













JOURNAL  
DE L'ADJUDANT GÉNÉRAL  
RAMEL

---

15030. — IMPRIMERIE A. LAHURE  
9, rue de Fleurus, à Paris.

---



B 92  
RAM

JOURNAL  
DE L'ADJUDANT GÉNÉRAL  
RAMEL

Commandant de la garde du Corps législatif de la République française  
L'un des déportés à la Guyane après le 18 fructidor  
(4 septembre 1797)

SUR QUELQUES FAITS RELATIFS A CETTE JOURNÉE  
SUR SON TRANSPORT, SÉJOUR  
ET ÉVASION AVEC LES DÉPORTÉS PICHEGRU, BARTHÉLEMY  
VILLOT, AUBRY, DOSSONVILLE, LE TELLIER  
ET LA RUE

18 Fructidor, jour de Justice et de Clémence!...  
—  
PARIS, 1799

NOUVELLE ÉDITION

0205

PARIS  
A. LAHURE, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

9, RUE DE FLEURUS, 9

1887





## AVERTISSEMENT

---

J'avais mis en ordre ce Journal peu de temps après mon arrivée sur le continent au mois d'Octobre dernier, la longue maladie que j'ai essuyée en a retardé la publication. J'ignore si quelqu'un de mes compagnons d'infortune a déjà publié les faits que je rapporte, et dont plusieurs paraîtront d'autant plus invraisemblables qu'ils sont plus fidèlement retracés, en faisant connaître les exemples de courage et de constance que j'ai reçu d'eux dans cette grande adversité, je crois remplir un devoir.

Arraché de mon Poste sans avoir pu repousser la force par la force, paralysé par des ordres supérieurs plus encore que par la présence d'une armée entière, et d'une formidable artillerie, il m'importoit que les détails de mon arrestation fussent connus ; on a répandu des doutes sur la légalité de la conduite que je tins au 18 fructidor, lorsque enveloppé par l'armée d'Augerau et personnellement attaqué par son Etat-major, j'obéis à l'ordre de me rendre aux arrêts. Tel était cependant l'état de la législation par rapport à la garde du corps législatif, que je me trouvais réellement sous les ordres d'Augerau, et que ce corps de grenadiers faisait partie de l'armée, et de la 17<sup>me</sup> division militaire. La révo-

cation de cette loi absurde qui mettait évidemment le corps-législatif sous la main du Directoire était encore en discussion dans la dernière séance, qui précéda nos malheurs.

Mon seul respect pour l'opinion des hommes honnêtes m'a porté à donner ce court éclaircissement d'un fait que mon récit expliquera suffisamment, je sais trop bien que le succès seul justifie auprès des hommes passionnés, et qu'après ces grands coups du sort, celui-là seul reste malheureux qui n'a point eu lui-même l'appui de sa bonne-conscience ; j'ai porté ma part du poids des malheurs communs, j'ai perdu dans les orages de la révolution trois freres chéris : l'aîné fut traîné à l'échaffaud après s'être signalé à la tête d'un régiment de Chasseurs ; son crime fut d'avoir voté avec les défenseurs de la constitution monarchique dans l'assemblée législative ; j'étais détenu avec lui dans la même prison ; on l'arracha de mes bras, et j'aurais subi le même sort que lui après 10 mois d'emprisonnement, si le brave Général Dugommier, en renversant les échaffauds, ne m'eut sauvé la vie comme aussi à 30,000 habitants des provinces méridionales.

Le 5<sup>me</sup>, officier au Regiment de Welslé Irlandois ayant refusé après le 10 août 1792 de prêter le nouveau serment qu'on exigeait de lui et ayant au contraire renouvelé celui de fidélité à la constitution de 1791 fut massacré à Chalons par des gendarmes ou pour mieux dire, des assassins.

Le quatrième officier au Regiment d'Auvergne a été tué à coté de moi à l'armée du Rhin.

J'ai désiré, j'ai poursuivi avec ardeur la destruction de cette tyrannie sanguinaire qui a répandu le deuil sur ma vie comme sur mon malheureux pays, mais lorsque je pris le commandement de la garde du Corps Législatif le 1. Jan. 1779 ce fut de bonne foi que je me réunis à tous les honnêtes-gens, qui voulaient ramener l'ordre, et faire cesser l'iniquité des loix révolutionnaires.

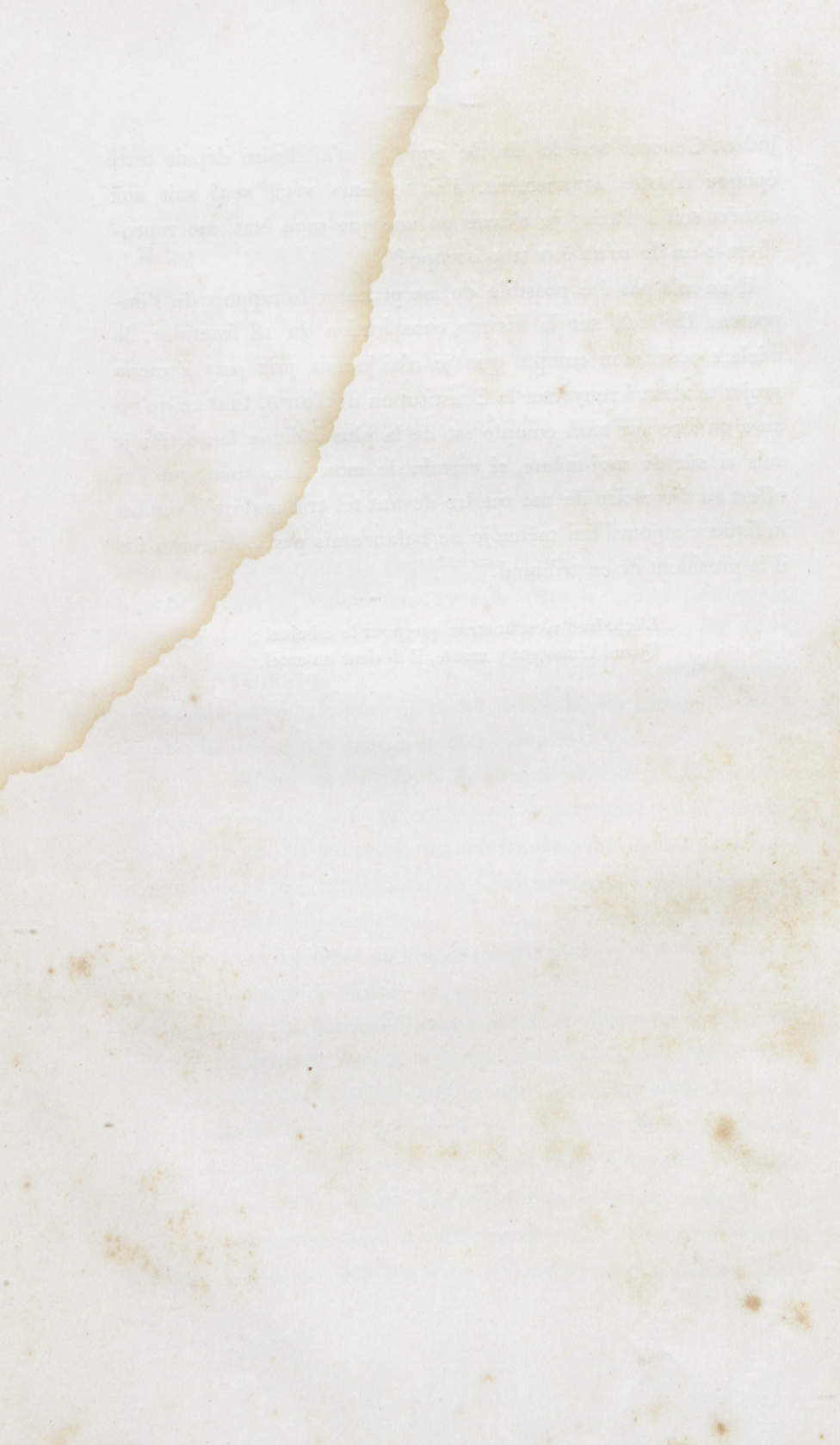
Je suis militaire depuis l'age de quinze ans et j'en ai trente-deux. J'ai parcouru successivement tous les grades ; promu à celui d'Ad-



judant General vers la fin de 1792, je n'ai désiré depuis cette époque d'autre avancement. J'ai toujours vécu seul soit aux armées soit à Paris ; je n'avais en vue que mon état, me reprochera-t-on de m'en être trop occupé ?

Il ne m'a pas été possible de me procurer le rapport de l'imposteur Bailleul, sur la bizarre conspiration du 18 fructidor. Je déclare pour mon compte que je n'ai jamais pris part à aucun projet tendant à renverser la Constitution de l'an 5. tout ce qu'on aura pu dire sur mon compte est de la plus indigne fausseté ; je suis si sûr de moi-même, si certain de mon innocence, que j'ai offert au directoire de me rendre devant tel tribunal qu'il voudra indiquer ; aujourd'hui même je ne balancerais pas... Augerau fut il le président de ce tribunal.

L'échafaud n'est honteux que pour le criminel ;  
Quand l'innocent y monte, il devient un autel.





## AVANT - PROPOS

---

Je suis enfin sur le continent d'Europe et je quitte une terre hospitalière où mes Compagnons d'infortune et moi, avons reçus un accueil également honorable au gouvernement qui l'a offert, et aux victimes de la tyrannie qui en ont été l'objet. Cependant la plus juste reconnoissance n'a pu me fixer au milieu de nos généreux ennemis ; je les estime assez pour être persuadé que les motifs qui m'ont engagé à refuser l'azile qu'ils m'offroient, m'ont concilié leur estime. Je ne veux épouser d'autre cause que celle de l'indépendance nationale, et n'aurai jamais d'autres compagnons d'armes que des françois, armés pour la liberté de leur pays. Ainsi le sentiment d'une éternelle gratitude s'accorde dans mon cœur avec celui de l'inviolabilité de mes devoirs, et c'est pour faire éclater l'un et l'autre en rendant hommage à la vérité, que je publie cette rélation. — On y reconnoitra aisément le style d'un soldat, qui n'a pris part à de grands événemens qu'en raison de la place qu'il occupoit, mais qui n'étant jamais sorti du cercle étroit de son devoir, ne veut pas que les tyrans qu'il déteste, et les intriguans qu'il méprise tracent son rôle, et marquent sa place au gré de leurs passions, ou de leurs intérêts. Si tous ceux qui ont eu le malheur

d'être acteurs dans les scènes de la révolution française, déposoient ainsi pour la postérité, les faits seulement dont ils ont été témoins, il resteroit après eux des matériaux pour l'histoire, où ceux qui chercheront un jour la vérité, au milieu des contradictions sans nombre, trouveroient des pièces revêtues d'un caractère d'authenticité qui n'appartient qu'au témoignage d'une conscience sans reproches. — Je n'ai pu conserver pendant mon exil que des notes qui ont aidé ma mémoire, affaiblie par la maladie, à rétablir l'ordre et la chaîne des événements ; plusieurs détails m'auront sans-doute échappés, mais les faits principaux, les traits les plus intéressants, se trouveront rapidement exposés. Ce seront les faits tous nuds, l'affreuse vérité : bien loin d'y rien ajouter, j'éviterai même les plus simples réflexions : en retraçant ces funestes images je repousserai les ressentiments qu'il leur seroit permis de reveiller. Mon cœur est trop plein des malheurs de ma Patrie, des infortunes de ma famille et de la situation affreuse où j'ai laissé plusieurs de mes compagnons de malheur, pour que la haine et la vengeance puissent y trouver place.



# JOURNAL

DE L'ADJUDANT GÉNÉRAL

## RAMEL\*

---

### RECIT

J'étois employé depuis dix-huit mois à l'armée du Rhin, commandée par le modeste et immortel Moreau<sup>1</sup>, et spécialement chargé du commandement du fort de Kehl, assiégé par le prince Charles, lorsque je reçus du Directoire l'ordre de me rendre à Paris pour y prendre le commandement

1. Le Général Moreau est et sera toujours, selon moi, un grand homme ; j'ai appris à apprécier par moi même le degré de confiance qu'on doit accorder aux hommes de parti. Moreau est Républicain, je le suis ; s'il a dénoncé Pichegru (ainsi qu'on l'assure) il doit avoir eu ses raisons ; s'il a été trompé, je le plains. Moreau, au reste, n'est point, ainsi que l'on a dit, l'ouvrage de Pichegru. Ce dernier n'étoit que chef d'un Bataillon de garde nationale du département de Doubs ; vers la fin de 1793 il fut fait général par St. Just et le Bas en mission à l'armée du Rhin. Moreau étoit déjà Général à l'armée du nord, je ne dois rien ni à l'un ni à l'autre, que la partie de reconnaissance qu'ils ont justement mérité tous deux de la nation entière.

J'ai jugé, comme le Général Moreau, la conduite du conseil des cinq-cents avant le 18 fructidor, elle n'étoit de tout rassurante pour les amis de la liberté, je ne me cache point pour dire que tels et tels députés étoient déplacés dans le corps législatif ; j'ai plusieurs fois annoncé à différents représentants, au di-

\* Assassiné en 1815, pendant la Terreur Blanche, à Toulouse, où il exerçait son commandement.

de la garde du Corps Législatif, au quel le choix des deux conseils m'avoit appelé. Ce corps de grenadiers d'abord composé d'un bataillon de huit cents hommes venoit d'être porté à deux bataillons de six cents hommes

recteur Carnot sur tout, j'avois promis aux officiers du corps que je commandois, que le jour où le corps législatif violeroit ouvertement la constitution, je marcherois contre lui à la tête des grenadiers... et comment n'avoir point conçu d'inquiétudes ? le Représentant Dumas mon ami, membre du conseil des anciens, ayant adressé au corps législatif, une pétition tendante à obtenir pour l'exministre de la guerre Duportail, sa radiation de la liste des émigrés ; jamais on n'a daigné s'en occuper. N. du Portail étoit sorti de la France en 1793. pour passer en Amérique et fuir l'échafaud. Certes M. du Portail avoit donné assez de preuves de son patriotisme, son sang avoit coulé pour l'indépendance du nord de l'Amérique, et les services qu'il a rendus à son pays, son dévouement à la cause de la liberté sont assez authentiques. Le conseil n'avoit qu'à parler et il s'est tu.

A cette même époque je saisis l'occasion pour parler à la commission des inspecteurs du conseil des cinq-cents, où étoient rassemblés plusieurs députés, du général La Fayette et de ses compagnons d'infortune ; quoique je n'aie aucune obligation particulière à ce trop malheureux général, je n'ai cessé de manifester mon indignation contre l'ingratitude de la ville de Paris. J'osai dire « qu'il étoit temps enfin de s'occuper de cet infortuné détenu prisonnier contre le droit des gens, proscrit par le fanatisme de la liberté, et que les partisans de l'ancien Régime ne cessent de désigner sous la qualification de grand coupable. Que sa captivité étoit sous tous les rapports un déshonneur pour la nation française et un outrage à la liberté, que le général La Fayette, si odieux à Louis XVIII, à ses courtisans et en même temps aux hommes de 1793 et 1794, devait enfin trouver des amis parmi ceux de la constitution de l'an 5. » on croira difficilement qu'il n'y eut que deux conventionnels qui ne partagèrent point mon avis ; ces deux législateurs, que j'aurais bien envie de nommer, sont assez connus par leurs excès révolutionnaires ; par une fatalité inconcevable ils sont proscrits... je m'arrête.

Les Triumvirs et les Représentants proscripteurs me diront peut-être que j'avoue moi même que la liberté a été en danger à l'époque du 18 Fructidor ; je suis bien loin de vouloir le nier ; mais la Constitution étoit une sauve garde, il fallait citer les coupables devant la haute cour nationale et non les déporter arbitrairement ; il fallait sur tout ne pas confondre ceux qui ne s'étoient jamais vus et diamétralement opposés d'opinion... —

« Discite justitiam moniti non temere divos. »

Qu'avais-je de commun avec M. M. Brothier et la Vilheurnois ? à Londres l'on dit que c'est moi qui les ai dénoncé, dans ce temps vous me faites conspirer avec eux, et la vérité et que je n'ai vu ces Messieurs pour la première fois que dans la voiture qui nous déporta à Cayenne.



chacun. Le fond de ce corps étoit celui des grénadiers de la convention. Il suffit de se rappeler l'époque à la quelle il fût formé pour juger de l'esprit qui y régnoit, et de la nécessité d'une réforme, j'y travaillai sans relâche. La nouvelle formation, et le complètement par d'excellents grénadiers choisis dans toutes les armées, m'en donnèrent les moyens. Je fus si bien secondé par le zèle des deux commissions et par les ministres, qu'en dépit des cabales des Jacobins, je parvins à rétablir la discipline dans le service, et l'ordre dans l'administration. Souvent attaqué, j'ai eu plus d'une occasion de faire connoître ma fidélité à la constitution, aux amis et aux ennemis du gouvernement, il en résulta ce à quoi je devois m'attendre, je déplus également aux deux partis extrêmes; tant que la marche des affaires fût dirigée par des hommes sensés, je n'eus à me défendre que contre d'obscurs scélérats qui travailloient sans cesse à corrompre les grénadiers et s'efforçoient vainement de me rendre suspect, mais après le dernier renouvellement du Corps-Législatif, à mesure que les discussions s'animèrent, et sur-tout lorsque le directoire porta le feu partout, par l'intervention des adresses de l'armée d'Italie, je fus tourmenté de toutes parts et les factieux surent profiter de l'agitation générale si favorable à leurs desseins, ils ne cachèrent plus leurs trames, je surpris leurs émissaires dans les cazernes, dans les rangs, tous les moyens de séduction étoient employés. Quelques-uns auroient bien voulu m'éloigner et le directoire<sup>1</sup> me fit offrir peu de tems avant le

1. Je réclame le témoignage des Représentants du peuple Petiet et Lacué, ils peuvent attester ce que j'avance, le ministre de la guerre Petiet vint quelque tems avant le 18 Fructidor signifier aux commissions des inspecteurs des deux conseils, que le gouvernement désiroit que je me démis du commandement des grénadiers, et qu'il m'avoit destiné la place de chef de division de la gendarmerie du département de la Moselle, etc. ; c'étoit donc à un conspirateur qu'on vouloit confier un poste dont les fonctions sont si delicates !..

18 fructidor, un autre poste et de l'avancement si je voulois donner ma démission, par cela seul que j'étois résolu de rester fidèle à mon devoir, j'étois certain de finir par être victime de mon dévouement, et je ne pouvois attendre de justice d'aucun des parties qui s'attaquoient sans ménagement, mais seulement du petit nombre de ceux qui devoient finir par être immolés à leur fureur. Content de l'estime des vrais patriotes, c'est à tous les hommes raisonnables qu'il appartient de juger si je l'ai mérité.

Déjà depuis plusieurs jours, sur les avis qu'avoient reçu les commissions d'inspection du palais des deux conseils, une plus grande vigilance m'avoit été recommandée, j'avois pris toutes les précautions nécessaires pour n'être point surpris par la seule attaque qu'on parut craindre, celle des anarchistes qui depuis quelque tems remplissoient tous les lieux publics, et menaçoient hautement le Corps Législatif jusque dans l'enceinte confiée à ma garde. Le 17 au soir lors qu'après avoir visité mes postes, j'allai prendre les ordres des membres de la commission, ils me parurent aussi peu disposés que les jours précédents à croire que le directoire voulut entreprendre de détruire le Corps-Législatif, et qu'il osa diriger contre lui la force armée. J'entendis plusieurs députés, entre autres, Emery, Dumas, Vau blanc, Tronconducoudray, Thibaudau s'indigner de cette supposition, et de l'espece de terreur qu'elle servoit à répandre dans le public. Leur sécurité fût telle qu'ils se retirèrent avant minuit et furent suivis par ceux de leurs collègues que les avis particuliers avoient engagé à venir leur faire part de leurs craintes. Je retournai à mon quartier et m'assurai que mes grénadiers étoient prêts à prendre les armes. Le 18 à une heure du matin, je reçus du ministre de la guerre l'ordre de me rendre chez lui, j'allai d'abord à la salle des commissions, un seul des inspecteurs, Rovere,



que je trouvai couché, y étoit resté, je lui rendis compte de l'ordre que je venois de recevoir, j'ajoutai qu'on m'avoit assuré que plusieurs colonnes de troupes entroient dans Paris, et que le commandant du poste de cavalerie auprès des conseils venoit de me faire prévenir qu'il avoit retiré ses vedettes, et fait passer sa troupe au delà des ponts ainsi que les deux pièces de canon qui étoient dans la grande cour des Thuileries ; il faut observer que c'étoit d'après les ordres du commandant en chef Augerau, que l'officier de cavalerie refusoit de reconnoître les miens, et avoit fait passer les ponts à sa troupe. Rovere me répondit que tous ces mouvements de troupes ne signifioient rien, qu'il étoit prévenu que plusieurs corps devoient défilér de bonne heure sur les ponts pour aller manœuvrer, que je devois être tranquille, qu'il avoit des rapports très fideles, et qu'il ne voyoit aucun inconvénient à ce que je me rendisse chez le ministre de la guerre, ce que je ne jugeai pas à propos de faire dans la crainte de me trouver séparé de ma troupe. Retiré chéz moi, à trois heures et demie du matin, le général de brigade Poinçot, ancien garde du corps avec le quel j'avois été très lié à l'armée des Pyrenées, se fit annoncer de la part du général Lemoine et me remit un billet conçu en ces termes : « Le général Lemoine somme au nom du directoire le commandant des grenadiers du Corps-Législatif de donner passage par le pont tournant à une colonne de 1500 hommes chargée d'exécuter les ordres du gouvernement. » Je repondis à Poinçot que j'étois étonné qu'un ancien camarade qui devoit me connoître se fut chargé de m'intimer un ordre que je ne pouvois exécuter sans me deshonorer ; il m'assura que toute résistance seroit inutile, et que mes 800 grenadiers étoient déjà enveloppés par 12 000 hommes avec 40 pièces de canon. Je repliquai que les forces dirigées contre le poste qui m'étoit confié, ne me forceroient pas à rien faire contre mon

devoir, que je n'avois d'ordres à recevoir que du Corps-Législatif et que j'allois les prendre; dans l'instant j'entendis un coup de canon si près de moi que je crus qu'on attaquoit mes postes, mais ce n'étoit qu'un signal, je fis prendre les armes à mes grénadiers, et me rendis aux thuilleries accompagné des chefs de bataillon Poinsard et Pleichard<sup>1</sup>, ce dernier, excellent officier en qui j'avois une juste confiance. Je trouvai à la commission des inspecteurs les généraux Pichegru et Villot. J'envoyai des ordonnances chez le général Dumas, chez les présidens des deux conseils, Laffondladebat, pour les anciens, et Siméon pour les cinq-cents, je fis aussi prévenir les députés dont les logemens m'étoient connus dans le voisinage des Thuilleries, j'engageai le général Pichegru à venir reconnoître l'investissement que nous trouvâmes déjà formé, je renouvelai au capitaine Vallière, commandant le poste du Carroussel, et au lieutenant Leroy, commandant celui du pont tournant, l'ordre de tenir ferme, et de ne se retirer que sur un ordre signé de moi; nous rentrâmes à la commission, et lorsque je demandois des ordres pour la disposition de ma réserve, une ordonnance vint rendre compte que la grille du pont tournant étoit forcée, au même instant les divisions

1. Le Chef de bataillon Pleichard fut toujours mon ami intime, nous avions l'un dans l'autre une confiance entière, je connois peu de militaires plus instruits, plus remplis de qualités civiles et morales, plus rigides observateurs de la discipline, enfin plus républicains que mon ami; toutes ces qualités, particulièrement son attachement pour moi, et son profond mépris pour Rampeau-blanchard, lui ont valu la haine des triumvirs, et des représentans proscripteurs, et par la suite sa destitution. Les Capitaines Sibelman, Lambert, Duvyrier, tous mes amis et excellents officiers, les lieutenants Teissier, Blot, Thibaudeau, Larivière et Béthisy ont eu le même sort, ils avoient commis le crime de dire que Blanchard n'étoit qu'un fripon et un lâche; il est bon d'observer que tous ces officiers destitués sont les seuls du corps des grénadiers qui eussent été choisis dans les armées, où ils s'étoient particulièrement distingués. Mais à present nous avons le fin mot, le pillard de Mayence, Rewbel veut qu'on se défasse des militaire qui ont bien servi leur pays, disant qu'il serait dangereux de se rappeler leurs services. — *Avis aux Armées.*



d'Augerau et de Lemoine se réunirent, le Jardin fût rempli de troupes des deux armes, on dirigea une batterie sur la salle du conseil des anciens, toutes les avenues furent fermées, tous les postes doublés et masqués par des forces supérieures, le seul poste de la salle du conseil des cinq cents commandé par le brave lieutenant Blot<sup>1</sup>, avoit refusé d'ouvrir les grilles, et de se mêler avec les troupes d'Augerau ; dans cette extrémité, je demandai positivement l'ordre de dégager la réserve des grenadiers, et de repousser la force par la force ; les députés me répondirent que toute résistance seroit inutile, et me défendirent de faire feu ; il étoit alors quatre heures et demie, le général Verdière vint signifier à quelques députés déjà réunis qu'il avoit ordre de les faire sortir du palais et d'en emporter les clefs au directoire : le refus excita de vives altercations. Verdière insista et engagea l'un d'eux à descendre dans le Jardin pour parler au général Lemoine. Rovere descendit aussi, et je l'accompagnai avec mes deux chefs de bataillon. Mais nous ne trouvâmes pas le général Lemoine sur la terrasse, cependant Verdière conseilla aux députés de se retirer *pour leur sûreté* et sur leur refus, il ferma toutes les issues, et fût prendre, dit-il, les ordres du directoire. Je retournai à mon poste à la réserve des grenadiers d'où j'envoyai un homme de confiance à la rencontre du général Dumas pour le prévenir de songer à sa sûreté. Il reçut cet avis au moment où il se présenteoit dans la cour de la caserne des grenadiers et j'ai appris par mes compagnons d'infortune les efforts qu'il fit pour se réu-

1. Ce brave officier a été destitué par le directoire, c'est ainsi que cet exécrationnable gouvernement recompense les officiers fidèles à la constitution et à la discipline militaire. Le lieutenant Blot n'a fait qu'exécuter mes ordres. Ce brave homme a femme et enfants, il est sans fortune et je suis certain qu'il est dans la misère. Cette idée, et l'impossibilité dans la quelle je suis de le soulager, sont pour moi un surcroît de chagrin. Je le recommande aux âmes honnêtes et patriotes.

nir à eux. Il pénétra jusque sur la terrasse au pied du pavillon où les troupes d'Augerau étoient en bataille, et après avoir reconnu que les inspecteurs étoient arrêtés, il alloit monter dans la salle pour partager leur sort lorsque ses collègues lui jettèrent un billet pour l'engager à se sauver; il eut le bonheur de ramasser ce billet sans être apperçu, et celui d'échapper aux sentinelles dont la consigne étoit de ne laisser sortir personne de l'enceinte. A cinq heures et demie un aide de camp du général Augerau m'apporta l'ordre suivant : « Il est ordonné au commandant des grenadiers du Corps-Législatif de se rendre avec son corps sur le quai d'Orsay où il attendra de nouveaux ordres. Signé Augerau. » Je refusai d'obéir, je ne pouvois plus avoir de communication avec les commissions bloquées et arrêtées dans le palais, j'attendois avec ma troupe les ordres des deux conseils<sup>1</sup>; je dois rendre cette justice à mes grenadiers, jusqu'à ce moment, malgré la position critique où nous nous trouvions, les rangs furent gardés avec le plus grand calme, et je n'entendis pas un seul murmure; je crois que bien loin d'être entraînés à la défection par un petit nombre de factieux obscurs, la saine majorité des grenadiers eut forcé ceux-ci de combattre glorieusement avec eux, si ma bonne fortune

1. Je laisse à d'autres, à comparer la conduite du corps législatif le 18 Fructidor, avec celle que tint l'assemblée constituante au jeu de paume en 1789 : certes alors le danger étoit bien plus réel; et ce fut cependant un vieillard, le vertueux Bailly qui donna le signal de l'insurrection contre les ministres d'un roi trompé, et vous membres trop fameux de la première assemblée législative, de la convention et des conseils au 18 Fructidor, et qui quelques jours avant cette époque annoncés avec tant d'emphase que vous étiez déterminés à braver les bayonnettes directoriales, pourquoi n'avez-vous pas eu le courage de vous réunir aux conseils? pour quoi n'êtes-vous pas venu vous constituer prisonniers au Temple avec vos collègues, et partager leur déportation? les Représentants Marbois, Troncon, Murinais, etc. n'avoient pas été les instigateurs des divisions qui existèrent parmi les premières autorités, ils avoient au contraire employé tous leurs efforts à rapprocher les partis opposés et trop ardents. Juges maintenant qui d'eux, ou de vous a mieux mérité de la nation !...



m'eut fait recevoir l'ordre de repousser la violence par les armes ; j'avois fait former le cercle à mes officiers pour leur communiquer l'ordre d'Augerau, presque tous approuvèrent ma conduite ; ce fût l'instant, que prirent quelques factieux pour éclater.

Le capitaine Tartel s'écria, nous ne sommes pas des Suisses. Le lieutenant Ménéguin osa se vanter d'avoir le plus contribué à la révolte des gardes françaises. Le sous-lieutenant Lavaux dit : « je me suis battu, et j'ai été blessé le 13 vendémiaire en combattant contre Louis XVIII, je ne veux pas aujourd'hui me battre pour lui. » L'adjudant major Rabbe cria tout haut, « les conseils travaillent pour le roi, ce sont des gueux à exterminer. » Pendant ces discours et les disputes qu'ils occasionnoient entre les officiers le désordre commença à gagner dans les rangs. Le chef de brigade Blanchard, qui commandoit sous moi, et qui depuis deux mois n'avoit osé se montrer parce que j'avois mis à découvert ses intrigues, ses liaisons avec des hommes de sang, et ses rapines dans l'administration du corps<sup>1</sup>, parut tout à

1. Il suffira d'un seul trait pour faire connoître l'exacte probité de Blanchard, à l'époque de l'émission des mandats, le ministre de la guerre Petiet avait accordé au corps des grenadiers, une somme de six mille livres. Ce papier perdoit dans ce moment 60 p.ct., ce qui donnoit une somme réelle de L. 2400. M. Blanchard capitaine d'habillement reçut cet argent et n'en rendit aucun compte au conseil d'administration : lorsque je vins prendre le commandement des grenadiers (c'est à dire huit mois après et que les mandats perdoient 99 p. ct.) ce M. Blanchard se trouvoit encore possesseur de la somme de L. 6000 mandats. Dans les premiers jours de mon commandement, les officiers de tout grade, les sous officiers et les grenadiers m'accablèrent de plaintes sur les infidélités et les bassesses de ce Blanchard, qui de Capitaine d'habillement, venait d'être promu au grade de Chef de Brigade. Je restai longtemps sans vouloir croire qu'un officier fût capable de tant d'infamie. Je croyois que la haine que le corps de grenadiers portoit à ce Blanchard ne provenait que de l'indignation qu'exitoient ses liaisons avec tous les coupe-jarets de Paris, les conventionnels connus pas leur crime et leurs vols, et enfin de ce qu'il avait été pendant la terreur le secrétaire intime de Robespierre et son espion favori... il fallut céder, l'Histoire des mandats me frappa. Je ne vis que trop que M. Blan-

coup, et me somma à cause, disoit-il, du danger où nous étions de faire distribuer des cartouches. Je fus indigné de sa lâche impudence, et comme je me laissai emporter jusqu'à le lui témoigner vivement, j'observai que les grenadiers partageoient mon indignation, ces mêmes grenadiers qui une heure après marchèrent sous les ordres d'un officier qu'ils méprisoient et le suivirent au directoire... quelle leçon pour les chefs de troupes?... Peu d'instans après cette scène, je fis ouvrir les rangs pour inspecter ma troupe qui faisoit encore bonne contenance. J'arrivois à la troisième compagnie, lorsqu'aux cris redoublés de *Vive la République*, Augerau parut à la tête d'un état major si nombreux, que la première cour de la caserne en étoit remplie. Plus de 400 officiers de tout grade parmi les quels je reconnus des hommes justement fameux. Tels que Sauter, Tunck, Yon, Rossignol, Pujet-Barbantane, Chateaufort, Bessière, Fournier, Pâche, la veuve Ronsin en habit d'amazone, Dutertre et Peyron tous deux échappés

Blanchard n'étoit qu'un patriote fripon, il devint bien-tôt patriote opprimé quand je voulus lui faire rendre gorge. J'étois le maître de le traduire devant un conseil de guerre, je me contentai seulement de lui faire rembourser L. 60. j'ai toujours repugné à faire de la peine aux officiers sous mes ordres. Ce Blanchard est puissamment protégé par Reveillère et Rewbel, c'est chez ce premier qu'il passa la nuit du 17 au 18 Fructidor. Ce Blanchard n'a jamais servi aux armées, il n'a vu d'autre feu que celui du 13 Vendémiaire; et cependant cet homme aussi fourbe que vil, commande douze cents grenadiers de la garde du corps législatif. Je suis certain qu'il est généralement méprisé des officiers, et notamment des grenadiers venus des armées. Cet officier ne connaît aucun principe de l'état militaire.

Je ne puis terminer cette note sans y ajouter une réflexion que je n'ai cessé d'offrir aux législateurs, pendant le tems que j'ai commandé à Paris. La garde du Corps-Législatif se forme de douze cents grenadiers, si c'est une garde de sûreté contre le directoire, elle est trop faible, si c'est une garde d'honneur elle est trop forte. Un corps de troupes d'élite ne sauroit être que très dangereux à Paris, même à tous les partis. J'ai souvent proposé son licenciement; on a du en trouver la proposition réitérée dans les papiers de la commission des inspecteurs.



des galères, en un mot l'écume des braves armées françaises, et tous les chefs des bandes révolutionnaires pénétrèrent en un moment dans les rangs de mes grenadiers, en repetant le cri de *Vive la République*. En cet instant, Augerau vint droit à moi et dans son cortège qui me sépara de ma troupe, j'aperçus Blanchard excitant ses dignes amis, et se mêlant avec eux dans les rangs. Parmi plusieurs cris sinistres je distinguai celui-ci, « Soldats on veut faire de vous comme des Suisses au 10 Août. Commandant Ramel! s'écria alors Augerau, pourquoi n'avez vous pas obéi aux ordres du ministre et aux miens? Parce que j'en avois reçu de contraires du Corps-Législatif. Vous vous êtes mis dans le cas d'être traduit au conseil de guerre, et d'être fusillé. J'ai fait mon devoir. Me reconnoissés vous comme commandant en chef de la division? Oui. Eh bien, je vous ordonne de vous rendre aux arrêts. J'y vais. » Je traversois la galerie de communication du quartier des grenadiers à mon logement, lorsque j'entendis qu'Augerau me suivait avec une partie de son état major : parmi plusieurs menaces, je distinguai ces paroles : « Tu souffriras autant que tu as fait souffrir les autres. » Je n'ai fais souffrir personne, mais j'ai sçu punir les brigands qui le méritoient. Comme en cet instant, il me serroit de près, je portai la main sur la garde de mon épée, mais toute la bande fondit sur moi, mon arme fût brisée, je fus traîné; déchiré. Le plus acharné de mes assassins étoit un sous-lieutenant de grenadiers appelé Viel que j'avois envoyé aux arrêts quelques jours auparavant, il cherchoit dans la mêlée à me plonger son sabre dans le corps. Ce fût à Augerau lui même, que je dus n'être pas égorgé, il parvint à me dégager en criant avec force : Laissez, laissez, ne le tués pas, je vous promets qu'il sera fusillé demain. Ces brigands déchirèrent mon chapeau qui étoit tombé dans cette lutte, c'est de sang qu'ils étoient

altérés. Un domestique fidèle accourant au devant de moi, fut sabré au visage, et se sauva couvert de blessures dans la chambre de ma femme. Parvenu chez moi, on ne me permit pas d'arranger mes affaires; je fûs conduit presque immédiatement au temple avec mon frère Henri, qui demanda et obtint la permission de m'accompagner. Le geolier de cette prison dit, en nous recevant, « En voilà donc un, il faut mettre monsieur dans la chambre des opinions. » C'étoit celle qu'avoit occupé l'infortuné Louis Seize, et je n'esperois pas d'en sortir autrement que lui. A 8 heures et demie le geolier vint m'annoncer qu'on venoit d'amener les députés arrêtés à la commission des inspecteurs. On les fit aussi monter dans l'appartement du Roi, et on laissa libre la communication avec les chambres qu'avoit autrefois occupé la Reine et les Princesses. Les représentans arrêtés étoient Pichegru, Villot, D'Auchy de l'Oise, Jarri, Lamettrie, Larue, Bourdon de l'Oise et Durumare; nous trouvâmes au temple le commodore Smith, la Vilhurnois, Brothier et Duverne du Presle, mais ce dernier fut transféré à la Force au moment de notre arrivée; à midi on amena le député Aubry, à 3 heures et demi Lafonladébat, Président du conseil des anciens, Tronconducoudray, Marbois, Goupil de Prefeln, tous du même conseil. Ces derniers furent arrêtés dans la maison de Lafonladébat, sous prétexte qu'ils formoient un rassemblement séditieux. On les conduisit d'abord chez le ministre de la police Sotin, ils se plaignirent de la violence exercée sur des représentans de la nation, et ils demandèrent l'exhibition des ordres du directoire. Sotin leur répondit ironiquement, « Il est fort inutile que je vous les produise, vous sentez bien, Messieurs, que, quand on en est venu là, il est égal de se compromettre un peu plus ou un peu moins. Le 19 nous apprîmes les détails des séances de la minorité des deux conseils tenues sous les yeux du



directoire, et la loi qui nous condamnoit sans motif, sans jugement, à être déportés dans le lieu fixé par le directoire lui-même; ce jugement nous surprit, nous n'avions pas douté d'après la violence de notre arrestation, qu'on ne nous prépara sous des formes militaires un supplice moins long, et par conséquent plus doux. Ceux des députés emprisonnés, mais non proscrits, furent mis en liberté, c'étoit Goupilpréfeln, Lamétrie, Dauchi, Jarri et Durumare. Le 20, le général Augerau donna un ordre conçu en ces termes : « Il est ordonné au général Dutertre, commandant au Temple, de ne permettre la communication avec les déportés à aucun homme quelque puisse être l'ordre dont il soit porteur et l'autorité qui l'auroit donné; à moins que le dit ordre ne soit signé de moi » (ce Dutertre sortoit depuis un mois des galères de Toulon où il avoit été mis en exécution du jugement d'un conseil de guerre pour crime de vol, assassinat et incendie commis dans la Vendée,) ce jour là même il fût permis à nos femmes de venir au Temple; que de scènes déchirantes, que de cruelles séparations ! je ne pus voir la mienne qu'en présence d'un officier qui ne nous permit ni de parler bas, ni de nous servir du patois Languedocien qu'il n'entendoit pas; irrité de cette contrainte, je rompis notre entretien et je suppliai ma femme de se retirer; elle m'obéit, mais ses cris et ses sanglots retentissent encore à mon oreille; le même jour on amena au Temple le général Murinais, l'un des inspecteurs de la salle du conseil des anciens; ce vénérable vieillard avoit été arrêté au moment où dans la plus grande sécurité il se rendoit au conseil. Le 21, je me séparai de mon frère Henry, j'eus beaucoup de peine à le déterminer à me quitter, il s'obstinoit à vouloir partager mon malheur, et sans le secours de mes compagnons d'infortune Troncoudray et Barbémarbois, je ne serois jamais parvenu à le

convaincre qu'il feroit plus pour moi en devenant l'appui de ma famille qu'en m'aidant à porter mes fers. A minuit le geolier vint nous annoncer que le ministre de la police venoit d'arriver avec le directeur Barthélemy, et que vraisemblablement nous allions partir; on ne nous donna pas un quart-d'heure pour rassembler nos effets quoiqu'aucun de nous ne fût préparé à un départ si précipité; descendus au bas de la tour, nous trouvâmes Barthélemy entre Augerau et Sotin qui en l'amenant au Temple dans sa voiture, lui avoit dit : « Voilà ce que c'est qu'une révolution, nous triomphons aujourd'hui, votre tour viendra peut-être. » Barthélemy lui demandant s'il n'étoit arrivé aucun malheur et si la tranquillité publique n'avoit pas été troublée, « Non, » avoit répondu Sotin, la doze étoit bonne, elle a bien pris, et le peuple a avalé la pilule; » le même Sotin nous quitta en affectant beaucoup de gaité et en nous disant : « Messieurs je vous souhaite un bon voyage; » Augerau fit l'appel des condamnés, à mesure que nous étions nommés, une garde nous conduisoit aux voitures à travers une haie de soldats qui nous insultoient. Quelques uns, même, d'entre nous furent maltraités, nos fidèles domestiques, parmi les quels étoit mon pauvre Étienne le visage balaféré de coups de sabre, n'avoient pas quitté la porte de la prison et ils épioient le moment de notre départ pour nous dire adieu : mais ils furent repoussés et frappés par des soldats qui crioient « Ce n'est pas là ce qu'on nous avoit promis, pourquoi les laisse-t-on aller? » Augerau, voyant notre sécurité, ne pouvoit contenir sa rage, il la fit éclater par un trait qui mérite d'être conservé. Le Tellier, domestique de Barthélemy, accourut au moment où l'on nous mettoit sur les chariots, il étoit porteur d'un ordre du directoire qui lui permettoit de suivre son maître; il remet cet ordre à Augerau qui lui dit après l'avoir lu, « Tu veux donc associer ton



sort à celui de ces hommes qui sont perdus pour jamais, quelques soient les événements qui les attendent, sois sur qu'il n'en reviendront pas. — Mon parti est pris, répond le Tellier : je suis trop heureux de partager les malheurs de mon maître. — Eh bien, va, fanatique, périr avec lui, répliqua Augerau, en ajoutant : Soldats, qu'on surveille cet homme d'aussi pres que ces scélérats. » Le Tellier se précipite aux genoux de son maître, trop heureux dans ces affreux momens, de serrer contre son cœur un tel ami. Cet homme a constamment montré le même dévouement et le même courage, nous l'avons toujours traité et considéré comme l'un de nos compagnons. Les quatre voitures dans lesquelles les 16 prisonniers furent repartis, sans égard à la mauvaise santé, et à la faiblesse de quelques-uns d'entre eux, étoient sur des chariots ou fourgons sur quatre roues à peu près semblables aux voitures de transport de l'artillerie, des espèces de cages fermées des quatre cotés avec des barreaux de fer à hauteur d'appui qui nous meurtrissoient au moindre cahos, nous étions quatre dans chaque voiture, plus un gardien chargé de la clef du cadenas qui fermoit la grille par laquelle on nous avoit fait monter. Le général Dutertre commandoit l'escorte forte d'environ 600 hommes d'infanterie et cavalerie. Ils avoient avec eux deux pièces de canon. Pendant les apprêts et l'arrangement des voitures dans la cour du Temple, nous fîmes accablés d'outrages par un groupe assez considérable d'anarchistes. Nous partîmes à deux heures du matin le 22 Fructidor (8 Sept.) par un tems affreux ; nous avions à traverser tout Paris, pour sortir par la barrière d'Enfer et prendre la route d'Orléans ; au lieu de suivre la rue Saint-Jacques, l'escorte détourna à droite après les ponts et nous fit passer près du Luxembourg, où notre convoi funébre fût arrêté plus de trois quarts d'heures. Les appartemens étoient

éclairés; nous entendimes, au milieu de la joie bruyante des gardes, appeler le commandant de notre escorte, l'afreux Dutertre et lui recommander « d'avoir bien soin de ces messieurs ». Quelques membres trop connus de la minorité du conseil des 500 qui tenoient à l'Odéon la fameuse séance permanente, sortirent pour nous voir et nous insultèrent lâchement; ils se méloient avec les chasseurs de l'escorte, ils leur versaient à boire, et en s'approchant des charettes, ils portoient notre santé et nous parloient de grace et de clémence. La nuit orageuse, la lumière des pots à feu qui bruloient autour du Théâtre de l'Odéon et les hurlements des terroristes, rendirent cette dernière scène, et ces horribles adieux dignes des cannibales qui les avoient préparés. Enfin l'escorte défila par la rue d'Enfer et nous sortimes de Paris.

Nous arrivames à deux heures à Arpajon à huit lieues de Paris très fatigués à cause de la route pavée. Barthelemy surtout, et Barbémarbois paroissoient épuisés. Nous fûmes surpris de voir qu'au lieu de nous donner un gîte commode où nous puissions réparer nos forces, le commandant Dutertre nous conduisit à une obscure et sale prison; il observoit notre contenance au moment où l'on nous faisoit descendre des voitures pour entrer dans une espèce de cachot; furieux de ce qu'aucun de nous ne paroissoit affecté de tant de rigueurs, « ces scélérats s'écria-t-il, ont l'air de me braver, mais nous verrons si je viendrai à bout de leur insolence »; j'étois déjà couché sur la paille avec plusieurs de mes compagnons, Barthelemy debout, élevoit les mains vers le ciel, lorsque Barbémarbois qui étoit très malade, arriva, et reculant d'horreur à la vue et à l'odeur mephetique du souterrain, dit à Dutertre : « faites moi fusiller sur le champ, et épargnez moi les horreurs de l'agonie. » Celui-ci en souriant, fit signe au geolier de faire sa charge.



La femme du geolier dit alors à Marbois avec imprécation, « tu fais bien le difficile, tant d'autres qui te valoient n'ont pas fait tant de cérémonies ; » en achevant ces mots, elle prit Marbois par le bras, le précipita du haut en bas, et malgré nos cris, et ceux du pauvre blessé, cette furie ferma la porte : nous relevâmes dans les ténèbres notre malheureux ami tout sanglant, et nous ne pûmes obtenir pour lui ni la visite du chirurgien, ni aucun autre secours, pas même de l'eau pour laver ses playes. Il avoit le visage meurtri, et un os de la machoire fracassé. Le 23 fructidor (9 Sept.) nous traversâmes, à midi, la petite ville d'Etampes (trop connue dans le cours de la révolution par des émeutes d'anarchistes et par le meurtre d'un magistrat respectable). Dutertre fit faire halte au milieu de la place, et nous livra aux insultes de la populace à la quelle on permit d'entourer les voitures. Nous fûmes hués, maudits et couverts de boue : nous demandâmes en vain qu'on avança ou qu'on nous permit de descendre. Tronducoudray fort malade s'étoit mis sur la même charette avec son ami Marbois qui avoit obtenu la faveur d'une botte de paille à cause de sa blessure récente, et de la fièvre qui s'y étoit joint. Le général Murinais, le directeur Barthelemy, et Lafonladebat s'étoient réunis à eux ; ces cinq personnes rapprochés par des opinions semblables, et par une même maniere de voir les causes et les conséquences du 5 Septembre, ne se séparèrent plus. Ducoudray se trouvoit à Etampes dans le département de Seine et Oise, dont il étoit le député et précisément dans le canton dont les habitans l'avoient porté à l'élection avec le plus d'ardeur. Il ressentit vivement l'ingratitude et le lâche abandon de ses concitoyens ; se levant tout à coup comme s'il eut été à la tribune, « c'est moi-même, leur dit-il, c'est votre représentant, le reconnaissez vous dans cette cage de fer ? C'est moi que vous aviez chargé de soutenir

vos droits, et c'est dans ma personne qu'ils ont été violés, je suis traîné au supplice sans avoir été jugé, sans même avoir été accusé, mon crime est d'avoir protégé votre liberté, vos propriétés, d'avoir cherché à procurer la paix à notre patrie, d'avoir voulu vous rendre vos enfans, mon crime est d'avoir été fidele à la constitution que nous avons juré. Pour prix de mon zèle à vous servir, à vous défendre, vous vous joignés aujourd'hui à mes boureaux. » La harangue véhémante de Ducoudray dont je ne rappelle ici que quelques traits, frappa de stupeur, mais pour quelques instants seulement, cette populace éffrenée parmi la quelle il n'y avoit pas sans doute un seul véritable citoyen francois. Elle ne tarda pas à recommencer ses outrages qui ne furent interrompus, qu'au moment qu'on nous apporta pour diner du pain et du vin. Après trois heures d'exposition à cette espèce de Pyloris, nous partimes pour aller coucher à Anger, ville à quatre lieues d'Orléans. Dutertre s'obstinoit à nous entasser encore cette fois dans un cachot, l'adjudant général Angerau (qu'il ne faut pas confondre avec le général Augerau), touché de compassion, prit sur lui de nous faire loger dans une auberge : Dutertre sur le champ le fit arrêter et reconduire à Paris.

Le 24 (10 Sept.) nous arrivâmes de bonne heure à Orléans, où nous passâmes le reste de la journée et la nuit suivante dans une maison de réclusion, autrefois le couvent des Ursulines, ici nous nous rencontrâmes quelques ames sensibles, et l'humanité trompa la vigilance de nos gardiens. L'on nous offrit des consolations dont la douceur n'est connue que de ceux qui les ont éprouvé au comble de l'infortune. Nous ne fûmes pas gardés par notre escorte mais par la gendarmerie, dont le chef remplit son devoir avec honnêteté et generosité ; deux dames de la ville, plutôt deux anges, après avoir fait préparer d'avance dans la mai-



son des Ursulines tout ce qui pouvoit nous être nécessaire, s'étoient déguisées sous des habits grossiers pour obtenir de nous servir. Elles nous offrirent des secours et de l'argent; nous les remerciâmes affectueusement, mais le souvenir de leur action généreuse consigné dans nos cœurs a souvent soutenu notre constance. Nous aurions pu nous évader à Orléans, non par le secours de ces généreuses dames, mais par celui d'autres personnes dont on chercheroit vainement les noms et qui se dévouoient pour nous sauver; nous écartâmes d'un commun accord cette proposition. Je ne sais par quel aveuglement la plus-part d'entre nous et surtout les membres du conseil des anciens auroient cru dans ce moment manquer à leur caractère s'ils eussent essayé de se soustraire à leur supplice.

Le 25 (11 Sept.) on nous traîna d'Orléans à Blois, nous appercumes en y arrivant un rassemblement considérable de bateliers. Les voitures furent assaillies, le capitaine Wuattier qui commandoit la cavalerie de l'escorte repoussa les misérables qui conduisoient cette émeute, nous remarquâmes dans le peuple des impressions bien différentes. « Les voilà, erioit-on, les voilà ces scélérats qui ont tué le roi, voilà ses assassins, ils nous ont accablés d'impôts, ils mangent notre pain, ils sont la cause de la guerre. » En un mot, toutes les injures que le peuple eut justement adressé aux tyrans furent aveuglément prodiguées à leurs victimes. On nous logea dans une petite église très humide sur le pavé de la quelle on avoit répandu un peu de paille; il nous fût impossible d'y prendre aucun repos. Nous cherchâmes à connoître les motifs des mouvemens si contraires du peuple, et nous apprimes que le fameux Abbé Grégoire nous avoit préparé cette douce reception par ses lettres pastorales.

Le 26 (12 Sept.), avant de quitter les prisons de Blois,

nous fûmes témoins de l'entrevue et de la séparation cruelle de Mr et de Madame de Marbois. Cette Dame étoit dans sa terre auprès de Metz lorsqu'elle apprit l'arrestation de son mari. Elle vola aussitôt à Paris, mais n'arriva qu'après notre départ. Elle suivit le convoi sans se donner le tems de demander au Directoire une permission de voir son mari à l'endroit où elle pourroit l'atteindre, le commissaire du pouvoir exécutif à Blois se servit de ce prétexte pour refuser sa demande. Elle fut aussi repoussée par le commandant Duterre. Enfin quelques momens seulement avant notre départ, en montrant aux geoliers la permission qu'on lui avoit donnée, pour entrer au temple, elle obtint celle de pénétrer dans notre prison ; on ne lui accorda qu'un quart d'heure et un officier tenoit sa montre à la main. Un peu avant que la dernière minute fût écoulée, Marbois recueillant ses forces, conduisit vers nous sa respectable compagne qui eut peine à reconnaître Barthelemij et Ducoudraij tant ils étoient déjà changés, « Mes compagnons, nous dit-il, je vous présente Madame de Marbois qui au moment de se séparer de moi, veut aussi vous faire ses adieux. » Nous l'entourâmes avec transport ; elle nous souhaita, non du courage, mais de la force et de la santé. Comme elle fondoit en larmes, « Partés, partés, lui dit Marbois avec fermeté, il en est tems » ; il l'embrassa, l'emporta dans ses bras jusqu'à la porte de la prison qu'il ouvrit et referma lui-même, puis tomba évanoui sur le pavé. Nous volâmes à son secours. « Mes amis, nous dit-il, dès qu'il eut repris ses sens, me voilà tout entier, j'ai retrouvé la source de mon courage ; » en effet depuis ce moment, il fût moins abattu par la maladie, il recouvra une partie de ses forces, et avec elle cette contenance ferme et cette sérénité compagne du vrai courage. Les apprets de notre départ de Blois furent si longs que nous eumes lieu de craindre qu'on ne nous y fit séjourner. Nous apprimes



d'une manière singulière les motifs de ce retard. L'adjudant-général de notre escorte, Colin, bien connu par la part qu'il prit aux massacres du 2 Septembre et le nommé Guillet son digne camarade, entrèrent dans la prison vers dix heures, ils paroisoient fort émus. « Messieurs, leur dit l'officier municipal de garde, qui depuis notre arrivée ne nous avoit pas quitté, pourquoi tardés vous à partir? tout est prêt depuis long-tems. La foule augmente, votre conduite m'est plus que suspecte, je vous ai vu et entendu l'un et l'autre amener le peuple et le pousser à commettre des violences sur la personne des déportés. Je vous déclare que s'il arrive quelqu'accident à leur sortie, je ferai consigner ma déposition sur le registre de la municipalité. » Les deux coquins balbutièrent quelques excuses, nous fûmes accompagnés en sortant par les mêmes clameurs, imprécations, et menaces avec les quelles nous avons été reçus la veille.

Le 26 (12 Sept.) nous couchâmes à Amboise dans une chambre si étroite, que nous n'avions pas assez d'espace pour nous étendre sur la paille : il nous tarδοit d'arriver à Tours pour y prendre quelque repos.

Nous y arrivâmes le 27 (13 Sept.) cette ville venoit récemment d'éprouver une commotion dans la quelle il y avoit eu du sang répandu. Les Anarchistes, longtems comprimés, avoient saisis le prétexte de la prétendue conjuration du Corps-Législatif. Enhardis par les nouvelles mesures du gouvernement dont la force protectrice fût tout à coup enlevée aux gens de bien, et confiée aux scélérats, ceux-ci, non contents de les opprimer, les avoient attaqués à mains armées, et s'étoient baignés dans leur sang. Les autorités constituées venoient de subir ce que dans leur langage ces brigands appellent une épuration. Les places des vrais magistrats élus par le peuple, étoient occupées par les mêmes hommes, qui pendant la guerre de la Vendée,

s'étoient rendus fameux parmi les délateurs et les boureaux. Nous fûmes conduits à la prison de la Conciergerie occupée par la chaîne des galériens, et l'on nous mela avec eux dans une cour entourée de loges ou cachots dans les quels on les enfermoit la nuit, et dont l'un nous étoit destiné. A peine nos conducteurs nous eurent quitté, que les galériens se retirèrent dans un coin d'un commun accord, et pendant qu'ils se tenoient à l'écart, avec une discrétion remarquable, l'un d'eux nous dit : « Messieurs, nous sommes bien fâchés de vous voir ici, nous ne sommes pas dignes de vous approcher, mais si dans le malheureux état où nous sommes réduits, il y a quelques services que nous puissions vous rendre, daignés les accepter. Le cachot que l'on vous a préparé est le plus froid et le plus étroit de tous, nous vous prions de prendre le nôtre, il est plus grand et moins humide. » Nous remerciâmes ces malheureux, et nous acceptâmes cette étrange hospitalité offerte par des mains souillées de crimes, mais par des cœurs qui n'étoient pas totalement fermés à la pitié. Il y avoit plus de trente heures que nous n'avions mangé lorsqu'on nous apporta à chacun une livre de pain, et une demi-bouteille de vin, ration à la quelle nous étions réduits.

Le 28 (14 Sept.) nous arrivâmes à St. Maure; notre escorte étoit très fatiguée, car nous doublions les marches ordinaires des troupes et nous ne faisons aucun séjour; on avoit renouvelé l'infanterie dans les garnisons. Mais la cavalerie étoit excédée. Dutertre trouvant ici une colonne mobile de la garde nationale composée de paysans, nous confia à leur garde pour mieux rafraîchir sa troupe, et rendit la municipalité responsable de nos personnes. Que les citoyens de St. Maure trouvent ici le souvenir et la reconnaissance de leurs soins compatissans! Ils nous procurèrent de bons aliments dont nous avions un extrême



besoin. Nous étions moins étroitement gardés, et telle étoit la négligence ou la bienveillance de ces bons paysans, dont la plupart n'étoit armée que de piques, que nous pouvions aller jusque sur la chaussée, sans être suivis ni observés par les sentinelles. Nous n'étions qu'à une portée de fusil de la forêt. Quelques uns proposèrent de profiter d'une occasion si propice, et je fûs de cet avis. Je n'aurois pas voulu abandonner un feul de mes compagnons d'infortune, mais je désirois vivement qu'ils se décidassent à s'échapper. Malheureusement ils ne pûrent s'accorder; tous les membres du conseil des cinq cents vouloient s'évader, tous ceux du conseil des anciens s'obstinoient à rester. Il n'étoit pas possible, disoient ceux-ci, que la nation n'ouvrit les yeux, et qu'on ne finit par leur accorder des juges. « Eh! n'êtes vous pas jugés, condamnés, abandonnés, répondoient leurs collègues? profités d'un moment qui ne reviendra peut-être jamais. » Villot qui connoissoit le pays pour y avoir fait la guerre, insistoit vivement et s'offroit à nous conduire. Marbois déclara qu'il aimoit mieux subir son sort que de donner des armes contre lui. Tronconducoudrai dit positivement qu'il croyoit devoir à sa patrie et à ses commettans tout ingrats qu'ils étoient, de conserver son caractère et d'attendre dans les fers le moment de la justification. Quand aux agens du Roi, ils ne doutoient point d'être déçagés par un parti royaliste avant d'être parvenus à Rochefort, et l'abbé Brothier plaignoit de tout son cœur nous autres constitutionnels de ce que nous serions fort mal reçus et peut-être hachés par les Vendéens. Les anciens l'emportèrent, le jour parut, et nous fit revoir nos cages de fer et le cerbère Dutertre. Nous partimes et nous marchâmes longtems à travers cette forêt profonde qui auroit si bien pu nous servir d'azile et protéger notre fuite. Les chemins étoient si mauvais, et les cahos si durs que nous

demandâmes, mais envain, la permission de marcher à pied au milieu de l'escorte ; dès que nous étions entrés dans les chariots, et que les cadenats des grilles étoient fermés, on ne les ouvroit plus que le soir. Pichegru et moi, jeunes encore et endurcis aux fatigues de la guerre, nous ne soutenions celle-ci qu'avec peine ; nos vieillards, et nos trois malades, Marbois, Barthelemy, et Ducoudray souffroient des douleurs inexprimables. Notre arrivée étoit plus cruelle encore ; chaque soir nous étions donnés en spectacle au peuple, puis renfermés dans les prisons où nous étions plus mal couchés, plus mal nourris que les plus vils criminels.

Celle de Chatellerault où nous arrivâmes le 29 (15 Septembre) nous parut plus mauvaise que toutes celles que nous avions occupé jusque là. On nous enferma dans un cachot tellement infecte, que plusieurs d'entre nous tombèrent évanouis et nous y aurions tous été étouffés, si l'on n'eut promptement rouvert la porte où l'on placa des sentinelles qui nous gardèrent à vue. Marbois étoit fort mal, et Ducoudray qui le soignoit, étoit assis sur la paille auprès de lui. Lors qu'un malheureux qui subissoit depuis trois ans la peine des fers, vint nous visiter dans notre cachot. Il s'empressa de nous apporter de l'eau fraîche, et il offrit son lit à Marbois qui l'accepta et se trouva un peu mieux après ce repos. « Prenez patience, Messieurs, nous disoit cet homme, on finit par s'accoutumer à tout. »

Le 30 (16 Septembre) nous ne fumes gueres mieux traités à Poitiers quoique quelques personnes que la prudence m'empêche de nommer, s'efforçassent de nous donner des témoignages de sensibilité ; c'étoit la patrie du député Thibaudau, membre du conseil des cinq cents, qui se voyant excepté de la liste de proscription, eut le courage et la générosité de réclamer l'honneur de la déportation.

Le 17 Septembre, nous arrivâmes à Lusignan. La prison



de ce petit bourg se trouvant trop étroite pour nous contenir tous les seize, Dutertre donna ordre de nous faire coucher dans les charettes au milieu de la place malgré la forte pluie et le vent froid que nous avons endurés toute la journée. Le maire et le commandant de la garde nationale, vieillard très humain, demandèrent à repondre de nous, et obtinrent avec beaucoup de peine, de nous faire loger dans une auberge; à peine étions nous établis que nous vîmes arriver un courier. Chacun forma ses conjectures, quelques uns conçurent subitement des espérances, et tous crurent à de nouveaux événements. Nous fumes bientôt informés du peu d'importance de celui-ci. C'étoit simplement un ordre du directoire à l'adjutant général Guillet de faire arrêter et conduire à Paris son général Dutertre à cause des concussions et des friponneries qu'il avoit commis depuis notre départ. On trouva sur lui les 800 Louisd'or qu'il avoit reçus pour la dépense du convoi à la quelle il subvenoit par des réquisitions adressées aux municipalités. J'eus quelque plaisir, je l'avoue, à voir ce misérable frappé lui même par ses maitres avant qu'il eut achevé la mission dont ils l'avoient chargé, et qu'il remplissoit si bien; j'entendis approcher la voiture qui lui étoit destinée, et je voulus à mon tour voir sa contenance; ma curiosité pensa me couter cher; comme j'ouvris la fenetre, une sentinelle extérieure exécutant apparemment une ancienne consigne de Dutertre, fit feu sur moi, et la balle brisa le barreau au dessus de ma tête; j'ai dit que l'arrestation de Dutertre étoit pour nous un événement de peu d'importance parceque l'adjutant général Guillet, qui le remplaça, ne valoit pas mieux que lui, il nous le prouva le lendemain 18 Septembre à St. Maixant en faisant arrêter devant nous le maire, qui touché de notre déplorable situation nous avoit dit avec sensibilité : « Messieurs, je

« prends beaucoup de part à vos malheurs, et tous les bons citoyens partagent mes sentimens. » Cet acte de violence produisit tant de mécontentement et de murmures que Guillet fût obligé de faire rendre la liberté à ce brave homme ; ce fût dans ce même endroit qu'on prit notre signalement ; un officier de l'état major nous appelloit deux à deux, nous interrogeoit, et dictoit le signalement au Brigand Cordebar, le même qui fût jugé à Vendôme avec Babœuf. Il faisoit auprès du commandant de l'escorte les fonctions de secrétaire. Il n'est point d'insolences et de grossières injures que ces misérables ne nous adressassent. « Eh toi, me dit l'un d'eux, quel metier faisois-tu ? — Celui que les scélérats tels que toi ont deshonoré, le metier de soldat. » Nous n'avions encore aucune information du sort qui nous étoit destiné, aucune lumière sur le terme de notre voyage ; nous ne connoissions notre proscription que par les crieurs du Temps. La prétendue loi du 19 fructidor (6 Septembre) ne nous avoit pas été officiellement communiquée ; désirant vivement de lire les papiers publics, en arrivant à Niort le 19 Septembre, nous les demandâmes avec beaucoup d'empressement. Nous étions dans la basse fosse du château, cachot obscur et humide, à plus de 25 pieds au-dessous du niveau de la terre. L'officier municipal qui étoit de garde auprès de nous, nous promit de nous remettre le lendemain toutes les feuilles nouvelles qu'il pouroit recueillir, mais l'ex-conventionnel *le Cointrepuiravaux*, l'un des plus vils instruments du parti anarchique, et qui remplissoit là les fonctions de commissaire du pouvoir exécutif, défendit sous les peines les plus fortes toute espèce de communication avec les déportés. Pour cette fois, aucun de nous n'échappa à l'effet de l'humidité du cachot, nous en sortîmes le lendemain, 20 septembre, presque entièrement perclus, pour aller coucher à *Surgères* qui est le point de division des routes de *la*



*Rochelle et de Rochefort.* Le mouvement que nous remarquâmes autour de nous, les allées et venues des courriers, la précaution extraordinaire de poser des sentinelles dans l'intérieur de notre cachot, tout nous fit pressentir que nous touchions au terme de notre voyage. Nous espérions pouvoir enfin nous reposer pendant quelques jours, et recevoir les effets et secours de tout genre que la précipitation de notre départ ne nous avait pas permis d'emporter avec nous. Nous nous flattions même, qu'après avoir écarté des hommes que l'estime publique faisait paraître redoutables, les directeurs rassurés par la stupeur de la nation, n'exerceraient pas sur nous d'inutiles rigueurs qui ne pourraient qu'accroître la haine générale dont ils étaient l'objet. Nous nous trompions, et les hommes honnêtes se tromperont toujours lorsqu'ils voudront calculer la marche des scélérats, et les divers degrés du crime.

Le 21 Septembre nous partimes de Surgeres à trois heures du matin, et après avoir passés par les chemins affreux où durant neuf mortelles lieues, nous fûmes froissés de toutes les manières, nous arrivâmes à trois heures après midi à la vue de Rochefort. Au lieu d'entrer dans la ville comme nous l'espérions, le convoi défila sur les glacis, et tournant autour de la place, se dirigea vers le port. Ce moment fût affreux. Nous n'apperçumes que trop clairement que notre sort étoit décidé, et que nous allions être séparés, peut-être pour jamais, de tout ce qui attache les hommes à la vie. Les plus funestes présages nous environnoient. La garnison de Rochefort bordoit la haye sur la chaussée que nous suivions. Une foule de matelots faisoit retentir l'air du cri sinistre, « à l'eau, à l'eau ! » C'est ainsi que nous arrivâmes au bord de la Charente. Les nombreux ouvriers des chantiers, les soldats de la garnison et les matelots accoururent au rivage et se pressant autour des charettes et de notre

escorte, ils répétoient à grands cris : « à bas les tyrans, faites les boire à la grande tasse ».

Tels furent pour nous les adieux de nos concitoyens. Un adjudant ou commissaire de marine nommé la Coste, dont je crus reconnoître la figure balafmée, fit l'appel des déportés et nous reçut des mains du commandant de l'escorte : Guillet.

A mesure que nous descendions de dessus les charrettes, le commissaire la Coste nous faisoit passer dans un canot. Il trouva Mr. de Marbois dans un si mauvais état qu'il se refusa d'abord à le faire embarquer, assurant qu'il étoit mourant et ne pourroit supporter deux jours de navigation. Guillet se mit en fureur, menaca la Coste de le faire arrêter, jura qu'il le dénonceroit et le feroit destituer. Marbois fut porté dans le canot; Guillet s'embarqua lui même avec nous.

On nous mena à bord d'un bâtiment à deux mats qui étoit mouillé vers le milieu de la rivière. C'étoit *le Brillant*, petit corsaire pris sur les Anglois; quelques soldats de fort mauvaise mine nous firent descendre assez rudement dans l'entrepont; nous poussèrent et nous entassèrent vers l'avant du bâtiment, où nous étions presque étouffés par la fumée de la cuisine. Nous souffrions de faim et de soif; nous n'avions ni mangé ni bu depuis trente-six heures. On apporta au milieu de nous, un seau d'eau, et on jeta à coté avec le geste du dernier mépris, deux pains de munition; mais il nous fut impossible de manger à cause de la fumée et de la position très gênée, où nous étions; les sentinelles qui nous resserroient de plus en plus tenoient d'horribles propos. Pichegru ayant relevé l'insolence du soldat placé au milieu de nous : « tu feras bien de te taire », répondit-il au général, « tu n'es pas encore sorti de nos mains ». C'étoit un enfant de quinze à seize ans.



Nous dumes croire que le lieu désigné pour notre déportation n'étoit autre que le lit de la Charente, et que nous nous trouvions déjà dans un de ces terribles instruments de supplice, un de ces bâtimens à souspape inventés pour assouvir la soif des tyrans, et pour frapper de mort dans les ténèbres, autant de victimes, et aussi rapidement que leur pensée et leur volonté en pourroient atteindre. La nuit survint; quelle nuit? nous écoutions; nous attendions l'heure fatale, et quand les matelots commencèrent à manœuvrer, nous ne doutâmes pas qu'elle ne fut arrivée. *Le Brillant* avoit mis à la voile, nous descendions la rivière et nous étions contrariés par la marée; à onze heures du soir, le bâtiment mouilla dans la grande rade, peu d'instans après qu'on eut jetté l'ancre, on appella six d'entre nous seulement qu'on fit monter sur le pont. Ce moment fut affreux! — Je ne fus pas du nombre de ceux qui furent appelés les premiers, nous dimes adieu à nos compagnons. Cet appel successif, la joie féroce des soldats et de l'équipage, la présence de Guillet, nous persuadèrent qu'ils alloient à la mort. Nous restâmes près d'une demi heure dans cette cruelle position, dans le silence du recueillement et de la résignation.

Nous fumes appelés à notre tour, il en resta encore quatre. Aubry, Bourdon, Dossonville et Villot éprouvèrent cette dernière angoisse, cette prolongation de supplice; enfin contre notre attente nous nous trouvâmes tous réunis à bord de la corvette *la Vaillante*, commandée par le capitaine Julien, qui en nous recevant nous engagea à prendre patience, et nous assura qu'en exécutant exactement les ordres du directoire, il ne négligeroit rien de ce qui pourroit adoucir notre sort. Le commandant Guillet nous suivit à bord de *la Vaillante* et s'apercevant de l'impression que nous faisoit sa présence : « Oui Messieurs, dit-il, je suis encore ici. »

On nous fit descendre dans l'entrepont. « Veut-on nous faire mourir de faim ? » s'écria le malheureux Dossonville, celui d'entre nous, qui souffroit le plus cruellement du manque d'aliments. « Non, non, Messieurs, » dit en riant un officier de la corvette (des Poyes, ancien officier de la marine royale) « on va vous servir à souper. »

« Donnés moi seulement quelques fruits, » dit Marbois, prèsqu'expirant. — Un instant après on nous jetta de dessus le pont deux pains de munition. Ce fut le souper promis et quelque frugal qu'il fut pour des malheureux qui n'avoient pas mangé depuis quarante heures, nous l'avons souvent regretté : ce fut la dernière fois qu'on nous donna du pain !

Cette dernière translation sur un bâtiment de guerre ; le mouvement de l'équipage qui se préparoit à appareiller, l'accueil du capitaine, l'humanité qui perceoit dans ses discours malgré la sévérité de sa contenance, et son ton ferme vis à vis de ses matelots, tout concouroit à nous rassurer, à nous persuader dumoins que nous n'étions pas destinés à une mort prochaine. — Quand tout à coup le capitaine Julien, qui l'instant d'auparavant s'entretenoit avec Guillet au bord de l'écoutille, descend dans l'entrepont suivi de quelques soldats armés. Il distribue des hamacs à onze seulement d'entre nous qu'il appelle. Les quatre qui n'en reçurent point, furent Villot, Pichegru, Dossonville et moi. Nous nous trouvames séparés de nos compagnons par la garde qui suivoit le capitaine Julien, celui-ci nous ordonna de descendre dans la fosse aux lions, en nous disant : « pour vous quatre, Messieurs, voilà le logement qui vous est destiné. »

Ce coup inattendu sembla frapper à la fois nos douze compagnons, qui ne voulant pas se séparer de nous, demandèrent à être traités avec la même barbarie : Troncon-Ducoudray, et Barbe-Marbois éclatèrent, insistèrent vive-



ment : Barthelemy et son fidèle le Tellier nous voyant entraîner par les soldats dans la fosse aux lions, courent à l'écouille et s'y précipitent avec nous ; le capitaine les menaça de les faire remonter à coups de bayonnettes, ils ne cédèrent point à ses menaces, mais seulement à nos instances.

Nous restâmes tous les quatre dans les plus épaisses ténèbres, dans cet affreux cachot infecté par les exhalaisons de la calle, et par les cables, n'ayant ni hamacs, ni couverture, ni de quoi reposer notre tête et ne pouvant nous tenir debout.

Les douze autres furent aussi très resserrés dans l'entrepont au-dessus de nous, les écouilles fermées, et comme nous privés d'air, de mouvement, et des secours le plus nécessaires.

La corvette mit à la voile à quatre heures du matin, nous nous en aperçûmes aux cris de l'équipage et bientôt après au mouvement des vagues.

Le 22 Septembre à huit heures du matin on ouvrit une écouille, nous entendîmes sonner la cloche pour le déjeuner de l'équipage, on nous jeta par les écouilles un biscuit pour chacun de nous.

Nos compagnons firent appeler le capitaine qui se présenta au bord de l'écouille, Marbois porta la parole. « Déportés qu'est ce que vous me voulés ? » dit le capitaine : « Vous observer que le biscuit qu'on vient de nous distribuer est une nourriture à la quelle aucun de nous n'est accoutumé : nous avons des vieillards qui ne peuvent le mâcher, et celui-ci est tellement pourri que votre équipage ne le recevrait point. Nous demandons que vous nous donniés connoissance des ordres qui vous ont été donnés par rapport à nous. » — « Déportés, je n'ai point d'autre biscuit à vous faire distribuer, c'est la nourriture que je dois

vous donner ; recevez ce qu'on vous donne, et estimez vous heureux que je n'exécute pas plus rigoureusement les ordres que j'ai reçus. Il est bien étonnant, que dans la position où vous êtes, vous me parliés d'exiger l'exhibition de mes ordres. Je n'ai rien à vous communiquer. — Moi qui ai fait plusieurs voyages de long cours, répliqua Marbois, je dois vous prévenir que si vous nous tenés ainsi resserrés, privés de l'air extérieur et des précautions indispensables pour ne pas empoisonner nous mêmes celui que nous respirons, non seulement vous nous ferés périr en très peu de jours, mais vous mettrés la peste dans votre bâtiment et vous perdrés votre équipage. — Eh ! bien, dit le capitaine en se retirant, je verrai ce que je pourrai faire, quand nous aurons perdu de vue les côtes de France. »

A midi on nous apporta encore un biscuit pour chacun, et on mit au milieu de nous un baquet rempli de gourganes espèces de grosses fèves cuites à l'eau, sans le moindre assaisonnement. Ainsi fut réglée la ration, la seule nourriture qui nous ait été distribuée pendant tout le voyage. Deux mousses étoient chargés de cette distribution. Celui qui servoit nos compagnons se nommoit Aristide, c'étoit un fort joli et fort bon enfant ; le nôtre au contraire étoit laid et méchant. Le caractere de ces enfants, les seuls individus qui pussent communiquer avec nous, importoit à notre sort. Aristide eut beaucoup de part aux rares consolations que nous éprouvâmes..., ce bon petit Aristide !

Tel fut notre établissement sur ce cercueil flottant, qui nous arrachoit à la France et nous portoit sur une terre inconnue.

A peine fûmes nous à la haute mer, que les vents devinrent contraires et la tempête si violente, que le capitaine fut obligé de relacher dans la rade de la Rochelle, où la corvette mouilla avant la nuit.



Le lendemain 23 Septembre vers onze heures du matin l'amiral Martin, malgré le gros temps se rendit à bord de la corvette, amenant avec lui le capitaine la Porte, qui venoit par ordre du directoire remplacer Julien. Nous n'apprîmes cet événement qu'en écoutant la proclamation de l'amiral Martin qui faisoit reconnoître par l'équipage son nouveau capitaine.

Bientôt après celui-ci s'annonça de manière à nous prouver que sous la férule du capitaine Julien nous n'étions pourtant pas encore arrivés au dernier degré du malheur. Nous l'entendîmes avec un organe dur et sonore comme uu porte-voix, haranguer ainsi l'équipage. « Soldats, je vous ordonne de veiller de près sur ces grands coupables et vous, matelots, je vous défends sous peine de mort, de communiquer de quelque manière que ce soit avec ces scélérats. » Il fit ensuite sa ronde, fit faire l'appel, et après nous avoir bien examiné, il nous dit : « Messieurs vous êtes bien heureux d'avoir été traités avec tant de clémence. »

Les vents étoient contraires, la mer très houleuse. Vers les trois heures de ce même jour (23 Septembre), un bateau parti de la Rochelle, approcha de la corvette à force de rames. On le hêla, il répondit, qu'il apportoit les effets appartenants aux déportés. Le capitaine la Porte lui défendit d'approcher, et le menaca de le faire couler bas. Le bateau étoit déjà dessous la poupe de *la Vaillante*. Le fils de Laffonladebat se nomma et supplia qu'on lui permit de voir son pere et de lui remettre quelques vêtements. Le capitaine fut inflexible aux gémissements du malheureux pere, qui reconnoissant la voix de son fils, hurloit de rage, et se débattoit dans l'entrepont. Il fut inflexible aux larmes, aux cris de ce jeune homme, qui se désespéroit et qui supplioit à genoux qu'on lui permit pour une seule fois, pour la dernière fois... d'embrasser son pere : « Non, non,

« crioit la Porte, éloignes toi sur le champ ou je te fais couler bas. » Il permit seulement au jeune Laffon de remettre aux matelots le porte-manteau qu'il apportoit et fit repousser au large le canot et ce pieux enfant qui ne devoit plus revoir son père.

Une heure après cette scène déchirante, le capitaine appareilla malgré la tempête en hazardant tous les dangers de la navigation du golfe de Biscaye pendant l'équinoxe, pour nous les faire courir et sans doute espérant à ce prix échapper à la rencontre des Anglais. Nous quittâmes donc pour la seconde fois les côtes de France le 23 Septembre à cinq heures du soir. La nuit fut très orageuse, nous fumes au moment de périr en doublant les rescifs du Pertuis d'Antioche et le lendemain 24 Septembre le capitaine fut forcé de relâcher encore une fois et de mouiller près de l'ouvert de la rivière de Bordeaux dans la rade de Blaie.

Je ne puis rapporter aucun détail nautique, ni rien ajouter à ce que j'ai dit plus haut sur notre situation pendant les premiers jours : malgré l'état de la maladie que le mouvement de la mer causoit à la plupart d'entre nous, nous n'avions pas encore obtenu de monter sur le pont, et les écoutilles étant fermées à cause du gros temps nous étions dans un état d'agonie.

Le 25 nous remimes à la voile, les vents avoient un peu molli, ce ne fut cependant que quatre jours après, c'est à dire le 29 Septembre, qu'il nous fut permis de monter sur le pont pendant une heure. Une moitié des Déportés étoit appelée à quatre heures, et l'autre à cinq. Pendant ces deux heures la garnison du vaisseau étoit sous les armes, les déportés ne pouvoient marcher que sur le passavent entre les deux mats : il leur étoit défendu de parler, comme aussi à tous les individus de l'équipage de leur adresser la parole.



Le détachement qu'on avoit mis à bord de la corvette *la Vaillante* pour nous garder, étoit pour la plus grande partie composé des soldats de la marine, qui avoient été renvoyés des Isles de France et de Bourbon par l'amiral Circey avec les commissaires du directoire chargés d'apporter à ces colonies les décrets qui avoient désorganisé et détruit les établissements françois aux Antilles. Ces hommes avoient été autrefois choisis dans les bandes révolutionnaires du comité de Nantes, si fameux dans les annales de la terreur, par les massacres et les noyades des prêtres condamnés à la déportation. Nous les entendions se raconter leurs exploits, l'un se vantoit d'avoir assassiné son capitaine par derrière, pendant une marche et de l'avoir jetté dans un fossé par ce qu'il le soupçonnoit d'être aristocrate; l'autre rapportoit froidement le nombre des prêtres qu'il avoit noyé dans la Loire; un troisième expliquoit à ses camarades comment se fesoient les noyades, et la grimace des infortunés au moment où ils étoient submergés : plusieurs se vantoient d'avoir assommé à coups de rame ceux qui après avoir passé par la souspape, cherchoient à se sauver à la nage. Ils avouoient qu'on avoit bien fait de les renvoyer de l'isle de Bourbon, car ils l'auroient, disoient-ils, mis « à la hauteur de la révolution ».

Quand ces monstres suspendoient un moment ces horribles conversations, c'étoit pour chanter des chansons dégoûtantes. — Ils choisissoient l'instant de notre repos et se plaçant tous à l'écouille de l'entrepont, à notre oreille ils hurloient des obscénités, des blasphèmes, des chants de cannibales. Si nous leur demandions grace, ils nous accabloient d'injures et reprochoient le chœur infernal.

Lorsque au huitième jour de notre navigation, on voulut bien nous laisser respirer, pendant une heure chaque jour, trois seulement d'entre nous, Troncon Ducoudray, Pi-

chegru et la Villeheurnois, furent en état de profiter de cette permission, tous les autres n'avoient pas assez de force pour sortir de l'entre-pont. Je fus moi-même vingt-huit jours sans pouvoir sortir de la fosse aux Lions. Le vieux général Murinais ayant voulu faire un effort pour se hisser, manqua de forces et tomba au fond de la calle de toute la hauteur du bâtiment. Nous accourumes à son secours, nous le crumes tué; quelques matelots se jettèrent dans la calle, en se laissant glisser par la corde, et nous aidèrent à relever notre pauvre doyen, il étoit meurtri, ses cheveux blancs ensanglantés.... Le féroce capitaine accourt au bord de l'écoutille et crie d'une voix forte : « Matelots, vous connoissés l'ordre qui vous défend de communiquer avec les déportés, retirés vous et qu'on fasse donner un verre d'eau à ce malade. »

Le capitaine la Porte n'oublia aucun des tourments qui pouvoient nous faire succomber, ce fut par une recherche de barbarie qu'il ne voulut jamais nous faire donner une échelle pour grimper sur le pont, de manière qu'étant obligés de se hisser par une corde dans le vuide des écoutilles, ceux d'entre nous qui étoient trop affoiblis, ceux-là même à qui le renouvellement d'air étoit le plus nécessaire, n'en pouvoient profiter.

On nous refusoit les plus vils secours, les ustensils les plus indispensables; nous quatre prisonniers de la fosse aux Lions demandâmes au moins un peu de paille ou quelque moyen de nous défendre des meurtrissures dans le roulis du bâtiment. « Ils se moquent de moi » s'écrioit le capitaine, « le plancher est trop doux pour ces brigands, je voudrois pouvoir faire paver la place qu'ils occupent. »

Nos compagnons firent observer au capitaine par le bon petit mousse Aristide, qu'ils n'avoient point de cuillers, ni de tasses, ni d'écuelles pour séparer les portions, il ré-



pondit : « qu'est-il besoin de cuillers pour manger des gourganes et du biscuit? Ces gueux là n'ont-ils pas leurs doigts, et ne savent-ils pas boire au baquet? D'ailleurs, ajouta-t-il, qu'ils cessent de me fatiguer; ils doivent comprendre que dans la position où ils sont toutes ces recherches sont fort inutiles. »

Le quatorzième jour de notre navigation le manque d'air et d'aliments avoit réduit le plus grand nombre d'entre nous à la dernière extrémité. Le chirurgien ne nous avoit donné dans ses courtes visites d'autre consolation que de nous dire que nous ne souffrions que du mal de mer, et que quant au scorbut nous trouverions de quoi nous guérir, que la Guiane abondoit en tortues. »

Pichegru étoit le seul des quatre prisonniers de la fosse aux Lions qui ne fut pas attaqué du mal de mer, mais il souffroit d'autant plus de la faim, il avoit des accès de rage; cependant comme il avoit conservé plus de force il soignoit ses camarades.

Le 4 Octobre 7 heures du matin, on avoit ouvert les écoutilles pour aérer le bâtiment : un jour un peu plus clair que de coutume pénétoit dans la fosse; nous luttions contre la mort; nos regards éteints pouvoient à peine exprimer nos mutuels adieux, lorsque tout à coup le commandant de la garnison du vaisseau, le brave capitaine Hurto, que nous n'avions remarqué que par la décence de ses manières à notre égard, saute dans la calle, tombe au milieu de nous, et se blesse à la jambe. « Messieurs, nous dit il, tout troublé, ne me perdés pas, ne me perdés pas, je ne puis tenir à tant d'horreurs. Voilà du thé et du sucre, maître Dominique va vous apporter de l'eau chaude : entendés vous maître Dominique? Vous pouvés vous fier à lui; au moins ne me perdez pas. J'ai besoin de mon état pour nourrir ma famille, ma pauvre femme! » Il articuloit

à peine, les sanglots l'étouffoient : « ah ! ciel, moi ! moi ! — il faut que j'exécute de telles horreurs ! » Ce fut les dernières paroles que nous entendîmes, il disparut.

Bientôt après maître Dominique nous apporta de l'eau chaude, et une écuelle. Ce breuvage fut pour nous la manne céleste ; il nous rendit à la vie. Mais ce qui nous ranima davantage, ce qui rouvrit nos cœurs, ce fut cet acte d'humanité inattendu, cette preuve que la providence ne nous avoit point abandonnés et qu'il y avoit quelques anges de consolation au milieu des démons auxquels nous étions livrés.

Le 7 Octobre nous nous trouvions à la vue des côtes d'Espagne ; Marbois l'avoit remarqué, il avoit appris par un matelot qui lui avoit vendu furtivement du pain de maïs, que nous étions vis à vis la baye de St. Andero, et que des gens de la côte sur la quelle nous courions des bords, avoient apporté quelques rafraichissements. Il pensa qu'il falloit faire une dernière tentative auprès du capitaine, que c'étoit la dernière occasion de nous procurer des vivres frais, et que peut-être son avarice l'emportant sur sa barbarie, il permettroit qu'on alla à terre acheter pour notre compte tout ce dont nous manquions. Marbois redigea donc une lettre qui fut portée au capitaine par le fidèle Aristide. En voici le précis :

« N'ayant point été prévenus de notre embarquement  
« pour un si long voyage, nous n'avons pu faire aucune  
« provision ; vous ne nous avés pas donné connoissance  
« des ordres et des instructions que vous avés reçus pour  
« ce qui concerne notre traitement à votre bord. Il n'est pas  
« possible que vous ayez l'ordre de nous faire mourir de  
« faim, et nous devons croire que les barbaries que vous  
« exercés envers nous, sont un abus de votre autorité.  
« Songés que vous pourrés vous en repentir un jour, que



« notre sang pesera sur votre tête, et que c'est peut-être à  
« la France entière, mais certainement à nos familles, à nos  
« frères et à nos fils que vous aurés à rendre compte de  
« l'existence des hommes que le sort a mis dans vos mains.

« Nous demandons qu'avant de quitter les côtes d'Espagne  
« et le travers de la baye de St.-Andero, vous envoyés un  
« canot à terre pour faire, à nos frais, les provisions qui  
« nous sont indispensables. »

Le capitaine la Porte répondit : « Je n'ai point de ven-  
geance à redouter. Je n'enverrai point à terre ; je ne chan-  
gerai rien aux ordres que j'ai donné, et je ferai sangler de  
coups de garcettes au premier qui m'ennuyera par ses  
représentations. »

Le 9 Octobre au matin nous apprimes par le mousse  
Aristide que nous venions enfin de doubler le cap Ortigal et  
le soir du même jour Pichegru descendant dessus le pont  
nous dit, qu'on avoit perdu de vue les côtes d'Europe,  
et que nous faisons route au nord avec bon vent. La cor-  
vette *la Vaillante* est très bonne marcheuse et filoit jusqu'à  
douze nœuds quand il venoit *bon frais*. Je dois placer ici  
une singularité qui n'a de remarquable que le malheureux  
à-propos : c'est que Villot commandant alors à Bayonne où  
cette corvette avoit été construite, en avoit été le parrain,  
et se trouvoit enchainé sur la même quille qu'il avoit de sa  
main détachée du berceau.

Dès les premiers jours qu'il nous fut permis de nous  
promener sur le pont, nos regards cherchoient à pénétrer  
les dispositions des gens de l'équipage. Nous nous étions  
aperçus que maître Dominique, celui dont j'ai parlé plus  
haut, et qui étoit le premier maître d'équipage, agé d'en-  
viron soixante ans, paroissoit ému lorsque quelqu'un de  
nous sortoit comme un spectre de ce tombeau. Jamais il ne  
nous fixoit sans être attendri. Nous l'avons vu plusieurs

fois, assis au pied du grand mat versant de grosses larmes pendant notre promenade. Nous apprimes par le capitaine Hurto que c'étoit maître Dominique, qui lorsqu'il étoit de service pendant la nuit jettoit dans la calle des morceaux de pain et de fromage, quoique n'ayant presque plus de dents il se privoit de sa ration de pain pour nous la donner. La première fois qu'il nous apporta de l'eau chaude sous prétexte d'aller nettoyer la pompe, nous nous empressames de lui témoigner notre reconnaissance : cet homme dont le ton étoit sévère même brutal envers les matelots, ce brave homme tomba presque évanoui dans nos bras : « Ah ! Messieurs, nous dit-il, ce voyage me coutera la vie parce qu'il faut que je renferme mon chagrin. »

Dominique étoit sans cesse occupé de nous procurer quelque adoucissement. Il avoit bien de la peine à tromper la vigilance du capitaine : c'étoit Aristide qui faisoit ses commissions auprès de nous, et quand il n'étoit pas content de son exactitude, et de son intelligence, il battoit ce pauvre petit, nous avions le chagrin de l'entendre pleurer, et l'inquietude que celà ne fit découvrir Dominique ; les soldats qui remarquoient les fréquentes visites d'Aristide lui reprochoient les soins qu'il nous donnoit et le battoient aussi. Mais l'excellent enfant ne disoit rien et ne se plaignoit jamais.

Dominique parvint à acheter pour nous quelque fois du pain et du vin, on lui vendoit pour nous la livre de pain quatre franes et autant le verre de vin.

Un jour il étoit tout joyeux, il prévint Mr. de Marbois qu'il vouloit nous donner à souper, et que nous ne devions pas manger les fèves de la distribution, en effet à minuit il nous envoya un derrière de cochon roti, avec un pain et du vin, c'étoit sûrement la provision particulière, la dernière ressource du bon Dominique.

Son active humanité trahit son secret, il fût découvert



par le capitaine, qui devant tout l'équipage lui demanda compte de sa conduite, le menaça des fers et de la mort ; nous entendions cette scène. Dominique ne démentit point son caractère, il avoua tout, « je regrette, dit-il, fermement, de n'avoir pu offrir d'avantage à ces messieurs ; je voudrais les soulager au prix de mon sang, faites moi fusiller tout de suite, que vous faut il de plus ? faites moi fusiller. » Le capitaine resta muet, le lieutenant Dubourg prit le parti de Dominique, le second maître Chapuiset avoit partagé ses honorables torts, peut-être que la Porte n'étoit pas aussi sur de son équipage que des soldats de sa garnison. Dominique s'étoit chargé de plusieurs lettres pour nos familles, elles ont été fidèlement remises, mais le ciel a dérobé cet homme vertueux aux témoignages de notre reconnoissance ; ou plutôt il l'a acquittée, il est mort peu de tems après le retour de *la Vaillante*.

Notre situation attendrissoit quelquefois les cœurs les plus durs ; un jour le vieux général Murinais étoit assis appuyé contre l'affut d'un des canons de chasse, pendant le souper de l'équipage ; il cherchoit à macher le mauvais biscuit qui nous étoit distribué, et n'ayant plus de dents, il ne pouvoit ni le broyer, ni l'amollir ; le capitaine passant près de lui, fut tout à coup frappé de la belle figure de ce vieillard que les matelots regardoient avec un respect involontaire, « je vois que vous ne pouvés broyer le biscuit, lui dit-il, je vais vous faire donner du pain ; non Monsieur, lui dit Marinais d'une voix assurée, je ne veux rien de vous, faites votre devoir, je n'accepterai de vous aucune préférence, je ne veux rien que mes camarades ne partagent, laissés moi en paix. »

Vers le 16 Octobre nous étions par le travers et au nord des Açores, le vent étoit violent, et la mer très grosse, un bâtiment portugais venant de la côte du Brésil tomba dans

notre route, le capitaine lui donna la chasse, le prit et en l'amarinant la corvette souffrit un assez violent abordage ; pendant que le capitaine la Porte et son équipage pilloient les malheureux passagers, le brave maître Dominique songeoit à nous faire des provisions à la faveur du désordre, il nous apporta des noix de Para et des cocos.

Malgré les petits secours que l'humanité du capitaine Hurto et de maître Dominique et l'activité d'Aristide nous procuroient de temps en temps, la faim nous tourmentoit cruellement, et pourtant le dégoût du biscuit noir que nous ne pouvions briser sans rencontrer de gros vers vivants, n'étoit pas vaincu par cette faim dévorante. Les grosses fèves ou gourganes étoient encore plus dégoûtantes, soit malpropreté, soit mauvaise intention, jamais on ne nous apportoit un baquet que nous n'y vissions surnager des cheveux et de la vermine.

Depuis que les maux violents causés par le mouvement des vagues avoient cessé, la cruelle faim produisoit parmi nous des effets différents. Le plus grand nombre étoit affoibli, presque éteint, surtout Troncon-ducoudray, Laffon-Ladebat et Barthélemy, au contraire Marbois, Villot et Dossonville avoient des accès de rage et les aliments grossiers qu'ils prenoient en trop petite quantité, ne faisoient qu'exciter leur appétit dévorant. « Sans doute que le directoire dine mieux que nous dans ce moment », disoit un jour l'un d'entre nous en regardant le baquet de fèves noires. Oui, reprit un homme qui nous écoutoit, et qui ne nous parla que cette seule fois, je ne me permets pas de le nommer : « Oui, les directeurs ont un meilleur diner, mais je doute qu'ils dinent aussi tranquillement, et qu'ils montrassent le même courage s'ils étoient à votre place. »

Je me souviens dans ce moment d'un trait plus remarquable, un seul mot, un cri qui fit frémir notre féroce capi-



taine. Marbois se promenoit sur le pont et souffroit de la faim jusqu'à ne pouvoir plus se contenir ; le capitaine passa tout près de lui, « j'ai faim, » lui cria Marbois d'une voix forte quoiqu'altérée et le regardant avec des yeux étincelants, « j'ai faim, donne-moi à manger, ou fais-moi jeter à la mer ». Le cerbère resta comme pétrifié, il fit porter à manger à Marbois.

Un autre jour Villot dévorant des yeux tout ce qui pouvoit le repaître, acheta d'un matelot une livre de sain doux et l'avalala sur le champ, il en fût très malade.

C'est dans cet état que nous arrivâmes au tropique, et la douceur du climat dans les belles mers, ne faisoit qu'exciter d'avantage notre estomach. Les horreurs de cette famine ne s'effaceront jamais de ma mémoire. Le malheureux Dossonville pousoit des cris de rage jusqu'à nous faire craindre d'en être mordus. L'équipage avoit pris un très gros requin ; le capitaine ordonna qu'on nous donna la portion de l'état major, c'est à dire la plus mauvaise. On sait combien la chair de ce monstre est huileuse, indigeste et malsaine, nous étions tellement affamés que nous aurions dévoré le requin. Dominique nous fit dire de refuser cette distribution, et le soir il nous envoya la moins mauvaise partie du requin très bien assaisonnée avec des oignons, beaucoup de vinaigre et du piment. — Dossonville en mangea lui seul plus de six livres avec une effrayante voracité. Il fût au moment d'en périr. Ces secours généreux de Dominique, si nous les obtenions quelquefois d'une autre main, ce n'étoit qu'à haut prix. On calculoit pour nous dépouiller le degré de nos souffrances. Ainsi Dossonville donna un très bon surtout de drap bleu tout neuf pour un pain de trois livres ; vers ce temps là un mouvement d'impatience de Pichegru, fournit au capitaine Laporte, un prétexte de nouvelles vexations envers les quatre prisonniers de la fosse aux Lions. — Le mousse bordelais

malgré nos prières et nos menaces, nous apportoit toujours le baquet de fèves noires si malpropre que nous ne pouvions y toucher. Un jour que Pichegru pressé par la faim attendoit avec impatience cette grossière pâture, le mousse arrive avec le baquet presque couvert de cheveux. Pichegru ne put se retenir et repoussa le mousse qui tomba dans le baquet, et s'étant brulé, jetta des hauts cris, appela au secours. Pichegru s'accusa : nous ne voulumes point convenir qu'il fut seul coupable : le capitaine nous fit mettre aux fers tous les quatre et même pendant les deux premiers jours avec les deux pieds. Nous souffrions beaucoup, nous étions enchainés depuis six jours et le capitaine ne paroissoit pas disposé à nous dégager, lorsque le seul motif qui puisse agir sur les hommes criminels, la crainte l'y forca.

Depuis la prise du vaisseau portugais l'équipage étoit mécontent de l'infidélité du capitaine dans le partage, quelques matelots murmuroient tout haut, la pitié pour notre sort se joignoit à leurs plaintes, nous étions mêlés avec eux au gaillard d'avant ; ils avoient sous leurs yeux des généraux chargés de fer. Pichegru surtout, fixoit leur attention, redoubloit leur intérêt. Le septième jour, le capitaine nous replongea dans la fosse aux Lions. Certes il fût bien avisé, il n'avoit pas un moment à perdre.

Peu de jours après la *Vaillante* fit encore une prise, c'étoit un bâtiment anglais qui venoit de Londres et alloit à Antigoa, le capitaine la Porte voulut sans doute se raccommoier avec son équipage car il permit et donna même l'exemple du plus affreux pillage ; un colonel anglois, passager sur ce bâtiment ayant voulu reclamer sa malle, fût mis avec nous pendant le reste de la traversée dans la fosse aux Lions.

Nous étions au déla du tropique quand un vaisseau suédois allant à St. Barthélemy prit chasse devant la *Vaillante*, qui ne put l'atteindre qu'à cinq heures du soir ; le brave lieu-



tenant Dubourg, le même qui nous avoit donné des marques d'intérêt, fût chargé de visiter ce bâtiment, lorsqu'il revint, il assura le capitaine que le bâtiment étoit en règle, et il ajouta : « c'est le même bâtiment qui étoit avec nous dans la rade de Blaie lorsque nous y avons mouillé, il transporte beaucoup de colons françois que la loi du 19 fructidor force à quitter la France. — Vous trouvés ce vaisseau en règle ; dit la Porte en fureur, un royaliste ne parleroit pas autrement, allez ajouta-t-il, en s'adressant à un autre officier, visités encore une fois ce vaisseau, et s'il s'y trouve des condamnés à la déportation, ils seront de bonne prise » ; heureusement il ne s'y trouva aucun de ces derniers, mais croira-t-on que pour s'en assurer en confrontant le rôle d'équipage avec les tables de proscription, ce misérable nous demanda à nous mêmes de lui prêter le bulletin des loix, où se trouvoit rapportée tout au long cette loi sanguinaire, notre prétendue condamnation et la liste fatale ; il est inutile que j'observe qu'on se refusa à une demande aussi impertinente.

Nous étions à la mer depuis plus de quarante jours ; nous nous estimions très proche du cap Nord, quoique nous n'eussions encore remarqué aucun changement dans la couleur des eaux. Un calme plat nous retenoit, l'excessive chaleur achevoit de nous accabler : Aubry déjà presque inanimé gémissoit doucement et après avoir énuméré toutes nos misères, « hélas ajouta-il, que ne nous a-t-il jettés à la mer. » « Vous en êtes encore le maître, dit le capitaine qui l'écoutoit à son insu, et vous me ferés plaisir. Je vais vous faire donner une échelle pour vous aider à monter sur le pont. »

Enfin le cinquantième jour au lever de l'aurore, nous entendimes crier : « Terre, Terre, » nous nous sentimens animés d'une nouvelle vie. C'étoit depuis le 4 Septembre, jour de notre arrestation, le premier rayon d'espérance, et

nos bourreaux étoient parvenus à nous faire desirer ardemment la terre d'exil.

Quand nous montâmes sur le pont, nous aperçûmes le continent et une terre plus élevée que le reste de la côte, et qui avoit été reconnue pour être l'attéragé du Cap Nord, on ne distinguoit encore que des masses, mais ce spectacle confus suffisoit à notre impatience, notre imagination pénéroit déjà ces forêts, nous y représentoit notre azile, arrangeoit, ornoit même notre retraite. Nous allons, disions nous, échapper enfin aux regards de nos bourreaux, nous allons parcourir librement cette terre, nous y trouverons des consolations, peut-être de nouveaux amis. Il suffira à nos persécuteurs d'avoir mis l'océan entre eux et nous, ils seront rassurés, ils se croiront assez vengés par l'abandon que nous avons éprouvé, et par l'oubli profond qui nous attend.

Sortis de la *Vaillante*, nous rassasier, boire de l'eau fraîche, étoit pour nous le souverain bien. Dans les ardeurs de la faim et de la soif, Marbois, qui avoit été autrefois intendant de St. Domingue et qui connoissoit parfaitement les productions de ce pays, ne nous entretenoit que des fruits délicieux que nous allions cueillir, il soutenoit notre dernier soufle par ces illusions que les brises de terre sembloient déjà réaliser, en portant jusqu'à nos sens émoussés les parfums des citronniers et des annanas.

Le 10 Novembre à 5 heures du soir la corvette mouilla dans la grande rade de Cayenne à la vue et à trois lieues de la ville. Dès ce moment nous eumes la permission de nous promener sur le pont à toute heure ; mais le capitaine renouvela à son équipage la défense de communiquer avec nous, il fit sur le champ prévenir de notre arrivée l'agent du directoire Jeannet qui remplit à Cayenne les anciennes fonctions de gouverneur.

Le 11 Novembre avant midi, une goëlette commandée



par le capitaine marchand Despeyroux vint nous prendre. La Porte fut très étonné que l'agent général ne l'eut pas appelé, et qu'il ne le chargeât point de nous conduire lui-même à terre; l'ordre qu'il reçut en même temps de rester au mouillage sans approcher d'avantage de l'isle de Cayenne et la défense de communiquer et de laisser débarquer aucun individu de son équipage, sous peine de mort, l'inquiéta beaucoup; il ne vouloit point, disoit-il nous remettre à d'autre officier qu'à l'agent lui-même et nous avons seû depuis par maître Dominique, que soupçonnant Jeannet d'être déjà trop bien instruit des derniers événements, il fut au moment de lever l'ancre et de faire voile pour la Guadeloupe pour nous livrer au fameux Hugues, le tyran des Antilles.

Cependant l'ordre étoit positif, il fut contraint de lâcher sa proie, il nous fit escorter par un détachement de sa garnison dont le brave Hurto prit le commandement pour nous accompagner jusqu'au rivage et recevoir nos adieux; nous passâmes sur la goëlette recueillant en même temps les derniers regards du tigre irrité et les bénédictions de Dominique, si bien exprimées dans ses yeux baignés de larmes.

La goëlette mouilla à une portée de canon du rivage; des chaloupes qui étoient venues au devant de nous, nous y conduisirent : nous débarquâmes avec beaucoup de difficultés sur une plage parsemée de rochers où la mer très houleuse brisoit avec violence, nous nous trouvâmes en face de l'hôpital, qui est un fort bel édifice, bâti au bord de la mer à l'extrémité nord de la Savanne<sup>1</sup>.

Un peuple nombreux étoit accouru au devant de nous, tous les magistrats et les principaux habitants de Cayenne s'y rendirent et il nous fut aisé de comprendre par l'im-

1. Prairie en langue du pays.

pression que nous fîmes sur eux que la seule curiosité ne les avoit point attirés; le commandant des troupes, Desvieux nous reçut avec une garde negre fort bien tenue et nous escorta jusqu'à l'hopital, mais du moins avec politesse; il permit aux principaux habitants qui s'empressoient autour, de nous donner le bras; nous retrouvâmes des hommes, nous reconnûmes des françois; nous trouvâmes à l'hopital l'agent du directoire Jeannet avec son secrétaire Mauduit, il donna au capitaine Hurto un reçu de seize déportés après en avoir fait faire l'appel.

Jeannet en nous recevant dans la galerie supérieure de l'hopital laissa échapper quelques larmes, « vous avés bien souffert, Messieurs, nous dit-il, il n'est que trop facile d'en juger; je vous ai fait préparer ici un logement, quelque resserré qu'il vous paroisse, c'est pourtant, ce que j'avois de mieux à vous offrir pour ce moment, c'est aussi la situation la plus salubre et qui convient le mieux à votre état; vous êtes entre les mains des respectables sœurs de la charité; elles ne vous laisseront manquer de rien; j'aurai moi-même soin que vous soyés pourvus de vivres et de rafraichissements; comptez que tant que je pourrai agir d'après ma volonté, vous aurés lieu d'être contents. »

Il se retira sans donner aucun ordre, aucune consigne qui pût nous gêner, sans nous défendre même d'aller en ville.

Un changement si subit dans notre situation, les soins compatissants de ces bonnes sœurs, la saveur des aliments fraix et des fruits, nous rendoient à l'existence; nous ne doutions point qu'après notre entier rétablissement on ne nous laissat aux termes de la prétendue loi du 19 Fructidor entièrement maîtres de disposer de nos personnes; nous étions confirmés dans cette certitude par l'esprit même des rapports mensongers que nous avions lus et dans lesquels les orateurs de la minorité triomphante dans les deux conseils



s'efforçoient de dissimuler à leurs collègues subjugués l'injustice et la barbarie d'une proscription en masse, en la représentant comme un simple exil; j'entendis plusieurs de nos compagnons, particulièrement Laffon, regretter de n'avoir point auprès de lui sa femme et ses enfants pour s'établir volontairement dans cette colonie, qui paroissoit jouir d'une tranquillité depuis longtemps bannie de la métropole.

Ces songes consolants furent malheureusement bientôt dissipés, tout changea de face. Le gouverneur Jeannet, effaça dès le lendemain par une conduite toute opposée les effets et l'impression de son humanité momentanée, plus coupable et plus cruel de nous avoir donné de fausses espérances que d'avoir renouvelé notre supplice.

Cette partie de notre malheureuse histoire seroit aussi inintelligible pour le lecteur, que la conduite de Jeannet nous parut inexplicable, si je ne disois ici les causes de ce changement telles que nous les avons apprises par des témoins fidèles dont la bonne volonté et le courage n'ont pu rien changer à notre sort, et dont je dois taire les noms et les divers bienfaits gravés également dans mon cœur.

J'essaye d'abord de tracer l'image de ce bizarre proconsul.

Jeannet, neveu de Danton, est un homme d'environ quarante ans, son extérieur est agréable; ses manières polies, son regard fin et même spirituel; il est manchot du bras gauche, mais d'ailleurs très bien fait.

Jeannet appartenoit à la faction redoutable qui opprima le Corps Législatif en 1792, renversa le trône et détruisit avec le pouvoir exécutif la constitution monarchique. Je n'ai aucune foi au témoignage des personnes que j'ai entendu le charger de complicité avec les plus grands criminels, pour noircir légèrement sa vie passée; je me borne à croire qu'il

servit assez bien la faction de son oncle pour que celui-ci put le faire récompenser. Il fut nommé gouverneur à Cayenne peu de tems après le rassemblement de la convention.

L'assez bon état où se trouve la colonie, l'ordre qu'il y a maintenu, prouvent sa capacité; son administration a toujours été ferme, il s'est montré juste envers les propriétaires, quoiqu'en les tenant dans sa dépendance par la terreur des negres qu'il a sçu à la fois contenir et s'affectionner : les habitants reconnoissent qu'ils lui doivent la conservation de leurs propriétés.

Lorsque Danton prévenu par son rival, succomba avec son parti sous celui de Robespierre, Jeannet ayant refusé de faire proclamer la liberté des negres, fut obligé de quitter la colonie et se retira aux Etats-Unis.

Rentré en France après le neuf thermidor, il fut réintégré dans sa place peu de tems après l'installation du directoire; les propriétaires le reçurent avec plaisir, et il justifia leur confiance en reprimant les terroristes. Les affreux Billaud-Varennés et Collot d'Herbois déportés à Cayenne y jouissoient de leur liberté, et loin d'expié leurs forfaits, ils en méditoient de nouveaux sous les auspices d'un commandant<sup>1</sup> digne d'être à leurs ordres. Le retour inattendu de Jeannet prévint l'explosion d'une conjuration tramée par les negres et dirigé par Collot d'Herbois, pour faire massacrer à la fois tous les blancs. Une négresse vint révéler le secret qu'elle avoit surpris; Jeannet fit arrêter et conduire au fort de Sinamary Collot d'Herbois et son collègue Billaud Varennés qui, dit-on, n'étoit pas dans le complot, mais Jeannet ne pût empêcher la rébellion des negres qui ne fut reprimée qu'après qu'on en eut fait un grand carnage Collot d'Herbois étant tombé malade peu de tems après fut trans-

1. Cointet.



porté à l'hôpital de Cayenne où il mourut : Billaud Varennes est encore au fort de Sinamary.

On peut juger par ces détails que Jeannet lié avec le parti qui avoit fait le 9 Thermidor tenoit ferme contre les anarchistes, et suivant la conduite si naturelle que ses amis auroient du imiter en France, il s'étoit lié avec tous les honnêtes gens par un intérêt commun, dont la garantie reposoit sur le maintien des nouvelles loix ; il protégeoit les propriétés, il seut, malgré la pleine exécution des décrets pour la liberté des Negres, les rétenir dans leurs ateliers.

Les soins que prend Jeannet de faire respecter les propriétés, ne sont pas désintéressés, on l'accuse de rapacité ; il lève arbitrairement les impositions et ne rend aucun compte : il saisit impitoyablement tous les batiments qui tombent entre ses mains, amis, neutres, ennemis, il confisque en corsaire, il partage en voleur<sup>1</sup>, il s'est approprié

1. Je certifie, que pendant notre captivité à la Guyane, Jeannet a saisi au moins douze vaisseaux, soit Hambourgeois, Suédois, Danois, Hollandois, enfin un Ragusien : tous destinés pour Surinam, j'en excepte celui de Raguse qui alloit à Veracruz. Comme l'histoire de sa prise et de sa saisie a fait beaucoup de bruit dans la colonie, je vais en dire un mot. Ce vaisseau sortoit d'un des ports d'Espagne, il étoit chargé de vin et d'autres denrées pour le Mexique ; il faut croire que le capitaine connoissoit peu la mer Atlantique ; après deux mois de navigation, il aterra à Cayenne, ne sachant où il étoit, il envoya son canot à terre, bientôt il sut qu'il étoit chez une nation amie de la sienne ; il fit demander la permission de relâcher quelques jours et de faire eau. Le tout lui fut accordé. On le visita et révisita. Par malheur, il étoit si en règle qu'il n'y avoit pas moyen d'y mordre. Après cinq jours de relâche on le laissa partir ; il faisoit gros temps, le vaisseau fut très endommagé vis-à-vis les *isles du diable* et forcé de rentrer à Cayenne. « Oh ! pour le coup, s'écrie Jeannet, c'est un espion, un agent de Pitt ; » à l'instant il envoie un garnison à bord du vaisseau, fait arrêter le capitaine, et envoie chercher le tribunal de commerce, il leur annonce que les magasins de la colonie sont épuisés, qu'il ne sait plus quel parti prendre, qu'il ne voit d'autre expédient que de saisir le Ragusien. « Au reste, MM., ajouta Jeannet, point de scrupule, je me charge de tout, cela vaut encore mieux que de lâcher la bride aux nègres, vous m'entendez. » Deux membres de ce tribunal donnèrent leur démission plutôt que de partager l'iniquité d'un tel procédé, les autres brigands avec les deux qui leur furent adjoints

comme biens nationaux la jouissance des plus belles habitations confisquées ou séquestrées, il fait surtout très bien cultiver la belle habitation du général la Fayette, la Gabrielle, qui lui rapporte, dit-on, près de £. 300 000, l'habitation des jésuites, la royale, et celle de Beauregard, grossissent aussi le trésor de ce satrape.

Après ces succès, et avec de telles dispositions Jeannet voyant le gouvernement républicain s'affermir, étoit bien éloigné de croire à un nouveau regne de terreur : la nouvelle des événements du 18 Fructidor qu'il avoit appris avant notre arrivée par un bâtiment américain sur le quel il fit mettre un embargo, les noms des principaux acteurs tels qu'Augerau, Sottin, etc., lui causèrent un tel effroi, qu'il fût au moment de quitter une seconde fois la colonie; le terme de ses pouvoirs étoit expiré, il ne doutoit pas qu'un ami de Billaud Varennes ne vint bien-tôt le remplacer, il croyoit voir évoquer les mânes de l'affreux Collot. Les habitants l'engagèrent à rester et à attendre de nouveaux éclaircissements.

Le rapport exact que dut faire le lieutenant Dubourg de la corvette *la Vaillante* au moment de notre arrivée, le tableau que son humanité présenta sans doute à Jeannet des maux que nous avions soufferts, confirmèrent apparemment ses premiers aperçus, et nous valurent le bon accueil qu'il nous fit à l'hôpital.

Cependant le capitaine la Porte furieux et d'autant plus confisquèrent le vaisseau ; le jugement est motivé, « sur ce que la République de Raguse a fourni des vivres à l'armée de l'empereur, malgré les ordres du grand Seigneur le fidèle allié de la République Française, et qu'elle en a refusé à Buonaparte, etc. » Je tiens tous ces faits, connus de tous les déportés, d'un des deux juges qui donnèrent leur démission ; en se retirant de Cayenne, il passa au fort de Sinamary. Le Directoire au reste n'ignore aucune de ces horreurs. Jeannet est celui qui de tous est le moins coupable. Le Gouvernement ne lui envoie ni argent, ni vivres, il faut qu'il entretienne six ou huit cents hommes de troupes et qu'il paye les fonctionnaires publics.



blessé des précautions outrageantes de l'agent, qu'il étoit lui-même sur et se sentoit fier de la confiance du directoire, ne se tint point pour battu, il écrivit à Jeannet, insista pour le voir et lui remettre lui-même à Cayenne<sup>1</sup> des lettres et des instructions particulières dont il étoit porteur. Jeannet circonvenu d'ailleurs pas des révolutionnaires tels que son secrétaire Mauduit et le capitaine Malvin ne put reculer, il permit au capitaine la Porte de venir à terre, et l'invita à diner.

Nous le vîmes arriver vers quatre heures du soir dans sa chaloupe et nous dûmes frémir.

Comme c'est à la suite de ce diner que notre perte fût résolue, les détails que nous en avons appris méritent quelque attention.

Pendant que Jeannet lisoit attentivement ses dépêches, la Porte ajoutoit au texte les plus perfides commentaires, et il étoit soutenu par des conseillers plus perfides encore ; « ces scélérats que j'ai amené, disoit-il, avoient déjà allumé la guerre civile en France, où ils massacroient impunément les républicains, nous étions tous vendus aux princes, nous voulions tous proclamer le roi, nous espérions encore renouer la partie, nous nous étions ménagé des intelligences à Cayenne, » et nous avons les moyens de faire une révolution en faveur de Louis XVIII ; le directoire, ajoutoit-il, en étoit informé.

Ces calomnies qui fermoient la bouche aux honnêtes magistrats, qui se trouvoient à ce diner, enhardissoient les révolutionnaires, qui n'attendoient pas que l'agent général se fut expliqué, pour éclater contre nous.

Jeannet se défendoit encore, et sembloit capituler avec sa conscience, il parcouroit la liste des déportés et marquant

1. Je puis attester que trois personnes de Cayenne ont lu une lettre particulière de Rewbel à Jeannet.

de l'œil les conventionnels contre lesquels une vieille haine de parti l'animoit peut-être : « je ne vois, dit-il, qu'un petit nombre de coupables; plus je lis et médite mes dépêches, et moins je puis les comprendre », il interrompit deux fois les déclamations du capitaine la Porte. Pour lui parler de l'état affreux où nous étions : « n'est-il pas vrai, capitaine, que ces messieurs ont bien souffert? — Oui, répondit insolemment la Porte, oui, ils ont souffert, et si j'eusse exécuté mes ordres, je n'en eusse pas conduit un seul jusqu'ici. »

Le lendemain 18 Novembre; on nous défendit de sortir de nos chambres, nous fumes gardés à vue; aucun prétexte, aucun besoin ne nous dispensoit de cette importune vigilance, il fut défendu aux habitants d'avoir désormais aucune communication avec nous, quelques uns bravèrent le danger de contrevenir à ces ordres rigoureux; d'autres nous firent parvenir des rafraichissements.

Un mulâtresse nommée Marie Rose, femme d'environ quarante ans, fort riche et respectée par toute la colonie à cause de sa piété, et de son humanité toujours active, se distingua par son généreux empressement à nous envoyer, à nous apporter elle même tout ce qu'elle savoit nous être nécessaire, ou qu'elle croyoit devoir nous être agréable. Elle étoit si souvent avec les bonnes sœurs de la charité que la défense de communiquer avec nous ne pouvoit l'atteindre; l'hôpital étoit l'habitation favorite de Marie Rose, et ses visites y furent d'autant plus fréquentes que nous devenions plus malheureux. Ce vif intérêt qu'elle prit à notre sort ne s'est jamais refroidi; c'étoit à Pichegru qu'elle adressoit toujours ses petits dons, et il n'a jamais manqué de les partager avec ses compagnons d'infortune, comme aussi la reconnaissance que nous devons tous à cette excellente femme

Marbois, Troncon-Ducoudray et Murinais demandèrent



la permission de se promener; il nous fut permis d'aller pendant une heure le matin et une heure le soir sur la Savanne, jusques aux murs de la ville, accompagnés d'une garde, Desvieux veilloit lui-même à ce service, il avoit injurié Marie Rose; il voulut faire fusiller deux sergents du régiment d'Alsace, parceque Marbois leur ayant adressé la parole en allemand, ils s'étoient entretenus avec lui; il ne fallut pas moins que les sollicitations d'un grand nombre d'habitants pour sauver ces malheureux. Desvieux faisoit trembler Jeannet lui-même : il ne pardonna pas aux sœurs de la charité l'intérêt qu'elles nous avoient témoigné pendant notre court séjour auprès d'elles. « Vos déportés sont perdus, disoit-il énergiquement à la supérieure, ils sont perdus, et s'ils ne crévent bientôt, nous trouverons moyen de les expédier. » (Ce Desvieux est un ancien capitaine de dragons qui a été aide de camp de Mr. Boufflers, et qui appartenoit, dit-on, à une ancienne famille de robe.)

Ainsi se passèrent les premiers jours après notre débarquement; malgré ces nouvelles rigueurs, nous espérions encore que la loi seroit exécutée, et qu'on nous laisseroit en paix dans les limites de notre exil : notre sort n'étoit point décidé : les habitants demandoient à nous recevoir chez eux : Jeannet leur repondoit qu'il ne pouvoit pas nous séparer, ni hasarder de troubler la tranquillité de la colonie : il résolut, dit-on, d'abord de nous placer à l'ancienne habitation des Jésuites.

Les terroristes crièrent, menacèrent, demandèrent la même faveur pour Billaud Varennes, et reprochèrent à Jeannet de le retenir prisonnier malgré l'ordre du directeur, qui portoit qu'il jouiroit de la liberté d'aller et de venir dans tout le territoire de la colonie.

Le lâche proconsul céda et de la même main que nous avions vu peu de jours avant dérober les larmes de la pitié,

il signa l'ordre barbare de notre seconde déportation.

Le 18 Novembre au matin nous fumes avertis de nous tenir prêts à partir pour les cantons de Sinamary.

Les membres du Conseil des Anciens proposèrent de protester contre cette extension d'une loi qui en elle même étoit la violation de toutes les loix ; ceux du Conseil des cinq-cents pensèrent que ce seroit reconnoître en quelque sorte la légalité de l'acte de proscription, et celle des agents qui l'exécutoient, ils préférèrent d'obeïr passivement, et je me rangeai à leur avis. Jeannet se contenta de faire répondre négativement par l'intermédiaire d'un commissaire de marine ; jamais il n'a répondu directement à aucun déporté, et il a toujours défendu qu'on nous donna copie des lettres et des ordres qu'il nous faisoit communiquer.

Les plus malades qui paroissoient hors d'état d'être transportés, réclamèrent en vain : le vieux général notre brave doyen Murinais ne put obtenir de rester à l'hôpital, il étoit au désespoir, il prit sur lui d'écrire particulièrement à Jeannet : « Faites vous rendre compte de l'état où je suis, votre ordre est pour moi un arrêt de mort. » Jeannet fût sourd aux prières de tous les habitants, aux larmes des bonnes sœurs de l'hôpital ; il fallut partir.

Nous recûmes les adieux du brave capitaine Hurto, qui avoit aussi de son mieux défendu notre cause, et ceux de maître Dominique, qui passa deux jours avec nous, et nous donna de nouvelles preuves de son généreux dévouement.

Le 22 Novembre à 8 heures du matin, nous fûmes embarqués sur la goëlette *la Victoire* ; des chaloupes vinrent nous prendre au même endroit où nous avions débarqués en quittant *la Vaillante*, on voulut éviter de nous faire traverser la ville, mais tous les habitants accoururent en foule au rivage ; tous nous donnèrent des marques de la plus touchante sensibilité ; les femmes et les enfans étoient en



larmes, il est impossible de rendre un spectacle aussi attendrissant. Nous étions sans garde au milieu de ces bons habitants, et seulement accompagnés par le commandant Desvieux, qui devant ce peuple opprimé feignoit une excessive politesse. Jeannet ne parut point.

Quand la goëlette leva l'ancre, les regrets de nous voir arracher à de si douces consolations, la vue de cette foule qui couvroit le rivage, les bras tendus vers nous, ou levés vers le ciel, ces cris de desespoir, ces adieux achevèrent de briser nos cœurs.

L'honnête capitaine Brachet qui commandoit la goëlette, fit de son mieux pour adoucir l'amertume de cette séparation ; il nous prodigua ses soins et les rafraichissements dont il s'étoit muni ; il paroissoit si devoué à nous servir, que je ne doute pas que si nous lui eussions proposé de nous sauver, il ne l'eut fait : on ne nous avoit donné d'autre escorte que trois hommes et un capitaine ; le bâtiment n'étoit manœuvré que par quatre matelots et un maître qui vraisemblablement ne se seroient pas défendus. Nous étions seize, et la chambre de l'arrière où l'on nous avoit placés étoit remplie d'armes éparses ça et là. Mais cette bonne pensée ne vint à aucun de nous ; nous étions résignés à subir notre destinée. On nous avoit encore bercé de cette idée que le canton de Sinamary étoit si non le plus peuplé, « du moins le plus sain, et l'un des plus fertiles de la colonie : nous devons y trouver tout en abondance et y jouir enfin de notre liberté. »

La rivière de Sinamary se trouve trente lieues à l'orient de l'Isle de Cayenne ; les vents et les courants nous servoient : nous avons levé l'ancre à midi, et nous mouillames vers les huit heures du soir à l'embouchure de la rivière après avoir doublé les *isles au diable* : le capitaine Brachet voulut mouiller près de terre pour nous faire débarquer avant la nuit, mais comme les postes n'étoient point prévenus, la

batterie qui est sur la pointe de l'est tira sur nous à boulet. Nous fumes obligés de coucher à bord de la goëlette.

Au point du jour 23 Novembre nous débarquâmes sous la redoute de la pointe; le commandant du canton M. de \*\*\*, capitaine au regiment d'Alsace, se trouva sur la plage pour nous recevoir, « voilà, dit le commandant de notre escorte, les condamnés à la déportation, voici l'arrêté provisoire de l'agent général à leur égard, — « les condamnés dites vous ! » reprit cet officier, ces Messieurs n'ont pas été jugés ; c'est « une infamie, que de les avoir envoyés ici ; » ce seul mot et son accent, honnête lui coutèrent son état; il fût cassé peu de temps après, et chassé de la colonie, j'espère du moins que cette rigueur lui aura sauvé la vie; il étoit jeune et déjà flétri par le climat.

A cent pas du rivage, laissant à droite la redoute, et le mat des signaux, nous passames devant la maison de Mr. Kormann, mauvaise baraque isolée où l'on ne croiroit pas qu'un homme put volontairement se fixer, la seule habitation qu'on apperçoive dans cette vaste solitude, et sur les bords de la rivière de Sinamary qui sont couverts de bois, entravés et infectés par les branches des paletuviers pourries dans la vase.

Comme nous nous arrêtions devant cette baraque pour demander de l'eau fraîche, Mr. Karmann, homme d'environ trente ans, mais plus cassé qu'un Européen ne l'est ordinairement à soixante, vint nous saluer et nous dit avec une voix éteinte: « ah Messieurs, vous descendés dans un tombeau; nous le savons, dit le général Murinais, et le plutot sera le mieux » : tels furent les augures qui accompagnèrent notre arrivée sur le continent.

Nous marchâmes sur un sol brulant en suivant un sentier étroit au bord de la rivière, jusques à une lieue dans les terres: j'eus beaucoup de peine à me traîner à la suite de



mes camarades, qui tous étoient excédés: aucun de nous n'étoit assez rétabli des fatigues de la navigation, pour soutenir cette course: je crachois le sang depuis plusieurs jours.

Nous arrivâmes devant le fort de Sinamary qu'on ne découvre en sortant des bois qu'à une portée de fusil.

Ce fort construit en madriers et palissadé n'a aucun ouvrage extérieur, c'est un carré d'environ cent toises, flanqué de quatre bastions et entouré d'un large fossé, dans le quel on a introduit les eaux de la rivière, de manière que le fort se trouve isolé.

En entrant dans cette forteresse, nous vîmes trop bien qu'il ne nous restoit plus aucun espoir de jouir, même au milieu de ces déserts, d'une ombre de liberté. Le forfait étoit consommé.

Il me reste à faire connoître le raffinement de cruauté avec le quel on a poursuivi dans cette prison les restes de notre malheureuse existence, l'infatigable rage des bourreaux, la patience et la confiance des victimes; les tourments de ceux de nos compagnons qui ont péri dans nos bras, et de ceux qui luttent encore contre une mort plus lente, mais inévitable. Enfin le miracle de notre évacion.

Quelque resserré qu'ait été le théâtre de ces horribles scènes je dois d'abord le décrire.

Les casernes pour la garnison, le logement du commandant, et quelques huttes pour les vivandiers, occupent la courtine, à droite, du côté de la rivière: la garnison étoit composée de quatre-vingts hommes, moitié de blancs et moitié de nègres; c'étoit un détachement de l'ancien régiment d'Alsace, presque entièrement renouvelé depuis son arrivée à la Guyane.

Le long de la courtine opposée à celle du côté de la rivière, est l'ancienne chapelle que les révolutionnaires blancs ont dévastée, et que les nègres respectent encore.

A côté de la chapelle est un hangard ou cabaret, sous lequel sont bâties huit mauvaises cases qui servoient autrefois de prison pour les nègres marons et les criminels.

En face de l'entrée du fort est le logement du garde-magasin : les terres-pleines des bastions sont occupées par des magasins de vivres et de munitions; et l'un des quatre, celui du nord, du côté de la rivière, sert de corps-de-garde : l'espace qui reste au milieu du fort est planté d'orangers.

Le fort est armé et bien entretenu.

Le commandant nous conduisit d'abord vers le hangard, et nous montrant les cases : « Voila, dit-il, le logement qui vous est destiné. Billaud-Vareennes occupoit une de ces cases; les sept autres devoient être réparties entre les seize déportés, et, suivant leur inégale proportion, en recevoir tel ou tel nombre.

Le commandant s'adressant à M. de Murinais, comme au plus âgé, en désignant une des cases qui ne devoit contenir qu'un seul prisonnier; lui dit : « Celle-ci pourroit vous convenir. » « Mettez-moi à la plus proche du cimetière, répondit le vieux général, c'est celle qui me convient. »

Après avoir forcé notre brave doyen à prendre cette première case, pour lui seul, les autres furent partagées entre les quinze déportés, et le sort régla les logemens de la manière suivante :

- 2<sup>e</sup> case, Aubry, seul.
- 3<sup>e</sup> — Pichegru et Marbois.
- 4<sup>e</sup> — Villot, la Rue et Dossonville.
- 5<sup>e</sup> — Bourdon et Rovère.
- 6<sup>e</sup> — Lafond, Tronçon-Ducoudray et Barthélemy.
- 7<sup>e</sup> — Brothier, la Villeheurnois, Letellier et Ramel.

Le commandant fit donner un hamac à chacun de nous : il n'y avoit dans les cases ni lits, ni tables, ni chaises, aucun meuble, aucun ustensile.



Nous avions pour toute nourriture, une ration de biscuit, une livre de viande salée, et un verre de rum pour corriger l'eau qui est très mauvaise; on nous donna quelquefois du pain que nous ne pouvions manger, parce qu'il étoit rempli de vers et de fourmis, et l'on nous fit enfin distribuer quelques rations de vin qui s'étoit aigri dans les magasins.

Ne pouvant manger tous ensemble ni dans une seule case, ni à la même gamelle, nous nous séparâmes pour former des ordinaires ou chambrées, ce ne fut pas le sort qui décida de ces associations, mais bien les convenances d'âge, de caractère et d'opinion.

1<sup>re</sup> chambrée : Marbois, Troncon Ducoudray, Barthelemy, Laffond, Muri-  
nais, le Tellier.

2<sup>me</sup> chambrée : Pichegru, Villot, de Larue, Aubry, Dossonville, Ramel.

3<sup>me</sup> chambrée : Bourdon, Rovere.

4<sup>me</sup> chambrée : Brothier, la Villeheurnois.

Cet ordre fût bien-tôt altéré par de fâcheux événements. Marbois voulut aussi faire son ordinaire à part. Barthelemy et le Tellier se joignirent dans la suite à la chambrée dont j'étois. L'abbé Brothier se lia avec Billaud Varennes.

Ces associations ayant influé sur nos destinées, j'ai du rappeler leur formation.

Un seul negre faisoit la soupe pour les quatre ordinaires. Chacun y veilloit, et avoit soin d'aller la retirer. Ce redoutable cuisinier avoit été envoyé exprès de Cayenne où on l'avoit fait sortir de la maison de correction. Il nous a vingt fois menacés de nous empoisonner.

Nos malades furent soignés par de vieilles négresses, une troisième dont le mari étoit dans le fort, et que la bonne Marie Rose avoit envoyée comme étant sûre de son honnêteté servoit le général Pichegru; j'ai lu avec indignation des calomnies, qui ont été repandues pour distraire de nous

l'intérêt qu'on accorde au malheur et le respect qu'on porte à l'innocence, quand elle n'est pas déchuë de sa dignité; que nos persécuteurs nous laissent du moins cette consolation !

Nous étions prisonniers dans le fort. Je n'en suis sorti qu'une fois et je l'espere pour n'y rentrer jamais. Nous étions assujettis à deux appels par jour. L'un se faisoit à neuf heures du matin, et l'autre à quatre heures après midi.

Notre première occupation fût de nettoyer nos cases; elles étoient remplies d'insectes vénimeux qui les rendoient inhabitables, et pourtant nous n'avions pas d'autre abri, aucun autre européen n'avoit peut-être avant nous, subi le supplice d'être jetté dans ces climats, dans un tel repaire, d'être livré comme une pature aux scorpions, aux mille pattes, aux mosquitoes, aux maringoins, et plusieurs autres espèces aussi nombreuses que dangereuses et dégoutantes, nous n'étions pas même à l'abri des serpents qui se glissoient souvent dans le fort. Pichegru en trouva un monstrueux et plus gros que le bras, dans les plis de son manteau qui lui servoit d'oreiller dans son hamac; il le tua.

L'insecte qui nous tourmentoit le plus étoit la chique ou *Niguas*, espèce de punaise qui se loge dans les pores et qui si elle n'en est soigneusement arrachée, s'y multiplie, et ronge si rapidement qu'il faut recourir à l'amputation; nous étions couverts de boutons et de pustules; privés de sommeil, fatigués, plongés dans la plus profonde tristesse, quelques uns d'entre nous avoient reçus pendant notre translation du Temple à Rochefort, des vêtements, du linge, et de l'argent; mais d'autres, et j'étois du nombre de ces derniers, étoient entièrement dépourvus; la précipitation de notre embarquement ayant trompé la prévoyance de nos familles. Jeannet nous envoya quelques chemises et



mouchoirs pris dans les magasins destinés aux fournitures des negres.

Tel fut notre établissement à Sinamary; il n'y avoit dans le fort d'autre habitant que la garnison et un garde-magazin nommé Moigestyn, très honête homme qui nous eut fait du bien, s'il en eut été le maître. Les soldats negres de la garnison paroisoient plus honnêtes ou moins durs à notre égard que les blancs, reste du régiment d'Alsace qui conservoient leur ancienne discipline, mais qui étoient retenus dans une crainte servile. Le chirurgien du canton de Sinamary, Cabrol, est un homme plein de bons sentiments, mais très infirme et qui ne pouvoit que rarement se déplacer pour venir visiter les malades. Nous avons vu quelque fois aussi le maire du canton de Sinamary : Vogel ancien gentilhomme de Lorraine qui nous faisoit de vains offres de service.

Là se bornèrent nos communications avec les humains. Je ne compte pas le déporté Billaud Varennes au quel on s'efforceroit en vain de nous assimiler. Cette considération nous le fit rencontrer avec d'autant plus de peine. Nous évitâmes de l'humilier et d'aggraver son supplice, mais l'abbé Brothier seul a pu surmonter l'horreur de cette monstrueuse réunion et s'est lié avec Billaud Varennes.

Je ne parlerai point de la contrée qui nous environnoit et qu'on nomme improprement le canton de Sinamary. J'ai souvent entendu parler de quelques villages indiens assez considérables qui se trouvent, dit-on, à quelques lieues dans l'intérieur des terres, et dont les habitants venoient quelquefois vendre des fruits et des légumes. Les plantations qui se trouvent plus haut en remontant la rivière, et qui rassemblées forment une espece de hameau, sont dit-on, situées sur un terrain fertile, et cependant l'insalubrité du climat a réduit à un petit nombre les françois qui s'y

établirent dans le siècle dernier. Je ne sais rien de plus, je n'ai vu du haut des remparts qu'une prison, qu'une forêt profonde et qui me sembloit impénétrable. Les hurlements lugubres des tigres qui s'approchoient jusqu'à la portée du fusil; les cris perçants des singes; le chant discordant des perroquets, enfin le croassement des énormes crapauds, dont les fossés et les bords fangeux de la rivière étoient remplis, rendoient cette solitude épouvantable.

Le 5<sup>me</sup> jour après notre arrivée le lieutenant Aimé vint relever Mr. de.... et prendre le commandement du fort, ce fût un grand malheur pour nous.

Aimé étoit au commencement de la révolution laquais dans une maison de Nancy. Il fût l'un des principaux moteurs des troubles de cette ville, et de la révolte des régiments du Roy et de Chateaufieux que les gardes nationales réprimèrent; il s'engagea alors dans le régiment d'Alsace, où il est parvenu au grade d'officier. Jeannet ne pouvoit choisir un plus barbare geolier.

Aimé donna d'abord de nouvelles consignes, et en imagina chaque jour de plus gênantes. Il défendit aux soldats de nous parler sous peine de mort. Il ordonna au tambour de venir tous les matins battre la diane devant nos cases. Jamais nous ne pumes obtenir qu'il nous délivra de ce funeste réveil, c'étoit un vrai supplice pour nos malades; il sembloit qu'il vit avec chagrin que le sommeil suspendoit quelquefois nos maux. Le tambour, ou plutôt le voutour, qu'il avoit choisi, ajoutoit l'insulte, pousoit des cris, des éclats de rire quand nous demandions grace pour nos amis agonisants. Les plus sages d'entre nous, ont plusieurs fois retenu les plus bouillants qui vouloient précipiter ce misérable dans les fossés. Les appels furent faits avec une grande rigueur, si quelqu'un de nous ne se fut pas trouvé dans sa case, il eut été mis aux fers.



Peu de jours après l'arrivée du nouveau commandant, Mr. de Murinais tomba malade, c'étoit dans les premiers jours de Décembre et je crois du deux au trois. Il perdit connoissance presque à l'instant même qu'il fût attaqué. Nous ne pumes lui donner aucun secours. Avant que l'express qu'on envoya à Cayenne pour prévenir Jeannet de sa position y fût arrivé, notre malheureux doyen n'étoit plus. Jusqu'au dernier moment il nous donna l'exemple du courage et de la résignation. Ce respectable vieillard entièrement étranger aux intrigues dans lesquelles on avoit feint de l'envelopper pour avoir à frapper une victime plus illustre ou pure, ne se plaignoit point de son sort, ni de sa séparation d'une nombreuse famille, ni de la perte d'une grande fortune; mais il s'indignoit que l'on eut pu douter de sa parole et de la fidélité avec la quelle il étoit résolu de remplir la mission dont il s'étoit chargé. Quel spectacle! que celui de cette première séparation; J'étois moi-même presque mourant et déjà l'on disoit que le plus jeune suivroit de près le plus vieux, je recueillis mes forces et me trainai jusqu'à la case du général; je le trouvai suspendu dans son hamac. Personne n'étoit dans ce moment auprès de lui. Il étoit étendu, la bouche ouverte et desséchée. J'essayai de le faire boire; il luttoit contre la mort et expira peu d'instants après. Quel affreux abandon pour un père de famille dans ses derniers moments! Mr. de Murinais fût enterré hors du fort. Nous préparâmes pieusement ses funérailles, et je dois dire que je puisai de nouvelles forces dans cette malheureuse scène.

On avoit mis sous le scellé, les effets de Mr. de Murinais, qui furent vendus publiquement dans le fort. Le juge de paix ayant employé le titre de Citoyen dans le procès verbal dont il faisoit lecture en présence du commandant, « Rayés ce titre, dit Aimé, ces coquins là ne le méritent pas. »

Il n'y avoit pas plus d'une semaine que nous avions perdu Mr. de Murinais, quand Barthelemy tomba malade et parut aussi sérieusement attaqué; on eut heureusement le temps d'envoyer à Cayenne pour prévenir Jeannet qui envoya une goëlette pour transporter Barthelemy à l'hôpital. Nous lui dimes à dieu n'espérant plus de le revoir. Son fidele ami le Tellier obtint la permission de l'accompagner.

Malgré la certitude que nous étions ensevelis vivants, malgré les funestes présages qui nous environnoient, chacun de nous s'arma de courage, et se roidit contre la nécessité. Les discussions politiques, les conversations particulières remplissoient beaucoup de temps. Notre malheur commun étoit le sujet intarissable de tous nos entretiens. A Dieu ne plaise que je voulusse reproduire les disputes, dont je fus témoin. Des hommes dont les opinions, les professions, les talents, les interêts différoient, autant que l'âge et les passions, se trouvoient réduits à une vie monotone et semblable, et il résultoit de leur situation respective un tableau mouvant fort intéressant et fort instructif. Je n'entreprendrai point de le fixer. Malgré la confusion que les auteurs du 18 fructidor durent établir pour créer de motifs de vengeance, on sait assez quelle part différente prirent aux événements qui précédèrent cette catastrophe, tels et tels membres des deux conseils, et ce n'est pas dans l'état passif d'une commune adversité, que se rapprochent ceux dont les jugemens et les vues ne s'accordèrent pas lorsqu'ils étoient en action. Je me bornerai donc à dire que chacun de nous se fit des occupations, ou chercha des distractions suivant ses goûts et ses habitudes.

Marbois dont la sérénité d'ame sembloit se proportionner sans effort, à la multiplicité de nos infortunes, montrait tant de calme, une humeur si égale que ceux qui le connoissoient peu, ceux qui ne l'avoient pas entendu appeller sa



femme et sa *Chère Sophie* auroient pu le croire insensible, il savoit mieux qu'aucun de nous employer et varier ses loisirs, il avoit fait acheter des livres et lisoit beaucoup; mais il travailloit aussi de ses mains, et toujours avec un objet utile ou agréable pour la société commune, il fabriqua lui même et très proprement les meubles qui lui étoient les plus nécessaires, il parvint à se faire un violon avec le quel il faisoit danser les negres, qui l'aimoient beaucoup; un d'entre eux qui s'étoit trouvé à St. Domingue pendant son administration, avoit beaucoup parlé de lui à ses camarades, et tous le respectoient. Marbois entreprit aussi de déblayer et nettoyer les allées d'orangers qui étoient obstruées, il engagea les nègres à y travailler et nous fit ainsi jouir de cette promenade la seule que nous eussions.

Troncon-Ducoudray avec autant de courage que son ami, supportoit comme nous tous les maux présents sans se plaindre, et couvroit de son mépris les vils instruments du supplice : mais il ne pouvoit se calmer ni se posséder, ni se taire sur le 18 fructidor, l'audace et l'impunité du crime l'irritoient comme au premier jour, il étoit encore plus blessé de l'injustice que le directoire avoit impunément exercée même dans ses propres suppositions, il leur démandoit son accusation; il démandoit des juges aux échos de Simary. Troncon écrivoit des mémoires, il travailloit avec tant d'assiduité qu'il ne se permettoit presque aucune distraction, et sa santé en souffroit beaucoup, il composa l'éloge funebre de son collegue le général Murinais, il nous rassembla pour le prononcer devant nous avec la même solennité, la même grace, qu'il déployoit à la tribune du conseil des anciens, tous les soldats de la garnison, tous les negres, accoururent pour l'entendre, il avoit pris pour texte : *Super flumina Babylonis, illic sedimus et fleximus, donec recordamur Sion*, « sur les fleuves de Babylone, là nous étions

assis, et nous pleurions en nous rappelant Sion. » Sa touchante éloquence, son organe si plein d'harmonie, la vive peinture qu'il fit des malheurs de la France, l'éclat dont il fit briller le courage, la loyauté, la candeur et l'innocence du veillard nous fit verser des larmes, les soldats et les negres furent d'abord émus, et puis tellement entraînés, que le fort retentit de leurs gémissements. Jeannet, à qui on rendit compte de cette touchante scène, fit publier que quiconque chercheroit par ses discours à appitoyer les soldats ou les negres sur le sort des déportés seroit fusillé sur le champ.

Laffond portoit sur son front l'empreinte du plus sombre chagrin, il étoit profondément occupé du desordre dans le quel son arrestation avoit du jetter sa maison de commerce, et de ses amis et de ses correspondants; surtout depuis qu'il avoit perdu tous les moyens de correspondre avec eux, et peut-être de former à Cayenne, avec le crédit dont il y pouvoit disposer, de nouvelles entreprises aussi utiles à sa malheureuse patrie qu'à lui même; il vivoit très retiré, il ne parloit que de sa famille, de ses six enfants et de sa femme dont le portrait étoit toujours entre ses mains.

Pichegru toujours ferme, monroit cette confiance, cette espèce de pressentiment d'un meilleur avenir qui se communique aux autres et que j'aimois à partager. Sa principale occupation fut d'apprendre l'anglois. Il conservoit et portoit dans ses distractions les habitudes et le ton militaire pour dissiper ses ennuis, il chantoit, nous chantions ensemble, et de préférence des fragments applicables à notre situation, non des plaintes et des romances, mais des expressions véhémentes, des chansons guerrieres.

Barthelemy si maladif, si frêle, que son existence étoit un miracle sur lequel il n'avoit pas plus compté que ses proscripteurs, avoit une vie intérieure, une force d'ame



que son calme extérieur laissoit à peine présumer, et qui se développoit avec énergie dans toutes les circonstances. Avant qu'on le transporta à l'hôpital de Cayenne dans les premiers tems de notre établissement, il s'étoit chargé avec le Tellier du soin le plus utile à la misérable colonie, il faisoit presque continuellement la chasse aux scorpions et à tous les insectes qui nous dévoroiënt.

Je voudrois fixer ainsi quelques traits de chacun, mais pour ne pas me laisser entraîner à des détails minutieux qui déjà échappent à ma mémoire, je me suis borné à faire ressortir dans ce triste tableau, nos vieillards, nos capitaines, et me suis contenté d'y placer auprès d'eux tous leurs compagnons d'infortune qui n'ont sans doute pas plus que moi la prétention d'attirer particulièrement les regards.

Mais je ne puis passer sous silence la conduite, les propos infâmes de Brothier dont j'ai déjà fait remarquer la liaison avec Billaud Varennes, il faut séparer ici de notre mémoire celui que notre mépris séparoit de notre société. Je peindrai d'un seul trait ce méchant prêtre, et de la main de son collègue la Villeheurnois. Celui-ci à la suite d'une dispute pendant la quelle les injures les plus grossières ne furent point épargnées, battoit et souffletoit l'abbé. Nous accourûmes à la case.... « Laissés Messieurs, laissés moi corriger ce drôle là, nous dit la Villeheurnois, ce traitement lui est nécessaire et quand vous le connoîtrés, vous me remercirés, c'est un démon de discorde, et l'abbé Maury avoit bien raison quand il écrivoit aux princes : « S'il ne s'agit que de « tout brouiller, on ne pouvoit mieux faire que de choisir « l'abbé Brothier : il désuniroit les legions celestes. »

Aux premiers jours de l'année Villot et Bourdon tombèrent malades. Nous demandâmes vainement pour eux la même faveur qu'avoit obtenue Barthelemy, et qui je n'en

doute pas lui a sauvé la vie, car il ne pouvoit recevoir ni des soins plus salutaires ni de plus douces consolations que d'être dans les mains des bonnes sœurs de la charité, et de leur digne amie Marie Rose. Jeannet ne voulut jamais permettre que Villot et Bourdon fussent transportés à Cayenne et il savoit bien qu'à Sinamary la mort frappoit à coups surs. Le malheureux Bourdon succomba quelque temps après sous cette fièvre dévorante que la chaleur de son sang, et que sa rage continuelle contre ses anciens collègues avoient allumée de plus en plus. Villot fut à toute extrémité; nous suppléames de notre mieux par nos soins au manque absolu de secours; je ne puis oublier le zèle et l'affection avec laquelle Marbois, qui dans une vive explication politique avoit eu à se plaindre de Villot le servoit pendant sa maladie, préparoit ses repas, se privoit de ses meilleurs aliments pendant sa convalescence.

Vers la fin de janvier, Barthelemy parvint à nous faire savoir qu'un vaisseau Américain venoit d'apporter de France d'affligeantes nouvelles. L'usurpation de la république étoit consommée, les bons citoyens opprimés, les loix révolutionnaires en vigueur, les tribunaux de sang rétablis sous le titre de commissions militaires. Nous déplorâmes le sort de notre malheureuse patrie et nous cessâmes d'espérer aucun changement prochain au nôtre.

Il paroît que l'agent-général Jeannet avoit douté jusqu'à cette dernière époque que le directoire put soutenir l'acte de violence du 18 fructidor, et qu'après avoir renversé la constitution, il fut possible de dominer la France encore une fois par la terreur. Ces nouvelles levèrent ces derniers doutes, et sa politique ne fut que trop bien expliquée par sa conduite à notre égard.

Il renvoya Barthelemy encore convalescent au fort de Sinamary.



Il fit publier vers la fin de février une proclamation par laquelle il dénonçoit aux negres les déportés de Sinamary comme des royalistes, qui avant le 18 fructidor vouloient les ramener à l'esclavage. Il terminoit sa proclamation en nous dévouant à leurs poignards.

Il défendit aux habitants sous les peines les plus sévères d'avoir aucune communication avec nous. Mr. Grimond procureur général du département, qui étoit venu voir Laffon même avant la defense, fut destitué peu de temps après; non content de ces éclatantes persecutions Jeannet rechercha et surprit les correspondances de quelques déportés, il avoit fait annoncer le départ d'un aviso, et avoit prévenu tous les colons qu'ils pouvoient en profiter pour écrire en Europe, quelques uns d'entre nous l'avoient appris et hazardèrent de faire passer quelques lettres à Cayenne; au moment l'avisó chargé de paquets de toute la colonie mettoit à la voile, Jeannet fit tirer dessus à boulets, le rappella à terre, et s'empara de toute la correspondance.

« Les déportés se plaignent de moi disoit cet inquisiteur, mais ils béniroient ma clemence, s'ils connoissoient les ordres que j'ai reçus. »

Cependant malgré son zèle à servir les vues du directoire, malgré ses efforts pour se rendre agréable, Jeannet avoit de plus serieuses craintes, il jugeoit que les anarchistes remis en faveur entraineroient le prétendu gouvernement déjà dirigé par leurs mains et que les amis de Robespierre n'avoient qu'un pas à faire; les nouvelles apportées par l'avisó *l'Agile* le confirmèrent tellement dans cette opinion, il fut si effrayé qu'il fit proposer à Billaud Varennes d'user de sa liberté, celui-ci refusa cette grace en ajoutant que Jeannet avoit beau faire, que jamais il n'oubliroit sa conduite à son égard et qu'il l'en feroit repentir un jour.

A peu près dans le même temps le commandant Desvieux

faisant sa tournée des postes, vint visiter le fort de Sina-  
mary : il examina nos cases et entra d'abord dans celle de  
Marbois. Ce court dialogue doit trouver place ici. « Bonjour  
déporté Marbois, comment vous trouvés vous ici? — Fort  
bien Monsieur. — Monsieur, dites vous, j'aimerois mieux  
avoir reçu de vous un soufflet que cette injurieuse quali-  
fication. Vous manque-t-il quelque chose? — rien Monsieur.  
— Avés vous quelque plainte à former? — Nous ne nous  
plaignons point Monsieur — au revoir donc. Au revoir  
Monsieur Desvieux; » il fit le tour des cases et nous trouva  
tous immobiles, ayant un livre à la main sans paroître nous  
appercevoir de sa presence.

Dépuis le retour de Barthelemy tout prenoit autour de  
nous un aspect de plus en plus menacant. Nos communica-  
tions devenoient plus difficiles; nous savions que Jeannet  
avoit dit : « S'ils ne sont enlevés par les Anglois, ils sont  
perdus, ils n'ont rien à attendre de la France. » Le lieute-  
nant Aimé dans une de ses visites, nous avoit donné, pour  
me servir de son expression, la bonne nouvelle qu'on bâtis-  
soit dans le quartier de Conamama des cases pour trois  
mille Déportés. C'étoit au mois d'avril vers l'époque des  
élections que nous vîmes quinze cent negres rassemblés avec  
trente ou quarante blancs, après avoir reçu une ration de  
rhum, voter par ordre du directoire la nomination de  
Monge, alors commissaire pour la spoliation de l'Italie, à la  
place de représentant du peuple de Cayenne.

Ce fut alors que nous arrêta mes entre nous huit, qui  
mangions ensemble, non encore le projet, mais la ferme  
résolution de tout hazarder pour nous soustraire par la fuite  
et ravir au moins à nos tyrans le plaisir de nous voir périr  
lentement sous leurs mains de fer.

Barthelemy et son ami le Tellier qui se déterminèrent à  
lier leur fortune à la nôtre, ne furent admis que les derniers



au nombre des Conjurés; je me sers de cette expression, parcequ'elle a été consacrée par les révolutionnaires<sup>1</sup> et qu'aux yeux de ces barbares, les victimes qui détournent seulement la tête du coup qui doit les frapper, commettent un crime d'état; et celui là conspire qui ose défendre sa liberté!

1. Les déportés Pichegru, Dossonville, Larue et Ramel arrivèrent à Londres dans le même temps qu'on fut instruit en Europe de la victoire complète remportée par l'amiral Nelson sur l'escadre Française. Le directoire François savait déjà depuis long-tems cette désastreuse nouvelle, l'embarras étoit de l'annoncer à la nation, il n'étoit plus possible de se taire, il rompit le silence, par un message à sa chancellerie (les deux conseils), ce message rempli de mensonges et de ridicules bravades, étoit terminé par un appel de deux cents mille hommes aux armées; le trió gouvernant, « promet d'exterminer tous les tyrans, notamment celui des mers et les esclaves Suisses. » Cette demande fut convertie en loi presque aussitôt, mais la comédie n'eut pas été complète; ce fut l'anarchiste le Cointre Puiravaux ce plat valet de Robespierre pendant tout le règne de ce monstre, qui se chargea de réchauffer « l'enthousiasme de la nation; après avoir débité quelques lieux communs pour prouver que la Nation Française « n'avait nul besoin de marine, tout à coup enflammé du genie de la liberté, il revêla à la République entière « que les déportés Pichegru, Dossonville, La Rue et Ramel ont été assez audacieux pour s'évader de la Guyanne, qu'il est assuré qu'ils sont à Londres où ils trament une conspiration. » Fort bien, Le Cointre ! qui vous a si bien instruit? avec qui avons-nous conspiré? pourquoi n'avez vous pas ajouté qu'on nous avait vu sur la flotte de l'Amiral Nelson? Homme vil! tu juges les autres par toi même; eh, ne conspires vous pas assez contre la Nation, toi, les gouvernants et les agents? qu'on vous laisse faire et bientôt il faudra désespérer de la liberté. Apprens Le Cointre, que le *royaliste*, le *conspirateur*, le *dangereux Ramel*, a été plus sincèrement affecté du désastre de la flotte Française, que toi avec ton pur républicainisme; les vaisseaux que je regréte appartenoient à la nation et non au Directoire; j'ai donné des larmes à la mort glorieuse de tant de braves gens qui ont péri, mais toi, homme lâche! Es tu susceptible de quelque sentiment généreux? Le général Pichegru étoit agonisant à son arrivée à Londres, je ne sais s'il est mieux, on m'assure qu'il est dans la plus grande misère. Le voleur Rewbel en sera étonné ainsi que ses parents Rapinat, Scherer et Merlin de Thionville, ces brigands ne peuvent point croire au désintéressement. Je m'honore de partager avec le général Pichegru sa misère, et je ne crois pas trop m'avancer en disant que le sauveur de la France en 1793, 1794 et 1795 ne peut avoir jamais conspiré contre sa patrie; il n'y a pas encore de loi qui déclare criminel de léze nation, celui qui ne croit pas à la probité et à la morale de Barras et Lareveillère, cela peut venir.»

Au moment où l'empereur Caligula fut massacré, il avoit resolu de faire valider par le Senat Romain, le choix qu'il avoit fait de son cheval pour Consul.  
« O servile pecus!... »

Nous communiquâmes notre dessein à Marbois, à Laffon et à Troncon-Ducoudray, qui ne voulurent point s'y associer ; jamais ils ne se départirent de leur manière de voir, ils se reposoient sur leur innocence, comme si elle n'avoit pas été le premier motif de leur proscription : ils croyoient devoir à leur patrie, à leur famille, à eux-mêmes, d'attendre dans les déserts de Sinamary le jour où la nation demanderoit justice. « Oui, disoit Marbois, qu'on nous fasse justice ; justice sévère. Qu'on nous appelle devant un tribunal quelconque, qu'on nous juge, et dussions nous être immolés, que du moins notre défense soit entendue par nos commettants. »

Plus irrité par l'injustice, plus impatient de briser mes fers, je préférois de courir des dangers peut être moindres, quoique plus grands en apparence, mais je ne pus m'empêcher d'admirer cette constance et ce respectable aveuglement.

Divers motifs nous engagèrent à borner notre confiance. Aucun autre déporté n'y fût admis, et le secret fût très bien gardé.

Le plan de cette évasion varia souvent, selon les moyens que chacun de nous imaginoit tour à tour : l'espoir nous soutint jusqu'au moment de l'exécution, nous n'avions plus d'autre pensée, d'autre occupation. L'idée qui se présentoit le plus naturellement étoit de se réfugier chez les indiens, et de tâcher de percer ensuite par l'intérieur du continent jusqu'aux établissemens portugais : mais nous n'avions point de guides, nous ne pouvions espérer d'en trouver, qui connussent l'idiôme et les usages de ces peuples, et qui voulussent se hasarder à nous y conduire ; nous savions que la nation des Galibis, la plus voisine des établissemens françois dans cette partie, avoit conçu pour eux une grande aversion, et que depuis qu'ils avoient pris l'assassinat du



Roi des Français, commis impunément au milieu de la France, les chefs de ces peuplades avoient interrompu leurs communications<sup>1</sup>. Enfin nous n'avions que des renseignements très vagues et n'apercevions que des difficultés insurmontables ; ce projet fut donc rejeté.

Avant de détailler ici le plan que nous adoptâmes je dois rendre compte de ce qui se passoit autour de nous, pendant nos conciliabules et nos apprêts, j'achève de raconter nos plus grands malheurs ; nos derniers motifs pour fuir cette

1. Je crois déjà entendre toute la bande revolutionnaire s'écrier, « habemus confitentem se reum : il n'est plus possible de revoquer en doute la conspiration ; elle a existé ; il desapprouve l'assassinat de Louis XVI. » — Afin de ne laisser aucun equivoque sur cette phrase je vais developper le sens que j'ai entendu lui donner. J'ai voulu dire :

1° Que d'après la Constitution de 1791, Louis XVI ne pouvait être mis en jugement.

2° Que ceux qui l'ont jugé et condamné étoient des législateurs et non des juges.

3° Que les prétendus juges furent ses accusateurs, ses temoius, on a ajouté dans le temps exécuteurs. — Plusieurs membres de cette affreuse assemblée, tels que Carrier, Cavagnac, le Bon, Maignet et tant d'autres estoient bien dignes de remplir cette fonction, j'ai été en droit de dire que Louis XIV avoit été aussi illégalement jugé, que moi déporté, et que le silence de la nation et l'impunité de tant de forfaits avoient conjuré sur elle tous les maux qui l'ont affligée depuis cette époque... J'engage les François de rapprocher le regne du tyran Louis XVI, avec l'administration sage, juste, clémente et sur tout economie des Barras, Rewbel et Réveillère Lepeaux. — Qu'on compare encore la situation présente de la France avec ce qu'elle étoit au 18 Fructidor. —

\*  
\* \*

Le vrai n'est pas toujours vraisemblable — vivre huit jours sans manger et seulement quelques gouttes de rhum, pour soutenir l'existence de huit hommes! *nec pueri credent...* cependant cette cruelle experience est certaine, elle n'est pas unique, elle n'est pas nouvelle. Tacite dit que Drufus privé d'aliments vecut jusqu'au neuvième jour. Mallet dans son *Histoire du Danemark* raconte que de deux Princes enfermés par leur frere au Chateau de Nikoping et également privés d'aliments, l'un vécut jusqu'au onzième jour. Nous trouvons plusieurs exemples semblables dans les voyageurs modernes et il est arrivé quelques fois que des équipages entiers ont subi forcément cette terrible épreuve.

terre de désolation, et je n'aurai plus à m'interrompre en reprenant le récit de notre délivrance.

Le lieutenant Aimé étant tombé malade, fut transporté à Cayenne et relevé par Mr. Freta, officier ferme, mais très honnête il fit cesser les impertinences des negres, nous dispensa des roulements du tambour à la diane, fit de son mieux pour nous soulager.

Troncon Ducoudray étoit déjà très malade, il avoit besoin d'être servi; il demanda un negre; Jeannet lui envoya un nommé Louis très mauvais sujet, qu'il tira de la franchise. Nous savions bien qu'on ne mettroit auprès de nous que des hommes, dont on se seroit assuré auparavant, mais celui-ci étoit d'une impertinence intolérable, il insultoit Ducoudray, et le tourmentoit, celui-ci se plaignit au commandant Fréta, qui fit arrêter le negre et le renvoya à Cayenne. Cette conduite irrita Jeannet, il rappella sur le champ Fréta, le fit de nouveau remplacer par Aimé, et ordonna que le negre seroit reconduit au fort : Louis revint donc plus insolent que jamais, et servit le malheureux Ducoudray malgré lui.

Nous ne fûmes pas fâchés que Mr. Fréta quittât le commandement du fort, il nous eut été très pénible de le compromettre par notre fuite.

Voici comment le commandant Aimé signala son retour. J'ai déjà fait observer la liaison de l'abbé Brothier avec Billaud Varennes; la conduite de ce prêtre nous indignoit chaque jour d'avantage, il ne parloit que de vengeance, de sang, et de la nouvelle terreur, qui devoit selon lui opérer la contrerévolution; on lui faisoit donc quelques observations sur ses cris de vengeance. Il répondit précisément comme le fameux docteur révolutionnaire : « Eh! que m'importe le nombre d'hommes pourvu que l'espece reste; » il inventoit d'horribles calomnies et vomissoit des injures contre tout le monde. Nous lui témoignames vive-



ment notre mécontentement de sa conduite. Le commandant Aimé pour mettre fin, disoit-il à nos querelles, nous fit mettre aux fers, vint nous y visiter, et s'apercevant que Barthelemy étoit extrêmement souffrant, il lui dit qu'il voyoit bien qu'il n'avoit pas assez de force pour supporter cette punition, qu'il alloit le faire détacher, et l'envoyer aux arrêts dans sa case. « Laisse moi, lui répondit froidement Barthelemy, j'ai encore plus de force, et de patience que tu n'as de barbarie, laisse moi souffrir en paix avec mes compagnons. »

L'abbé Brothier, très charitablement demanda grace pour nous. Elle lui fut refusée; heureusement Jeannet prit fort mal l'acte arbitraire du commandant Aimé, et dès qu'il en fut informé, il envoya le maire du canton Vogel, qui se trouvoit à Cayenne, lui porter l'ordre de nous faire sortir.

Dans les premiers jours du mois de may, Troncon Ducoudray et Laffond qui mangeoient ensemble, se sentirent prèsqu'en mêmes temps fort incommodés, quelques heures après ils commencèrent à vomir avec violence, et les sytômes les plus effrayants éclatèrent également dans l'un et dans l'autre; ils souffroient des douleurs aigües, et n'avoient pas un instant de relâche; on écrivit sur le champ à Jeannet pour lui demander la faveur, qui n'étoit jamais refusée au dernier des criminels, il refusa de faire transférer à l'hospital nos malheureux amis. Nous ne recûmes d'abord aucune reponse, le danger augmentoit, dénué de tout secours, nos soins ne pouvoient adoucir les angoisses de nos malheureux compagnons, nous insistâmes, Troncon Ducoudray déjà enflé, et ne pouvant presque pas se remuer, écrivit à Jeannet, cette fois le monstre repondit par écrit au commandant Aimé. « Je ne sais pourquoi ces messieurs ne cessent de m'importuner, ils doivent sçavoir qu'ils n'ont pas été envoyés à Sinamary pour y vivre éternellement. »

Les deux victimes pour les quelles nous avions déjà perdus toute espérance, étoient dans la même case, dans leur hamac, dans leur lit de mort, en face l'un de l'autre. Les cris que la douleur leur arrachoit, retentissoient au delà de nos cases, rien ne pût calmer leurs affreux vomissemens. Laffon surtout hurloît avec force, il levoit les mains au ciel, appelloit à grands cris sa femme et ses enfans.

Ce supplice dura de 25 à 30 jours, mon cœur se serre toutes les fois que je me rappelle ce triste spectacle : nous nous empersions autour des malheureux ; Marbois surtout ne quitta pas un seul instant son ami Ducoudray. Je n'oublierai jamais ce zèle ardent de l'amitié, ce courage avec lequel il surmontoit tous les dégouts, le désespoir qu'on appercevoit dans ses yeux au moment même où il soutenoit les forces de son ami.

Troncon Ducoudray lutta avec toute l'énergie de son caractère. La veille de sa mort il se traînoit encore autour du carbet appuyé sur un negre. Il entra dans ma case. Je crois voir encore ce spectre ; il s'assit un instant sur mon hamac ; « je ne me flatte plus de vivre, me dit-il, mais si votre projet s'exécute, et que je sois encore vivant, emportez moi, je voudrois exhaler mon dernier soupir hors de cette affreuse prison, mon cher Ramel, emportez moi si vous pouvez ; » il me parla ensuite de ses deux amis Dumas et Portalis, les félicitant de ce qu'ils avoient évité ce funeste sort, et me priant, si je les revoyois, de leur dire, que sa dernière pensée seroit pour eux, et qu'il leur recommandoit ses enfans et sa memoire.

Ce fut son dernier effort, il succomba le lendemain 27 May. Quelques heures avant sa mort, il fit rassembler autour de lui Barthelemy, le Tellier, Pichegru, Marbois, Villot, Aubry, Dossonville, et moi.

Voici quelques unes de ces dernières paroles. « Fuyez,



mes amis, fuyez de Sinamary, que le ciel vous favorise ! moi je vais mourir tout à l'heure, si jamais vous revoyez mes amis, dites leur que mon dernier soupir a été pour eux et pour mon pays, n'oubliez pas mes enfans. Si jamais la fortune vous favorise, ne troublez pas notre pays, bravez plutôt la misère. » Puis soulevant sa tête et nous montrant la case de Brothier : « Il ne parle que de guerre civile, il la désire, ah ! mes amis, promettez-moi que vous l'empêcherez si vous le pouvez, promettez le moi. » Il souffroit encore dans ces derniers instants des douleurs cruelles, il avoit une soif ardente, mais tous ses sens, toutes ses facultés étoient présentes. Il partagea avec nous ce qu'il lui restoit d'argent comptant, il nous recommanda de nouveau d'avoir soin de sa memoire, il vit couler nos larmes. Il nous dit à Dieu. Quelques moments avant qu'il expira, l'abbé Brothier vint lui offrir ses secours spirituels, il le remercia, et lui dit seulement, « j'ai toujours cru en Dieu, j'ai toujours eu confiance en sa justice ; » Marbois ferma les yeux de son ami.

Laffond agonisant témoin de cette scène, sembloit ne pas devoir survivre à son ami. Absorbé par sa douleur, il pouvoit à peine articuler quelques sons, muët dans quelques instants, dans d'autres il nommoit avec attendrissement ses enfans et sa femme sur le portrait de la quelle ses regards restoient constamment fixés.

Je n'ai pas de termes pour exprimer nos regrets, frappés de la perte que nous venions de faire de celle qui nous menaçoit, notre douleur concentrée ne s'exhaloit que par des gémissements sourds, plus penibles mille fois que les larmes les plus amères.

Tant de violences exercées contre nous et la rage effrénée du commandant qui lorsqu'on signaloit des vaisseaux ennemis, s'écriait en prenant les armes : « ah vous comptez sur les Anglois : mais vous avez beau faire, ils ne vous pren-

dront pas vivants. » Plus que tout cela l'approche de la saison mortelle des pluies et des ouragants, nous faisoient soupirer ardemment après le jour où nous pourrions affronter librement d'autres périls, pour nous arracher de ce tombeau.

Avant que Troncon-Ducoudray et Laffon tombassent malades, notre parti étoit pris. Nous avions, comme je l'ai dit, renoncé à nous réfugier chez les indiens, et nous étions décidés à nous confier à la mer. Nous savions que les habitants de Surinam prenoient un vif intérêt à notre situation, ils nous l'avoient fait témoigner, ils avoient même adressé au général Pichegru, une petite provision de bière et de vivres frais; elle ne nous étoit pas parvenue; mais l'insolence du caboteur françois, qui s'en étoit chargé et qui vint au fort se vanter devant nous, d'avoir bu et mangé avec son équipage ces provisions qui nous étoient destinés par les généreux hollandais de Surinam, nous dévoila ce secret important : notre espérance en fut d'autant plus fortifiée, mais nous n'avions aucune connaissance de cette côte immense et inhabitée, nous n'avions aucun moyen d'y naviguer, les goëlettes, les seuls batiments qui fréquentoient la rivière de Sinamary mouilloient à la pointe, à une lieue du fort, et nous ne pouvions espérer de nous soustraire à la vigilance du commandant, ni d'atteindre et d'enlever au mouillage un de ces bâtimens : point de secours, point d'armes!

Nous nous promenions souvent sur le rempart le long de la rivière, nous fixions en soupirant la côte de l'ouest. Notre imagination s'épuisoit, nos regards se fatiguoient sur cette vue monotone, et nous n'apercevions ni sur les eaux, ni dans les bois, rien qui put nous inspirer une idée secourable. Il y avoit au pied de ce bastion en dehors du fort et au bord de la rivière, une petite pirogue, qui servoit à trans-



porter à la redoute de la pointe, la garde montante et à ramener l'ancienne. Cette petite pirogue avoit ses agrets, elle étoit consignée au sentinelle, qui étoit posé sur l'angle flanqué du bastion, dans l'intérieur du quel se trouvoit le corps de garde. Nous avons souvent regardé la pirogue avec des yeux d'envie, mais ce ne fut que peu à peu et poussés par le désespoir que nous nous accoutumâmes à l'idée de nous hasarder en pleine mer sur un si frêle esquif; aucun de nous ne sçavoit conduire un bateau et surtout une pirogue, dont la manœuvre est difficile et périlleuse au milieu des flots. Nous n'avions point de boussole; il falloit nous confier à quelque indien ou à quelque matelot.

Notre première tentative échoua, Pichegru ayant essayé de séduire un indien qui venoit vendre des légumes dans le fort, celui-ci répandit les soupçons que cette demi ouverture lui avoit donnés.

Nous hazardâmes de nous ouvrir sans réserve, à une personne qui se trouvoit alors dans le fort, et que je ne dois pas nommer, si cet écrit tombe dans ses mains, qu'il reçoive ici en secret ce témoignage public de ma reconnoissance, et de celle de mes compagnons; qu'il apprécie les vrais motifs de ma discrétion, et mes regrets de ne pouvoir publier son nom comme je publie sa bonne action.

Cette personne fut sensible à notre confiance, et la justifia, elle connoissoit fort bien la côte, et nous confirma dans l'opinion, que nous ne pouvions aller qu'à Surinam, mais en nous donnant sur les divers postes des Hollandois les renseignements dont nous étions avides, elle nous assura qu'il n'étoit pas possible, que cette pirogue si petite et si fragile, put nous conduire jusques là, que nous avons au moins cent lieues de navigation de la rivière de Sinamary aux portes du Fort Orange et de Monte-Krick, qu'il n'y a aucune sureté à prendre terre avant ce point là, et quand

même nous y serions parvenus, il y avoit dans cette colonie hollandaise une vigilance si sévère, que nous ne devions pas nous faire connoître, et d'un autre côté, tous les étrangers qui n'avoient pas de bons passeports, n'y étoient point admis, et en étoient même repoussés. C'étoit par cette police et une administration également ferme et paternelle, que l'ancien gouverneur de cette heureuse colonie, l'avoit conservée à la métropole. M. de Frédérici s'étoit ainsi maintenu depuis le commencement de la révolution dans une égale indépendance et des Anglois dont il avoit refusé la protection, tout prêt à défendre la colonie de Surinam contre leurs attaques, et du parti revolutionnaire au quel il refusoit d'abandonner des propriétés si précieuses à ses concitoyens : combien de nouveaux motifs d'espérance, combien de nouvelles difficultés !

Nous avons un ami à Cayenne, un de ces amis si rares dans le temps où nous vivons, qui ne craignoit pas de se compromettre, et qui si son nom échappoit à mon indiscrete gratitude, braveroit encore avec courage le ressentiment des tyrans; nous l'instruisimes de nos projets; il ne tarda pas huit jours à nous transmettre par une main amie, et sure, huit passeports tous signés de la main de Jeannet, et en tout conformes à ceux qu'il avoit coutume de délivrer aux habitants de la colonie, qui alloient pour leurs affaires dans les colonies voisines.

Ils étoient sous les noms supposés suivans :

| celui de Barthelemy | sous le nom | de Gallois |
|---------------------|-------------|------------|
| Pichegru            | —           | Picard     |
| Doffonville         | —           | Daunou     |
| Aubry               | —           | Desailleux |
| La Rue              | —           | Delveraci  |
| Tellier             | —           | Jollibois  |
| Villot              | —           | Toulouse   |
| Ramel               | —           | Frédérick  |



à mesure que notre projet murissoit, nous redoublions de précautions pour que nos geoliers n'en pussent rien apprendre, mais c'étoit surtout vis à vis de ceux des déportés, qui n'étoient pas dans notre secret, que nous étions obligés à une circonspection très difficile. l'Abbé Brothier soupçonna le mystère, mais ne parvint pas à le pénétrer, il se contentoit de répéter souvent « on se cache de moi, on trame quelque chose que je sais fort bien, et je ferai prendre les gens sur le fait » ; il en étoit capable, nous ne pouvions étendre d'avantage le cercle de nos confidences sans compromettre le succès ; quand je comptois les conjurés, et que du haut des remparts je mesurois d'un œil furtif, cette étroite pirogue, je la trouvois bien insuffisante ; cependant quoique notre troupe fut déjà trop nombreuse, nous fîmes une dernière tentative pour déterminer Marbois à venir avec nous, il fut inébranlable dans ses opinions, il n'eut pas d'ailleurs abandonné ses collegues malades, son ami Ducoudray, et depuis leur mort il sembloit qu'il fût retenu par la terre qui les avoit reçus.

Ni l'opinion de Marbois, ni la peinture qu'il nous fit des dangers d'une navigation qu'il connoissoit mieux que nous, ni la peine que nous avions à nous séparer de lui, rien ne put nous détourner d'achever notre entreprise, tant étoient profonds nos dégouts, notre horreur pour la prison de Sinamary.

Il ne nous manquoit plus qu'un pilote, mais où trouver dans ce désert l'homme capable d'un tel dévouement, l'ange qui devoit nous sortir de cet enfer ? voici comment la Providence y pourvût !

L'ordre, dit-on, donné par le directoire de courir sur les vaisseaux neutres, fit sortir du port de Cayenne vers le 20 Mai, une foule de petits corsaires, dont Jeannet excita la cupidité ; l'un de ces corsaires commandé par le capitaine

Poisvert, captura à la hauteur de Sinamary un bâtiment Américain commandé par le capitaine Tilly, qui lui même étoit propriétaire de la cargaison, elle consistoit en farine et en divers comestibles, que le capitaine Tilly apportoit précisément à Cayenne ; il avoit aussi dans sa cargaison une provision précieuse de quarante mille bouteilles de vin de Bordeaux, de vin de Rhin, et de différents vins d'Espagne.

La crainte d'être pris à son tour par quelque fregate ou corsaire Anglois en louvoyant contre les courants pour remonter jusqu'à Cayenne, détermina le capitaine Poisvert à venir mouiller avec sa prise dans la rade de Sinamary, peut être aussi craignoit-il pour sa proie le partage du Lion Jeannet.

Poisvert amena lui-même au fort de Sinamary l'équipage de la prise, et le capitaine Tilly qu'il traita avec beaucoup d'égards ; ce fut un grand événement pour le commandant Aimé, qui en attendoit quelques profits, et le plaisir de s'ennivrer avec du bon vin de Bordeaux ; les negres et une partie de la garnison furent aussi très contents d'être employés au débarquement de la cargaison américaine, déjà ce mouvement, ce nouvel intérêt étoit pour nous une diversion favorable.

Mais quel fut notre étonnement, quand le capitaine Tilly vint vers nous sans témoins et nous dit en fondant en larmes, « hélas ! c'est vous infortunés, c'est vous que je cherchois. Je vous scauois ici ; j'ai des nouvelles de vos familles, et de vos amis, des paquets que j'ai caché dans des barils de farine aux quels je ne peux plus toucher, je ne m'attendois pas à être attaqué par un corsaire françois, je me suis laissé affaler sous le vent de Cayenne pour avoir un prétexte de mouiller dans la rade de Sinamary ; ou dans celle de Courou, d'où j'esperois lier avec vous des intelligences et parvenir à vous enlever : le ciel en à disposé autrement ; je suis prisonnier avec



vous, que puis je faire encore pour vous servir?» qu'on juge de l'impression que durent faire sur nous, dans de telles circonstances, les premières paroles du capitaine Tilly, sa seule présence étoit pour nous un bienfait du ciel, c'étoit depuis notre emprisonnement à Sinamary, la seule personne qui eut pu communiquer librement avec nous, et nous donner des nouvelles sûres de notre malheureuse patrie et de l'état général des affaires, nous avions appris sans aucun détail, la paix de Campo Formio. Tilly mit le comble à notre étonnement comme à notre indignation, en nous apprenant l'invasion de la Suisse. Barthélemy en fut surtout très affecté. Enfin les violences commises envers les Américains, dont il étoit lui même la preuve trop évidente, achevèrent de nous convaincre, que nos malheureux concitoyens étoient entièrement asservis, et qu'il n'y avoit plus de frein aux usurpations du directeur.

La loyauté du capitaine Tilly, ses manières franches et ouvertes, l'intérêt qu'il nous temoignoit, et que nous pouvions supposer partagé par la généreuse et libre nation à la quelle il appartenoit, entraînèrent notre confiance. Nous lui communiquâmes notre projet, nous le conduisimes sur le rempart en feignant de nous promener, nous lui montrâmes la pirogue, il frémit, « non non, Messieurs, nous dit-il, ne vous hazardez pas jusque là, vous périrez certainement. Cette pirogue ne peut, ni vous contenir tous, ni vous conduire à Surinam, croyez en mon expérience, cela ne se peut pas. » Nous lui repondimes que nous étions résolus à périr, plutôt que de rester aux mains de ces barbares, qu'au reste nous ne faisons qu'aller librement au devant d'une mort inévitable, que si nous la rencontrions prompte et violente dans le naufrage, le souvenir de la longue agonie de nos amis en adouciraît les horreurs, « eh bien, reprit-il, je ne crois pas que vous puissiez échapper à tant de dangers,

mais ne me refusés pas de les partager, je veux gouverner moi-même la pirogue. J'emmènerai mon pilote, mon intrépide Barrick, et peut-être que le ciel nous protégera, que les vents nous serviront. » Dès ce moment, le capitaine Tilly se montra aussi ardent que nous-mêmes à protéger notre fuite. Il mit dans notre confiance le brave Barrick qui ne balançâ pas à se dévouer pour notre salut : nous ne voulumes jamais consentir à ce que le capitaine Tilly s'embarquat avec nous, mais il ne tenoit aucun compte de nos refus, ni des craintes qu'il nous avoit lui-même inspiré sur la petitesse du canot.

Tout étant prêt, il ne nous restoit plus qu'à choisir le moment favorable pour tromper la vigilance du commandant Aimé, échapper à celle de Brothier, attaquer le poste, ou du moins la sentinelle qui veilloit sur la pirogue, sortir du fort pour l'enlever, enfin gagner la haute mer, avant que l'alerte fut donnée à la garnison.

En se rappelant ce que j'ai dit des services secrets qui nous furent rendus par quelques personnes, on pourra présumer les soins qu'elles prirent pour nous aider à vaincre ces dernières difficultés, et sans désigner précisément les individus, il suffira qu'on connoisse les moyens qui furent employés.

C'étoit le 1<sup>er</sup> juin ; nous touchions près qu'au jour marqué, à la scène préparée pour faciliter notre entreprise, nous approchions du dénouement sous l'augure sinistre des funérailles de notre ami. Sa perte étoit encore récente lorsque le capitaine Tilly nous annonça, que Jeannet avoit donné l'ordre de le transférer à Cayenne avec tout son équipage et qu'il devoit être embarqué dès le lendemain, ce fût un coup de foudre ; nous en fumes presque abattus, Tilly vouloit absolument se sacrifier et se cacher dans les bois jusqu'au lendemain 3 juin, dernier terme de notre cruelle attente,



et courir à la pirogue au signal convenu. Nous eûmes beaucoup de peine à obtenir de lui, qu'il cédat au brave Barrick l'honneur de cette belle action. Nous lui observâmes que la disparition de Barrick au moment où l'on feroit l'appel de l'équipage de prise, éveilleroit moins les soupçons, que celle du capitaine, dont les visites aux déportés et les promenades avec eux n'avoient été déjà que trop remarquées. Tilly ne se rendit encore qu'avec peine à cette considération ; il nous quitta pour aller s'exposer à de plus grands dangers que nous, et porter tout le poids de la fureur de Jeannet, soit que nous fussions assez heureux pour nous échapper, soit que nous eussions le malheur d'être découverts et arrêtés avec Barrick. Tilly ne songeoit qu'à nous, et s'il nous savoit une fois arrivés à Surinam, il lui importoit peu ce qu'on feroit de lui. Quels adieux ! Qui de nous osa se flatter de te revoir, incomparable Tilly !

Barrick disparut à l'instant, et se cacha dans les bois. Il fut convenu que le sur lendemain 3 juin au coup de neuf heures, il se trouveroit au bord de la rivière sous le bastion, et sauteroit dans la pirogue au moment où il nous verroit paroître, mais nous étions fort inquiets du sort de Barrick, qui fut presque dévoré par les monstres, il ne put se défendre du serpent et du terrible Cayman, qu'en demeurant pendant trente six heures perché sur un arbre, où il n'étoit point à l'abri des tigres.

Le capitaine Poisvert avoit invité le commandant du fort à venir dîner le 3 juin à bord de la prise Américaine, il vouloit témoigner sa reconnoissance du bon accueil et des secours qu'il avoit reçu de la garnison, qui deux jours auparavant avoit fait très bonne contenance vis-à-vis d'un corsaire Anglois, qui s'étoit approché du mouillage. Pendant qu'il donnoit un beau repas, et présentoit les vins les plus précieux au commandant, il faisoit donner à la garnison du

gros vin de Bordeaux. Une jeune fille qui étoit arrivée de Cayenne depuis quelques jours, en faisoit les honneurs, et distribuoit les bouteilles de vin avec profusion aux soldats dans leurs cazernes, dans le corps de garde, aux negres dans leurs cases, aux sentinelles à leurs postes, aux déportés dans leur hangard ; ah que cette journée nous parut longue ! avec quel intérêt nous suivions des yeux cette jeune fille, si joyeuse de verser des rasades aux soldats déjà enivrés ; son activité, sa sollicitude nous servirent à souhait.

Tous burent largement, et nous aussi, nous eumes l'air de prendre part à cette orgie, nous feignimes une querelle entre nous pendant notre dîner, afin d'éloigner les plus moindres indices du complot, Aubry et Larue injurièrent Barthélemy, Letellier s'en mêla, Dossonville et Pichegru se menacèrent, Villot et moi paraissions vouloir pacifier ; les verres et les assiettes voloient, le vacarme fût à tel point que les autres déportés accoururent pour les séparer, l'abbé Brothier lui même nous engagea à mettre fin à ce scandale qui s'accrut d'autant plus. Barthélemy fut le plus inhabile à feindre, et dans un faux geste de fureur cassant froidement son verre, un éclat de rire manqua de le trahir.

La nuit s'approchoit, nous vimes rentrer chez lui le commandant Aimé, tout à fait ivre et qu'on portoit comme s'il eut été mort. Le silence avoit succédé aux chants, aux cris des buveurs, les soldats et les negres étoient couchés cà et là, le service oublié, le corps de garde abandonné.

Avant de nous retirer dans nos cases, nous fimes nos adieux à Marbois, pour qui cette séparation fut un pénible sacrifice, et qui regarda ce moment comme notre dernière heure. Elle étoit arrivée cette dernière heure de notre séjour à Sinamary, neuf heures sonnèrent, Dossonville qui veilloit, avertit chacun de nous. Nous sortimes et nous nous rassemblâmes vers la porte du fort dont le pont n'étoit pas encore



levé. Tout dormoit d'un sommeil profond. Je monte avec Pichegru et Aubry sur le bastion du corps de garde et je vais droit au sentinelle (c'étoit ce misérable tambour qui nous avoit tant tourmenté) je lui demande l'heure qu'il est, il fixe les étoiles. Je lui saute à la gorge, Pichegru le désarme, nous l'entraînons, en le serrant pour l'empêcher de crier, nous étions sur le parapet, l'homme se débat fortement, nous échappe, et tombe dans la rivière; nous réjoignons nos camarades au pied du rempart, et n'apercevant personne dans le corps de garde, nous courons y prendre des armes, et des cartouches; nous sortons du fort, nous volons à la pirogue; Barrick étoit là, il vient au devant de nous, il nous aide, il nous porte dans la pirogue; Barthélemy infirme et moins agile que nous, se laisse tomber et s'enfonce dans la vase, Barrick le saisit d'un bras vigoureux, le retire, le met dans la pirogue, le cable est coupé. Barrick tient le gouvernail; immobiles, silencieux, nous nous laissons aller au fil de l'eau, les courants et la marée entraînent le léger esquif, nous écoutons et n'entendons que le murmure des eaux, et de la brise de terre qui bientôt enfle notre petite voile. Nous cessons de voir le tombeau de Sinamary.

Quand nous approchâmes de la redoute de la pointe qu'il falloit passer, nous amenâmes la voile afin d'être moins aperçus. Nous savions que les huit hommes qui étoient de garde à la redoute, avoient reçu leur bonne part des bienfaits du capitaine Poisvert, et qu'ils devoient s'être enivrés comme leurs camarades. Nous ne fûmes point hélés; la marée nous porta au delà de la barre, nous laissâmes à notre droite le vaisseau de notre brave ami Tilly, nous passâmes tout près de la goëlette *la Victoire* qui venoit d'arriver de Cayenne, et que nous savions être commandée par l'honnête capitaine Brachet, que notre fuite a du bien réjouir, et qui certainement ne s'y seroit point opposé.

La brize fraîchit : la mer étoit belle, mais en gagnant le large nous courions le risque de nous égarer, et si nous suivions la côte de trop près, nous pouvions nous briser sur les écueils dont elle est parsemée jusqu'à Iraconbo ; la lune parut tout à coup, comme pour éclairer notre marche, ce moment fût délicieux, nous nous félicitâmes, nous remerciâmes la Providence, et notre généreux pilote Barrick, qui étoit dans un état affreux, enflé et meurtri par les piqures de moustics.

Nous voguions heureusement depuis environ deux heures, lorsque nous entendimes trois coups de canon ; deux du fort de Sinamary, et un de la redoute de la pointe ; bientôt après le poste d'Iraconbo répéta les trois coups de canon : nous ne pûmes douter que notre fuite ne fût découverte, nous ne redoutions déjà plus les poursuites directes de Sinamary, où il n'y avoit pas un seul bateau qui put être armé, nous avions d'ailleurs assez d'avance, les bâtimens que nous avions laissé en rade auroient seuls pu nous donner la chasse ; mais les capitaines Poisvert et Brachet auxquels le commandant Aimé ne pouvoit donner des ordres, n'auroient point appareillé sans un ordre de Jeannet.

Nous n'avions donc à redouter que le détachement d'Iraconbo, que nous sçavions n'être composé que de douze hommes, ils ne pouvoient venir à notre rencontre, que dans un bateau à peu près comme le nôtre avec huit ou dix hommes armés ; nous continuâmes à ranger la côte, préparant nos armes, et bien déterminés à nous défendre si nous étions attaqués, ou qu'on chercha à nous barrer le passage sous le fort d'Iraconbo.

A quatre heures du matin deux coups de canon se firent entendre dans l'est, et dans la minute il y fut répondu par un coup qui partit presque à nos oreilles, nous étions devant le fort, il étoit nuit encore, rien ne parut, nous marchions



bien, et quand le jour parût nous nous trouvâmes sous le vent d'Iraconbo, nous n'avions plus à craindre d'être poursuivis, il nous restoit à vaincre les dangers de la mer.

Notre pirogue étoit si petite, et si rase que les moindres vagues la remplissoient, et nous étions obligés de travailler sans cesse à la vuidier avec une callebasse ; la pirogue étoit si légère, que le moindre mouvement pouvoit la faire chavirer, nous fûmes au moment de périr de cette manière par une imprudence dont je fus seul coupable ; je ramais, un faux coup ayant engagé mon aviron, mon chapeau tomba dans la mer, je me penchai vivement pour le reprendre, mon poids entraîna si subitement la pirogue hors de son équilibre, qu'elle fût toute remplie d'eau, l'adresse de Barriek et l'activité avec la quelle nous travaillâmes, nous reléva ; je fus sévèrement réprimandé par Pichegru, que nous avions fait notre capitaine, Barthélemy encore tout noir de la vase de Sinamary, profita de cette occasion pour se laver ; j'eus le malheur de perdre mon chapeau, et ne pus défendre ma tête des rayons ardents du soleil, qu'en me faisant un turban de feuilles de Bannaniers, que les negres pêcheurs avoient laissé dans le fond de la pirogue.

Nous n'avions ni boussole ni instrument pour prendre hauteur, nous pouvions nous égarer dans la nuit, le moindre coup de vent pouvoit nous éloigner de la côte lorsque nous étions forcés de tenir le large, à cause des rochers, ou des rivières. Il nous avoit été impossible de nous charger d'aucune provision, nous n'avions pas même du biscuit ni de l'eau : le Tellier avoit apporté seulement deux bouteilles de rhum : nous étions persuadés que les vents qui soufflent constamment d'est en ouest, le long de cette côte nous porteroient en deux jours à la hauteur de Monte-Krick, et qu'il suffiroit de soutenir nos forces jusque-là par une liqueur spiritueuse.

Nous souffrimes beaucoup de la chaleur pendant la journée du quatre, cependant la brise étoit bonne; nous rangions la côte, et quand la nuit nous en déroba la vue, nous nous estimions déjà par le travers de l'embouchure de la rivière de Marowni, dont les deux rives forment les limites respectives des possessions françoises et hollandoises, et qui n'est guères qu'à 40 lieues au vent du poste de Monte-Krick; à onze heures du soir au lever de la lune, nous n'apperçumes dans le mouvement des eaux rien qui nous annonca l'embouchure d'une grande rivière. Le cinq nous ne fûmes pas plus heureux; nous poursuivimes notre route jusque à la nuit, sans avoir connoissance de la rivière ni du fort de Marowni, nous étions vraisemblablement encore un peu au vent et en decà de la rivière d'Amaribo partie de la côte qui se relève vers le nord ouest, et ne permet pas de découvrir fort au loin.

Le 6 un calme plat nous surprit, une faim cruelle nous tourmentoit, nous n'avions rien mangé depuis trois jours, nous étions dessechés par le soleil, dont l'ardeur n'étoit plus temperée par la brise, n'étant plus distraits par le mouvement, ni soutenu par l'espoir prochain d'atteindre le but de notre fatigante navigation, nous vimes toute l'horreur de notre situation, nous cherchions à relever notre courage, nous n'avions plus rien à attendre des secours humains, plus rien de nos efforts trompés par les éléments. C'est dans ce jour de désespoir que nous nous excitâmes mutuellement à sacrifier nos justes ressentimens, à ne pas nous laisser entraîner par la vengeance; nous jurames devant Dieu de ne jamais porter les armes contre notre patrie, nous nous résignâmes à la volonté de la Providence.

Le lendemain 7 Juin, quatrième jour de notre navigation, le vent s'éleva et fraichit un peu vers huit heures du matin,



à dix heures nous nous trouvâmes en vue du fort de Marowni et par le travers de l'embouchure de la rivière, que les bas fonds, les rescifs et les courants rendent très dangereuse. Nous ne franchîmes ces obstacles qu'avec beaucoup de fatigue et de danger; nous fumes très inquiétés par des requins monstrueux, qui entouroient et assailloient notre pirogue, nous les éloignâmes à coup de fusil.

Nous supportions avec patience le tourment de la faim, jusqu'à nous égayer par des plaisanteries, sur les divers symptomes de nos souffrances, nous cherchions des yeux, mais toujours vainement, la rivière d'Orange; sur les six heures du soir nous fûmes encore retenus par le calme.

Le 8 à trois heures du matin, les vents ayant fraîchis de nouveau, nous remîmes en route. A une heure nous aperçumes le fort Orange, nous le doublâmes, dans l'intention de ne mettre à terre qu'au poste de Monte-Krick, comme on nous l'avoit recommandé; nous nous trouvions vis à vis le fort à une bonne portée de canon, lorsque nous fûmes salués de plusieurs coups à boulet de gros calibre, qui se succédoient si vivement, que nous eussions été infailliblement atteints et coulés bas, si nous n'avions gagnés le large. Cette rigueur nous fit redouter encore plus d'acoster la terre. Nous avons sçu depuis, qu'on avoit voulu seulement nous forcer d'arborer notre Pavillon, hélas nous n'en avons point.

Vers quatre heures après midi, le tems s'obscurcit, le vent augmenta, nous allions très vite, et cependant nous avions peine à fuir devant la lame qui nous pousoit vers la côte; notre brave pilote espéroit pouvoir atteindre Monte-Krick avant l'orage, mais nous ne pumes tenir plus longtemps, nous risquions à chaque instant d'être engloutis, Barriek dirige la pirogue vers le rivage, au moment où nous l'atteignons, une forte vague se brise, et nous fait chavirer,

la marée étoit basse, nous nous enfonçames dans la vase et malgré les efforts qu'il fallut faire pour nous dégager, malgré l'orage affreux qui fondoit sur nous, nous n'abandonnâmes point la pirogue et nous parvinmes à la retourner.

Enfin nous prenons terre, ignorant où nous étions, ni s'il nous seroit possible d'aller le long de la côte jusques au fort Orange, dont nous nous estimions à huit lieues, quoiqu'il ne fut distant que de quatre.

Nous étions exténués de fatigue et de faim, nos haillons étoient tous mouillés et couverts de fange, nous n'avions d'abri qu'un bois couvert d'insectes, et de reptiles, nous avions perdu dans le naufrage nos armes et comme la nuit s'approchoit, nous entendions les hurlements des tigres dans les intervalles du mugissement des vagues.

Quelle nuit! une pluie de déluge, un froid pénétrant! Nous recueillîmes le reste de nos forces, et nous travaillâmes toute la nuit à retenir notre pirogue, que les vagues entraînoient, et qui malgré nos efforts fut très endommagée. Croira-t-on qu'il nous restât assez de forces pour une telle manœuvre, après avoir souffert la faim et enduré tant de fatigues pendant 5 jours, et 6 nuits? nous étions tous nus dans la mer, luttant contre les flots, qui nous arrachotent notre dernière espérance. Barthélemy, malgré ses infirmités, travailloit avec nous, et donna l'exemple de patience, et du courage pendant cette nuit épouvantable.

Au point du jour (c'étoit le 9 juin et le sixième depuis notre départ de Sinamary) nous nous regardions avec une mutuelle pitié, nous étions transis de froid, nous nous sentions tout-prêts de succomber, mais nous nous consolions encore, en disant, du moins nous ne mourrons pas entre leurs mains.

Pichegru avoit sauvé du naufrage sa pipe et son briquet, nous parvinmes à faire du feu, nous sechâmes nos vête-



ménts : le ciel redevint serein, mais le vent souffloit avec furie.

Nous étions couchés à plat ventre sur le sable, ne pouvant nous défendre de la piqure des insectes, et des morsures des crabes.

Le Tellier avoit si bien ménagé la petite provision de rhum, qu'il en restoit encore une demie bouteille, nous n'avions pas la force d'avalier, nous nous rafraichissions seulement la bouche et les lèvres.

Pendant cette journée du 9, le Tellier héroïque ami de Barthelemy avoit arrangé un petit abri avec des branches d'abres, et pendant qu'il reposoit ou plutôt qu'il s'etaignoit, le Tellier oubliant ses propres souffrances, chassoit les insectes avec un léger rameau, et les écartoit du visage et des mains de son maître. Quel dévouement, quelle part glorieuse le Tellier prit à nos malheurs !

Le soir le tems redevint obscur ; nous eumes encore à travailler une partie de la nuit pendant la marée pour conserver la pirogue, n'ayant aucun autre moyen pour la fixer : comme les tigres nous approchoient beaucoup, nous ralumâmes notre feu et nous passames ainsi le reste de cette seconde nuit depuis notre naufrage, et la septième depuis notre évacion.

Le 10 juin au point du jour, nous appercûmes au loin, un vaisseau que Barrick reconnut pour être corsaire Anglois

Nous étions blottis sous des arbres, où nous avions fait une espece de cabane : j'en sortis à 6 heures du matin pour examiner le temps, et notre pirogue, j'avois à peine fait quelques pas en me trainant, que j'apperçois sur le rivage à environ deux cents pas, deux hommes armés, qui venoient vers nous, j'accours et crie « voilà des hommes, » tous nos malheureux se levent à la fois, Barrick, qui étoit

le plus malade, à cause des piqûres des mousticks de Sina-  
mary, Barrick s'élança, je lui montre les deux hommes, il  
part comme un trait, nous nous cachons pour ne pas  
effrayer par le nombre. En voyant accourir le pauvre  
Barrick qui n'avoit plus figure humaine, les deux soldats  
s'arrêtent et le couchent en joue, il tombe à genoux, leve  
ses mains suppliantes, pousse des cris, fait des signes,  
montre la pirogue; les soldats l'écoutent, s'approchent de  
lui; nous les entourons. C'étoient deux soldats allemands  
de la garnison de Monte-Krick. Pichegru leur parla, et  
nous apprimes que nous n'étions qu'à trois lieues du fort  
de Monte-Krick. Ces soldats étoient envoyés en ordonnance  
au fort Orange, où ils ne pouvoient manquer de rendre  
compte du nombre et de l'état des naufragés; nous nous  
décidâmes à députer deux d'entre nous, vers le commandant  
du fort, pour lui demander des secours, exhiber nos passe-  
ports, et lui cacher qui nous étions.

Barthélemy et la Rue furent choisis, nous leurs fîmes  
boire le reste du rhum, ils partirent. Au moment où ils  
arrivèrent au fort Orange, le commandant dispoit un  
piquet de 50 hommes pour venir nous enlever. Nos envoyés  
exposèrent les motifs de notre voyage comme marchands,  
et tous les détails du naufrage, dans le quel nous avions  
perdu toutes nos provisions, et nos effets, ils ajoutèrent,  
que le mauvais état de notre pirogue presque brisée, ne  
nous avoit pas permis de nous remettre en mer après la  
tempête, le commandant les accueillit avec beaucoup  
d'humanité, et pendant qu'il leur fit donner à manger, il  
envoya des ouvriers et des negres pour réparer notre  
pirogue, nous aider à la remettre à flot, et tâcher de  
retrouver nos prétendues marchandises. Nous vîmes arriver  
de loin cette troupe d'environ vingt personnes, qui ne laissa  
pas de nous inquiéter jusqu'à ce que deux de ces ouvriers,



qui parloient françois, nous eussent expliqué les ordres qu'ils avoient reçus, nous les menâmes vers la pirogue, ils la tirèrent à terre, et se mirent à la réparer avec le plus grand zèle, beaucoup d'adresse et d'activité.

A six heures du soir, Barthélemy et la Rue arrivèrent, ils étoient si joyeux, et si troublés, qu'ils ne songèrent pas même à nous apporter une bouteille d'eau. Nous ne pouvions comprendre que Barthélemy eut retrouvé assez de force, pour fournir une course de huit lieues sur des sables brulants.

Notre pirogue étoit déjà réparée, les flots paroissoient apaisés, nous aurions bien voulu nous embarquer sur le champ, mais il falloit attendre la marée, les ouvriers que nous recompensâmes de notre mieux, et que nous étions fâchés de retenir pendant la nuit, avoient ordre de ne pas nous quitter que nous ne fussions en mer. L'état de Barrick empirait, cette nuit, que nous devions passer encore au milieu des insectes pouvoit être la dernière pour Barrick, qu'on n'oublie point que ce brave homme dont la force phisique égaloit le courage et la vertu, avoit souffert un cruel supplice, pendant les deux jours qu'il avoit passé dans les bois de Sinamary pour attendre le moment de notre évasion. Nous n'avions plus un instant à perdre pour sauver notre sauveur.

Le 11 juin au point du jour, Barthélemy, la Rue, Aubry et Dossonville, s'acheminèrent à pied le long de la plage vers le fort de Monte-Krick, pour y demander azile pour les pauvres marchands naufragés, et nous faire préparer à manger.

Quelques heures après, à la haute marée Pichegru, Villot le Tellier et moi, nous remontâmes dans la pirogue, que les ouvriers poussèrent vigoureusement au large en nous disant adieu, Barrick mourant, reprit le gouvernail, et un peu

avant midi la pirogue entra heureusement dans la petite rivière de Monte-Krick. Nous débarquâmes. Barrick triomphant reçut par ce succès, le prix le plus doux de son généreux dévouement. Le commandant du poste de Monte-Krick avoit déjà très bien accueilli nos compagnons, et nous avoit fait donner une case vaste, propre et commode sur le bord du crick; quel moment que celui de notre réunion dans cette case! Nos amis nous avoient préparé deux poules, du riz et du pain — — du pain qui cette fois fut arrosé de larmes de joie, et de reconnoissance, nous vivions, nous avions échappés à nos boureaux, aux dangers de la mer, à la famine; nous étions libres! — — — —

Après avoir pris un peu de nourriture avec beaucoup de précaution; nous amâmes notre pirogue qui nous semblaît un être animé et pour la quelle nous avions tous conçu une affection reconnoissante.

Nous nous rendîmes ensuite auprès du Capitaine qui commandait au fort et que nôtre arrivée avoit jetté dans un grand embarras, il ne trouvoit aucune vraisemblance dans le rapport que nous lui faisions comme marchands, notre dénue-ment, nos haillons démentaient cette fable, et pourtant notre langage démentait notre misère. Il ne revenoit pas de sa surprise en considérant notre pirogue, et l'audace avec la quelle nous nous étions hazardés en pleine mer. Ce Capitaine parloit français, nous fîmes de notre mieux pour le persuader, nous lui montrâmes nos passeports et nous observâmes qu'il avoit auprès de son miroir, un exemplaire de signalement des déportés que Jeannet avoit fait imprimer et répandu dans les colonies voisines et dans tous les postes de la côte. Ce brave commandant qui sans s'inquiéter davantage de la vérité de notre histoire, nous traita bien par cela seul que nous étions malheureux, nous montra lui même ce signalement sans se douter de rien,



comme il nous l'a assuré depuis, et certes il eut été difficile de reconnaître aucun de nous ; il nous demanda si nous avions touché à Sinamary, nous répondimes que non. « Et que font, nous dit-il, ces malheureux Pichegru et Barthélemy et leurs compagnons d'infortune? » nous lui dimes qu'ils avaient été bien malheureux, mais que dans ce moment ils espéraient que leur sort allait changer.

Après avoir pourvû à nos premiers besoins, le Commandant du poste nous prévint qu'il allait rendre compte de notre arrivée au gouverneur de la colonie ; il ne nous cacha pas le motif de la surveillance qui lui était particulièrement recommandée à l'égard des français. La Colonie de Surinam était préservée par la vigilance de son chef des troubles qui avaient ruiné toutes les possessions françaises. Les negres esclaves y étaient mieux traités, plus heureux, et par conséquent plus laborieux, que s'ils avaient reçu le funeste présent d'une liberté illusoire. Jeannet mécontent de quelque refus à des demandes indiscrettes d'argent ou de vivres, avait dit, qu'il saurait bien se venger de ces Aristocrates, et qu'il « révolutionnerait Surinam ». Ainsi les commandants des forts de la côte avaient ordre d'observer de près les français qui aborderaient.

Nous écrivimes au gouverneur, nous lui exposions en peu de mots les atrocités commises envers nous, tant en France qu'à Sinamary, notre évasion, notre naufrage, nous réclamions au nom de l'humanité et de l'honneur, protection et sûreté.

Il y a 24 lieues de Monte-Krick à Paramaribo capitale de la colonie de Surinam où le gouverneur fait sa résidence

Nous passames la journée du 12 à nous reposer, à soigner ceux d'entre nous que les premiers raffraichissements rappelaient plus difficilement à la vie, Dossonville chez qui se

développaient les symptômes d'une grave maladie, et le pauvre Barrick qui avait une fièvre ardente.

Nous étions tous hideux, brûlés par le soleil, et par la réverbération de la mer, enflés et déchirés par les piqures des insectes, nos vêtements n'étaient pas en meilleur état que nos corps, quelques-uns n'avaient pas de souliers, nous rajustâmes de notre mieux nos guénilles, nous rougissions, non pour nous, mais pour notre patrie de paraître en cet état aux yeux des étrangers.

Le 13 au matin un colon dont l'habitation n'est pas éloignée de Monte-Krick vint nous prier de venir chez lui, et nous fit les offres les plus obligeantes sans soupçonner qui nous étions, il insista pour nous amener chez lui sur le champ, nous nous disposions à le suivre, lorsque Villot de qui c'était le tour de service pour garder notre chère pirogue aperçut de loin un cavalier et nous appella. Pichegru reconnut les marques distinctives du service d'Hollande, et nous assura que c'était un officier supérieur. Celui-ci à la vue de notre case désignée sans doute dans le rapport du commandant, pique des deux, met pied à terre, monte dans la chambre où nous étions rassemblés, et demande avec une extrême agitation, « Mr. Gallois, Mr. Picard êtes vous ici? » Barthélemy et Pichegru se présentent vêtus d'une mauvaise veste de toile grise, le Général Hollandois fit un mouvement de surprise et d'indignation, puis il les embrassa plusieurs fois et nous pressa tour à tour dans ses bras, ne pouvant pendant quelques instants proférer une seule parole.

« Messieurs, nous dit-il, après un instant de dilatation, vous avez bien jugé notre gouverneur, il vous attend avec impatience, et tous les habitants de Surinam sont également touchés de vos malheurs. »

Nous fondions en larmes et l'excès de la joie manqua d'être



funeste à quelques uns de nous. Brave et sensible Hollandois, reçois ici l'hommage d'une reconnoissance dont la prudence enchaîne les expressions.

En quittant Monte-Krick nous nous séparâmes à regret de notre pirogue que nous avons baptisée *San Salvador*, et que nous aurions bien voulu pouvoir emmener avec nous. A quelque distance de la case nous trouvâmes, sur le canal de Monte-Krick deux gondoles, qui nous attendaient, dans la première, on avait préparé des rafraichissemens, dans la seconde des habits, du linge, des souliers. Pour concevoir la sensation délicieuse que nous éprouvâmes, il faudrait avoir comme nous enduré tous nuds sur une plage brulante, les ardeurs du soleil, et le froid pénétrant de la pluie d'orage et des rosées. Ce même jour dimanche 13 juin nous fûmes coucher à l'habitation d'un ami de Mr. le Gouverneur qui prévenu par lui de notre arrivée à Monte-Krick avait exigé que nous prissions gîte chez lui, regrettant d'être retenu à la ville par des affaires de commerce, et de ne pouvoir venir lui même au devant de nous, mais il avait donné ordre qu'on nous prépara des logements et des vivres; quelle agréable surprise, et quelle impression produisit sur nous cette habitation ! Nous sortions des enfers, nous ne pouvions nous laisser d'admirer ces vastes jardins, ces bosquets, une belle maison, une table somptueusement servie, de superbes appartemens, des lits enfin.

Après le souper, les negres et les négresses executèrent des danses, comme pour nous faire oublier les outrages de Sina-mary.

Le 14 au matin après avoir goûté un repos qui depuis longtems nous était inconnu, nous nous rembarquâmes dans les gondoles et nous continuâmes le canal de Monte-Krick ; admirant la richesse des plantations qui bordent ces rives, la multiplicité et la propreté des canaux, l'élégance des

jardins, la magnificence des batiments. Nous entrâmes dans la rivière de Comervine et nous arrivâmes à midi à une habitation où nous étions attendus, plusieurs des principaux colons s'y étaient réunis. Nous les appercevions sur le rivage : à peine étions nous abordés qu'ils s'élançèrent dans notre bateau et vinrent nous embrasser avec une effusion toute fraternelle.

Nous fumes traités avec une magnificence qui contrastait honorablement avec nos barbes longues et nos visages calcinés.

La marée nous permit de repartir vers les 4 heures, après une heure de navigation nous rencontrâmes une belle gondole, c'était le gouverneur lui même qui venait à notre rencontre. Nous étions impatiens de connaître notre bienfaiteur, il passa dans notre barque, nous considéra, nous embrassa avec une vive émotion, et nous dit, « soyez les bien venus, oubliez s'il se peut vos malheurs, je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour en effacer la trace. Nous sommes tous heureux de vous recevoir, disposez de la colonie toute entière, disposez sur-tout de moi. »

Nous passâmes sous le fort Nassau qui salua de 50 coups de canons répétés coup sur coup par le fort d'Amsterdam sur la rive droite. Les batteries de Paramaribo repondaient, nous n'étions plus qu'à une lieue de la ville, le jour tomboit, il était nuit close quand nous entrâmes dans le port.

Toute la ville était illuminée, la garnison et les milices coloniales étaient sous les armes, nous débarquâmes au bruit de la mousqueterie et de l'artillerie de la place et de la flotte. Les applaudissements, les cris d'allégresse retentissaient autour de nous; le peuple se pressait sur notre passage, voulait nous voir, nous porter dans ses bras; au milieu de cette nombreuse escorte, de ce spectacle ravissant, d'un



peuple heureux et généreux, nous arrivâmes au palais du gouverneur.

Son épouse nous reçut avec autant de grace que de sensibilité, l'impression que firent nos malheurs sur cette femme intéressante fut si profonde que nous dûmes plusieurs fois éviter sa présence parce qu'elle en était trop émue.

Le Gouverneur retint chez lui Barthélemy et son fidèle le Tellier, les principaux habitans se disputèrent le plaisir de nous loger. Tous nous comblèrent de témoignages d'estime et d'affection. Je devois décrire les repas, les parties de campagnes par lesquelles les habitans de Paramaribo s'empressèrent de nous montrer la joie qu'ils ressentaient de nous voir au milieu d'eux. On connaît la richesse et le luxe des habitans de Surinam, l'état florissant de cette colonie, l'aspect riant de ses cultures, l'agrément de la navigation intérieure, la pompe des établissemens publics et celle des maisons particulières. On peut se représenter aisément des fêtes, mais ce qu'on ne peut imaginer, ce dont les exemples sont trop rares, c'est cette bienveillante humanité animant tout un peuple, et rendant vivantes dans toutes les classes d'individus, les vertus du gouvernement. C'était ce sentiment et non point une vaine curiosité, que nous rencontrions dans nos respectables hôtes; bien loin de nous fatiguer de questions sur les maux que nous avons souffert, on évitait au contraire de nous en parler; mais l'horrible tableau de Sinamary, la captivité de ceux de nos compagnons qui y étaient encore détenus, peut-être plus dure à cause de notre évasion, enfin la situation du brave capitaine Tilly tombé entre les mains de Jeannet, toutes ces réflexions nous poursuivaient, et si quelque fois elles nous faisaient mieux sentir le prix des bienfaits de la providence, et la douceur de notre situation présente, souvent aussi de cruels souvenirs troublaient ces riantes images.

Les jours s'écoulaient rapidement : le 18 juin un caboteur de Cayenne le capitaine David, arriva à Paramaribo chargé des dépêches de Jeannet pour le gouverneur. Il l'instruisait de notre évasion, et terminait ainsi sa lettre.

« Si ces Mrs. n'ont pas été pris par les corsaires Anglais, s'ils n'ont pas péri, ce que je crains, il n'est pas douteux, qu'ils doivent être réfugiés dans votre colonie, dans ce dernier cas je dois à ma place de les réclamer, au nom du Directoire, *comme prisonniers d'état*; si vous parvenez à les découvrir, je vous prie et même vous requiers de les faire arrêter, *mais je vous supplie de n'user envers eux d'aucune violence, et de leur accorder tous les égards dûs à leur malheur.* »

Le gouverneur répondit qu'il n'avait point eu connaissance de l'évasion de MMrs. Barthélemy, Pichegru etc. — « Mais qu'il étoit arrivé depuis quelques jours à Paramaribo, huit marchands et un matelot, qu'il lui envoyoit leur signalement et les passeports qu'ils avoient produit, qu'au reste il pouvoit être assuré de ses menagements pour les déportés, s'ils arrivoient chez lui. » Le capitaine David fut bien traité, et il auroit pû expliquer à Jeannet (bien étonné sans doute de reconnoître sa signature au bas des huit passeports) le véritable sens de la lettre dont il étoit porteur. Il repartit pour Cayenne, nous avons appris par le capitaine David, la fâcheuse nouvelle de l'arrivée de la frégate *la Décade* qui mouilla à la rade de Cayenne le 6 juin, 3 jours après notre départ, et qui avoit à bord, 193 déportés, dans ce nombre étoient deux membres du conseil des Cinq-cents, Gilbert des Molières et Job Aimé, l'un et l'autre étoient presque mourants.

Nous étions loin de concevoir aucune crainte des réclamations officielles du proconsul de la Guyanne, mais comme s'il on eut voulu nous rassurer par de nouvelles preuves de



bienveillance, il n'y a sorte de bons traitements, et même d'amusements, qui ne nous fussent prodigués.

Pendant nous desirions vivement de passer quelques jours à la campagne. La plus-part d'entre nous, n'avoient pû reprendre assez de forces pour se livrer aux plaisirs qui nous étoient offerts de tous côtés. Nous avions tous besoin d'un profond repos, nous soupirions après le climat d'Europe, et nous étions résolus après avoir rétabli nos malades, et profité pendant quelques jours encore des soins généreux du bon gouverneur, et de ses amis, de nous embarquer sous Pavillon neutre, pour passer dans le Nord de l'Europe; Barthélemy étoit si languissant, que nous n'espérions pas qu'il put nous suivre et le gouverneur jugeant qu'il n'étoit pas en état de soutenir la mer, le pressoit d'y renoncer, et de rester chez lui : Dossonville fut aux portes du trépas; les remèdes, les secours de l'art nous furent prodigués, et quand on connut nos projets, on fit tous les efforts possibles, pour nous en détourner, on vouloit, disoit on, nous retenir, nous garder à Surinam jusqu'à ce que nous fussions rappelés dans notre patrie.

Nous retournames à la ville le 27, et nous fumes bien surpris d'y trouver un second envoyé de Cayenne, qui apportoit au gouverneur la reponse de Jeannet à la sienne.

Dans cette seconde lettre il avouoit que les passeports des prétendus marchands étoient en effet signés de lui, mais il affirmoit que les négociants Gallois, Picard et autres, n'avoient jamais existé dans la colonie de la Guyanne, qu'il n'ignoroit point que Barthélemy, Pichegru, et six autres déportés étoient à Paramaribo, qu'il le sommoit de nous faire arrêter et qu'il en rendroit compte à son gouvernement.

D'après cette lettre nous offrimes au gouverneur de disparaître sur le champ, et de nous tenir cachés jusqu'au moment

de notre départ pour St. Thomas qui étoit déjà arrêté. Mais cet homme loyal aurait considéré cette précaution comme un acte de faiblesse.

Cependant ne voulant pas devenir un sujet de querelle, et peut-être de représailles révolutionnaires de la part de Jeannet, nous primes le 28 au soir la résolution de nous arracher de Surinam. Dossonville étoit mieux et voulut partir avec nous. Barthélemy nous fit promettre de l'attendre à St. Thomas.

Dans la journée du 29, on acheva nos apprêts, ce fut au nom de la colonie que l'on fit fréter pour nous un petit bâtiment très commode appartenant à Mr. Stiele, on le pourvut abondamment de vivres et de rafraichissements, et le pilote qui le commandoit reçut ordre de suivre ceux que nous lui donnerions, nous fimes nos adieux à Barrick qui fut comblé de présens par le gouverneur et par les habitans de Surinam, nous n'avions à lui offrir et nous n'aurions pu lui faire accepter que les témoignages de notre reconnoissance, nous lui promimes de la publier, au milieu de nos Concitoyens, et si nous le pouvions dans toute l'Europe, j'ai acquitté une foible partie de cette dette. Barrick partit peu de jours après pour Philadelphie.

Le 30 juin, à quatre heures après midi, Pichegru, Villot, Larue, Aubry, Dossonville, et moi, nous quittâmes Paramaribo pour aller coucher à l'habitation de notre brave officier, qui se trouve au fond de l'anse où notre bâtiment descendit aussi pour nous attendre : nous recûmes les plus touchants adieux des habitans de Paramaribo. Le gouverneur et les principaux officiers, se rendirent à la dite habitation, plusieurs habitans s'y réunirent, Barthélemy quoique très malade ce jour là, s'y fit transporter avec son inséparable le Tellier.

Quand je me rappelle les embrassemens de nos bienfai-



teurs, leur derniers adieux au bord de la mer, je sens couler mes larmes, et je n'essaye point d'exprimer ce que je ressentis en ce moment. Notre patriarche Barthélemy ne pouvoit ni parler, ni presque se mouvoir, il nous bénissoit de ses mains affaiblies. Ce fut vers les huit heures du soir que nous nous arrachâmes des bras de tous ces braves-gens, et que nous nous jetâmes dans un canot, pour aller à notre vaisseau. Mr. de Batenburg ancien officier de cavalerie au service de Hollande, frere du gouverneur de Berbice, s'embarqua avec nous, il retournoit auprès de son frere, et devoit nous quitter à l'entrée de la rivière de Berbice.

On leva l'ancre, nos adieux étoient entendus, et répétés par nos amis; le rivage que nous appercevions à peine, retentit encore pendant quelques instans de ces derniers sons — adieu — soyez heureux adieu, n'oubliez pas Surinam.

La mer étoit très houleuse. Nous courions à l'ouest en rangeant la côte, lorsque vers minuit, un coup de canon à boulet nous força d'amener. C'étoit un corsaire anglois qui s'étoit approché de nous, sans que notre pilote s'en fût apperçu : le corsaire trouvant que nous n'amenions pas assez promptement, tira un second coup, et quand il fût à portée, il nous salua d'une décharge à mitraille : il nous héla; nous repondimes que nous venions de Surinam, et que nous allions à Berbice en parlementaires, il ne s'en tint pas là et voulut nous visiter. La nuit étoit noire, les deux bâtimens s'abordèrent; le capitaine anglois examina nos dépêches, et les passeports qu'on nous avoit fait délivrer, il avoit compté sur une bonne capture, nous lui offrimes des fruits, il retira son escorte, et nous laissa continuer notre route.

Le lendemain 1<sup>er</sup> juillet à la pointe du jour nouvelle alerte; un coup de canon nous avertit d'amener, nous voulons l'éviter, un second coup part; et celui-ci fût si bien

dirigé que le vent du boulet renversa le pilote qui tenoit le gouvernail, notre bâtiment n'étant plus dirigé fût entraîné par les courants par le travers de la rivière de Corentin dans la quelle nous nous trouvions, nous manquâmes chavirer.

Quelles furent notre surprise et nos craintes quand nous nous entendimes héler en françois! je n'aperçus que des negres sur le pont, et je ne me doutai pas que nous ne fusions tombés entre les mains d'un corsaire de Hugues, surtout quand je vis le capitaine mettre son canot à la mer manœuvré par six negres. Mr. de Batenburg qui n'étoit pas plus tranquille que nous, monte sur le pont et après avoir fixé un instant le canot, s'écrie : Bonjour capitaine Anderson, je vous reconnois, comment vous portez-vous? Nous respirâmes. C'étoit en effet le capitaine Anderson, qui peu de tems auparavant avoit visité à la hauteur des Canaries le bâtiment sur le quel se trouvoit Mr. de Batenburg en venant d'Europe : il fût très honnête, et quand il apprit qui nous étions, il nous offrit de nous escorter, il nous assura que la côte étoit infestée des corsaires de Hugues. Le lendemain 2 juillet à la pointe du jour, notre pilote eut connoissance de la rivière de Berbice et s'en approcha pour pouvoir mettre à terre Mr. de Batenburg; comme nous nous disposions à mettre notre canot à la mer, un vaisseau que nous avions observé depuis quelques heures, nous tira plusieurs coups de canon. Nous avons jugé que c'étoit un vaisseau anglois, mais sa manœuvre, et son obstination à nous faire amener, quoiqu'il nous vit louvoyer à l'entrée de la rivière de Berbice, nous persuada que c'étoit un corsaire françois, et en effet à peine fumes nous sous le canon du fort St. André, qu'il vint mouiller, hors de la portée, pour bloquer la rivière. Nous nous déterminâmes à relacher nous mêmes à Berbice colonie hollandoise occupée par les Anglais; nous



priâmes Mr. de Batenburg de demander azile pour nous à son frère, jusqu'à ce que nous pussions repartir en sureté.

Nous remontâmes la rivière à la faveur de la marée, et peu de tems après que nous nous fumes séparés de Mr. de Batenburg, deux voitures d'eau vinrent nous prendre à notre bord, et nous fumes conduits à la maison du gouverneur; nous reçumes le bon accueil que nous devons attendre du frère de notre loyal compagnon de voyage.

Nous lui dimes que poursuivis par des Corsaires nous lui demandions azile et protection : voici littéralement sa reponse.

Cette deuxième réponse diffère de celle insérée dans la 3<sup>me</sup> édition, la voici<sup>1</sup>.

« Messieurs, vous trouverez ici protection et asile, je suis  
« trop heureux de pouvoir vous l'offrir au nom de sa Majesté  
« Brittanique, mais je ne puis vous considérer comme des  
« émigrés, vous êtes dans le même cas que le général la  
« Fayette, fuyant la mort que lui préparoient les mêmes  
« hommes qui tyrannisent la France aujourd'hui, je ne  
« puis même des ce moment disposer de vous sans les  
« ordres du gouvernement Anglois et je vous demande  
« votre parole d'honneur de ne pas sortir des pays soumis  
« au Roi d'Angleterre, sans y être autorisés par lui. »

Nous n'étions déjà plus libres de nous retirer. Nous reconnumes l'impossibilité d'atteindre l'isle danoise de St. Thomas sans tomber entre les mains des corsaires par les quels Victor Hugues instruit de notre fuite, nous faisoit poursuivre, nous donnâmes notre parole, et nous nous livrâmes avec confiance aux soins de Mr. de Batenburg.

1. Soyez tranquilles, messieurs, vous êtes ici sous la protection du gouvernement anglais; mais je dois vous demander votre parole d'honneur de ne point sortir des terres qui sont sous l'autorité de sa Majesté Britannique, sans l'assentiment du gouvernement.

Ce gouverneur et tous les habitants de la colonie s'empressèrent de nous accueillir comme nous l'avions été à Surinam. Madame de Batenburg l'une des plus intéressantes personnes qu'il soit possible de rencontrer, modèle de graces, et de vertus au milieu de sa nombreuse et charmante famille, nous prodigua ses soins et ses dons, et n'oublia rien de ce qui pouvoit nous rendre agréable le séjour que nous fimes à Berbice.

Mr. le Colonel Hislop, commandant des forces militaires de sa Majesté Britannique, dans les colonies de Berbice, et de Démérari, ayant été prévenu de notre arrivée, se rendit à Berbice. Il nous dit que le General Boyard, commandant de toutes les forces de terre aux isles du vent, venoit de lui expédier l'ordre de nous faire parvenir à la Martinique, et que pour nous garantir des corsaires, l'amiral Hervey avoit expédié une fregate qui étoit attendue le 14, à Démérari, c'étoit le 9<sup>e</sup> que nous devions partir pour ce dernier endroit.

Le colonel ajouta aux offres généreuses de la protection du gouvernement anglois l'expression de sa sensibilité à nos malheurs, et de son zèle à nous servir.

Nous quitames avec beaucoup de regrets Mr. de Batenburg et sa famille; je conserverai toute ma vie l'impression que je reçus du caractère, des qualités aimables, du genre d'esprit, de l'indépendance des opinions de Mr. de Batenburg. C'est un sage occupé du bonheur des hommes, employant sa vie à répandre des bienfaits et de bons exemples.

Le Colonel Hislop nous avoit offert de nous faire conduire à Démérari par terre; nous préférâmes la voye plus prompte de la mer, et nous nous embarquâmes sur le Bricq le *Poisson Volant*, le 9 juillet à onze heures du matin;

1. Que nous devions être rendus à Démérari.



le soir du même jour nous mouillâmes à l'embouchure de la rivière de Démérari.

Nous débarquâmes le lendemain dans cette belle colonie que le gouvernement anglois s'attache à faire fleurir, et dans la quelle on remarque une plus grande activité que dans toutes celles de cette côte, à cause des fréquentes communications avec les Antilles. Mr. Beaujon, chef du gouvernement civil, nous accueillit de la manière la plus affectueuse, et tous les habitants montrèrent à l'envie la part qu'ils prenoient à notre évasion miraculeuse. Le Colonel Hislop nous reçut chez lui, et nous combla de politesse. Ses manières nobles annoncent une ame élevée. Depuis long tems je le connoissois de réputation, je m'étois trouvé à la sanglante affaire de la reprise de Toulon où le Colonel Hislop alors aide de camp du général O'Hare se distingua par un trait d'humanité. On incendiait les vaisseaux qu'on n'avoit pu armer ; le feu gagnoit le *Themistocle* dans le quel étoient renfermés 2600 habitants réputés Jacobins<sup>1</sup>. Hislop les sauva au peril de sa vie.

Ce fût dans la traversée de Berbice à Démérari que Villot et Aubry se sentirent frappés de la maladie dangereuse qui les sépara de nous ; ils tombèrent dès le lendemain dans un état de délire ; les medecins nous annoncèrent qu'ils ne pourroient pas s'embarquer avec nous et qu'il y avoit peu d'espoir qu'on pût les sauver ; quelques jours après, Aubry respirant à peine, étoit tenu pour mort et Villot étoit agonisant. Quel affreux spectacle ! quel triste départ ! Des huit déportés échappés dans la pirogue, quatre seulement, Pichegru, Dossonville, Larue et moi, nous nous embarquâmes le 17, sur la corvette anglaise *la Grue*, commandée par le Capitaine Hélllo.

1. Terroristes.

Le 20, nous passâmes à la vue de la Trinité et de Tabago.

Le 22, nous doublâmes l'Isle de St. Vincent.

Le 24, nous étions devant la Martinique les vents nous empêchèrent d'entrer dans la baie du fort Royal : nous continuâmes notre route pour St. Christophe où étoit le rendez vous général du convoi des Antilles : nous y mouillâmes le 27.

Depuis plusieurs jours, j'avois été attaqué de la fièvre jaune, et si violemment que je perdis connaissance avant que nous eussions vue de la Martinique. Je ne recouvrai l'usage de ma raison que le 22 Août, environ un mois après. Je ne sais rien de ce qui se passa autour de moi pendant cette longue agonie. Je me trouvai dans un autre vaisseau sans pouvoir me souvenir du moment où nous avions été transférés de la corvette *la Grue*, sur la frégate *l'Aimable* commandée par le capitaine Grenville Lobb : Piehegru et Dossonville étoient aussi mal que moi, nous étions tous les trois dans la chambre du capitaine, et nous ne fûmes en état de nous parler pour la première fois, que vers la fin du mois d'août. Nous devons tous les trois notre existence au courage et aux soins du capitaine Lobb. Jamais on ne fit d'une manière plus simple un si grand sacrifice. Il ne nous quitta pas un seul instant, malgré la contagion de la fièvre jaune, plus redoutée et plus redoutable que la Peste ; il couchoit dans la même chambre que nous, veilloit lui même aux soins pénibles et dégoutants qu'exigeoit notre situation : lorsqu'après notre long délire, nous aperçûmes pour la première fois ce héros de l'humanité, nous ne pouvions ni concevoir ni admirer assez une si haute vertu, jamais nous ne pûmes obtenir de lui qu'il s'éloigna de nous, et songeat à sa conservation, après avoir assuré la nôtre.



Depuis le 36<sup>me</sup> jusqu'au 50<sup>me</sup> degré nous eumes une affreuse tempête pendant la quelle nous vimes périr 4 bâtimens du convoi, et la flute *l'Etrusco* qui s'engloutit après avoir perdu tous ses mats.

J'élague les détails de notre fatigante navigation qui dura soixante quatre jours.

Le 20 septembre on eut vue de la terre, nous entrâmes dans la Manche, où contre notre attente, nous trouvâmes des vents très doux, et la mer belle, nous découvrimus les côtes d'Angleterre, et bientôt après celles de France : je tressaissis en les voyant, et je fus profondément attristé, mon cœur s'échappoit toujours de ce côté, et je ne pouvois comprendre qu'au de là de cet horizon il n'y eut plus pour moi de patrie.

Le 21, jour anniversaire de notre départ de Rochefort. Nous mouillames à la rade de Deal.

Le capitaine Lobb alla prendre les ordres de l'amiral Peyton, on ne nous permit pas de descendre à terre. On rendit compte au gouvernement de notre arrivée.

Le 24, la frégate *l'Aimable* qui avoit été fort avariée pendant la tempête et qui ne pouvoit tenir plus long tems en rade, dut se rendre à Sheerness. Nous fimes nos adieux au capitaine Lobb dont l'intérêt et les recommandations nous avoient précédés, et nous suivirent à bord du vaisseau l'amiral *l'Over-Yssel*, où nous fumes transportés ; les officiers anglois redoublèrent envers nous de soins et de prévenances comme pour nous montrer que les procédés du capitaine Lobb n'étoient pas seulement un effet de son caractère particulier, mais encore de la générosité qui distingue les officiers de la marine anglaise.

Le 27, le gouvernement ayant donné ordre de nous faire venir à Londres, nous fumes embarqués sur un Cutter, dont le commandant nous combla d'attentions. Nous mouil-

lâmes à Gravesens. Ce jour là même, le général Pichegru, qui étoit très malade, fut transporté à Londres, nous allâmes l'y joindre le lendemain.

Nous fumes conduits chez Monsieur Wickham, chargé sous Mr. le Duc de Portland, du département de l'intérieur de toutes les affaires relatives aux étrangers, il nous reçut avec beaucoup de politesse, et nous témoigna la part qu'il prenoit à nos malheurs; il nous assura que nous trouverions auprès du gouvernement anglois azile, sureté, et tous les secours dus par l'humanité aux victimes d'une barbarie sans exemple. Mr. Wickham exprima dans cette première conversation, et répéta dans plusieurs autres ses vœux pour la paix, et pour l'affranchissement de notre patrie. Il me dit en particulier le lendemain, qu'il étoit instruit du désir que j'avois témoigné de passer le plutôt qu'il me seroit possible sur le continent, et qu'on me donneroit les moyens de manière à ce que je ne courusse pas le danger d'être pris.

Le 2 octobre, 2 jours après notre arrivée à Londres, nous avions rendez-vous chez Mr. Wickham, lorsqu'en y entrant, nous nous nommames pour nous faire annoncer, un homme, ou plutôt un squelette que nous avons remarqué dans un coin de la salle, étend les bras vers nous, se leve, et s'écrie, « ah mes amis, vous êtes sauvés, tous mes maux sont finis, tous mes malheurs sont oubliés. » Il s'avance avec peine, nous l'entourons. « Je suis Tilly, » dit-il. Tilly, Tilly notre libérateur! et nous n'avions pu le reconnoître tant il étoit défiguré; nous restâmes quelques instants confondus dans les bras les uns des autres, sans pouvoir nous parler; nous arrosions ses mains de nos larmes. « Hélas, dit-il, ni moi non plus, si vous ne vous étiez nommés je n'aurois pû vous reconnoître, » nous nous pressions réciproquement de questions, il voulut d'abord être instruit de



notre sort, et de celui de son brave Barrick, il satisfit ensuite à notre empressement à peu près en ces termes :

« On reçut, nous dit-il, à Cayenne le 5 juin la nouvelle de votre évasion, la joie fut universelle, et si vivement manifestée, que Jeannet n'osa pas heurter l'opinion publique, et répondit aux habitants qui lui en parlèrent, *que ne sont-ils tous partis ?* on m'avait laissé libre sur ma parole dans la ville de Cayenne, aucun soupçon ne m'avoit encore atteint.

« Le 6 juin la frégate *la Décade* arriva de France. Elle portoit 193 déportés; Jeannet reçut ses paquets, rien ne transpara de leur contenu, on apprit seulement que plusieurs déportés présents, des écrivains, journalistes et des prêtres étoient à bord; la consternation succéda à la joie qu'avoit causé votre fuite. Vers les 9 heures du soir, Jeannet me fit prier de venir prendre le thé chez lui; il avoit, disoit-il, des objets relatifs au commerce à me communiquer. Comme dans l'audience qu'il m'avoit donné à mon arrivée de Sina-mary, il m'avoit paru blâmer les agressions injustes du Directoire contre les Américains, et qu'il m'avoit assuré que c'étoit à regret qu'il exécutoit de tels ordres, et plus encore les ordres barbares relatifs à votre détention, je me rendis cette fois chez lui avec confiance, il redoubla de politesse et quand nous fumes tête à tête il me dit :

« Vous sçavez les nouvelles de France, la tyrannie est à son comble, voilà encore des malheureux déportés que le Directoire envoie, à peine 8 des premiers sont-ils échappés que 193 les remplacent. Je ne veux pas être plus longtems le geolier, et le bourreau de mes concitoyens, pour soutenir l'impunité de ces cinq brigands, je suis décidé à abandonner la colonie. Je vais acheter votre brick, et je vous le rendrai à Philadelphie, si vous voulez vous charger de m'y transporter.

« Je remerciai Jeannet de sa confiance, je repondis de mon devouement, et l'encourageai dans sa bonne disposition.

« Je sçais que vous êtes un honnête homme, reprit-il, je vous connois, et vous avez du voir par mon silence, combien je répugne à faire du mal; je sçais que c'est vous qui avez facilité l'évasion des déportés de Sinamary, je ne vous en ai fait aucun reproche, mais je pense que vous n'auriez pas du hazarder ainsi votre pilote. »

« Je ne balançai point à répondre loyalement à cette dernière ouverture, et non seulement j'avouai tout ce que nous avions fait à Sinamary, mais je profitai de cette occasion pour prévenir Jeannet, qu'outre les paquets que je vous avois remis, il y en avoit d'autres sur mon bâtiment dans un baril de farine dont j'indiquai le numero.

« A peine avois-je achevé ces indiscrets et funestes aveux, que Jeannet se leva furieux, renversa la table qui étoit entre nous, appela sa garde, me fit saisir, et enchaîner; et jura que dès le lendemain il me feroit fusiller. Je fus conduit dans la prison du fort.

« J'avois fait le sacrifice de ma vie, mais Jeannet n'osa pas consommer son crime, soit que les murmures des habitans l'aient retenu, soit qu'il a craint de perdre les sommes qu'il a placé en Amérique. Je fûs jeté dans un cachot avec les fers aux pieds et aux mains, et ne reçus pour toute nourriture, que du pain et de l'eau. Dans cette affreuse prison, où j'ai passé les deux mois de juin et juillet, on m'ota jusqu'à la consolation de m'être utilement sacrifié pour votre salut, en m'assurant que vous aviez été rencontrés et coulés bas par un corsaire de Cayenne.

« Dans la nuit du premier août, on m'enleva de ma prison, mais sans me délivrer de mes fers; je fus conduit à bord de la frégate *la Décade* qui retournoit en France, on



me jetta avec mes chaînes dans la fosse aux Lions. Je compris trop bien que Jeannet voulant détourner de lui la colère des Directeurs, ne m'avoit conservé que pour me livrer à eux, et que j'étois destiné à assouvir leur vengeance. Le capitaine de *la Décade* eut ordre de me traiter comme vous l'aviés été, je n'eus d'autre nourriture que de l'eau et du biscuit.

« Une fièvre ardente acheva de me consumer, j'étois prêt d'expirer le 3 septembre; lorsqu'à la hauteur du cap Finistère, la frégate *la Décade* fût rencontrée, attaquée, et enlevée par le commodore Pecuel, commandant une frégate de même force : ce brave marin me délivra et me fit transporter à Portsmouth; j'obtins la permission de venir à Londres; malgré l'état où vous me voyez, je veux aller voir et consoler ma famille qui me eroit perdu : maintenant que je vous ai vu, je n'ai plus une autre pensée. »

Le capitaine Tilly avoit déjà fait ses apprêts, et venoit prendre congé de Mr. Wickham; il passa trois jours avec nous, et nous eumes la satisfaction de voir que la certitude de notre salut, ce prix doux de ses nobles sacrifices, contribuoit au rétablissement de sa santé.

Il est inutile que j'ajoute que le gouvernement anglais a disputé aux compatriotes de Tilly le plaisir de reconnoitre sa belle action, par des témoignages publics d'estime et de considération et en lui prodiguant les secours qui lui étoient nécessaires.

Pour nous, il n'est point d'égards, de soins délicats dont nous n'ayons été comblés; et il est pas possible d'ajouter à ces procédés plus de grâce et de prévenance; j'en profitai jusques au moment où ma santé me permit de soutenir la mer.

Je me séparai le 19. au soir de mes compagnons d'infortune.

Je m'embarquai à Yarmouth le 21 octobre et j'arrivai le 29 à Hambourg.

Mon récit est terminé, et par conséquent cet écrit. Je n'ai pas la prétention de donner des leçons de politique. Si j'avois des talents, je les consacrerai au rapprochement des partis également intéressés au rétablissement de l'ordre, de la morale et de la foi publique; je voudrais par cet intérêt, par ce sentiment commun, amortir les haines, et arrêter le cours des dissensions civiles. Les raisons se présentent en foule pour soutenir cette belle cause; que ceux là la fassent triompher, qui ont plus que moi le droit de se faire écouter. Je ne suis qu'un soldat, et ne puis offrir à ma patrie que mon bras et mon sang; et l'un et l'autre, tant que je respirerai, seront, je le répète, dévoués à la conquête ou à la conservation de son indépendance et des droits de mes concitoyens.











